

p 10

photo Leuenberger

## Procès Patrick Wavre fait diversion

Tel une vedette du show-biz, Patrick Wavre recevait les journalistes à la chaîne, hier soir, dans un hôtel de Villers-le-Lac (notre photo). L'ancien notaire parle de son procès comme s'il y était. Selon lui, l'establishment a obtenu ce qu'il voulait: éloigner le gé-

neur Wavre. L'homme redoute un jugement inique, car des pièces importantes auraient été soustraites au dossier. Il prétend en avoir conservé quelques unes, qu'il affirme ressortir en temps voulu pour confondre quelques notables.

## Immobilier Nouvelle pierre à l'édifice des propriétaires



p 3

La Chambre immobilière neuchâteloise a inauguré hier de nouveaux locaux à Neuchâtel. Les tâches ne manquent pas: représentation des propriétaires face aux pressions fiscales ou dans leur différends avec les locataires, création d'un groupement des habitants d'immeubles en propriété par étage (ici à La Chaux-de-Fonds).

photo Leuenberger

## Culture Objectif 100.000 francs pour l'ABC

Le projet de développement du Centre de culture ABC à La Chaux-de-Fonds, lié au bâtiment de la rue du Coq, ancien relais des Travaux publics, pourrait être présenté bientôt à l'approbation du Conseil général. L'investissement total a été devisé à 2.450.000 francs. L'objectif de la société coopérative est de rassembler 100.000 francs.

photo Leuenberger



p 5

# Chine Deng Xiaoping a rejoint Mao Zedong



p 15

Deng Xiaoping est mort hier à Pékin à l'âge de 92 ans. Il a succombé à des complications respiratoires liées à la maladie de Parkinson, a annoncé l'agence officielle Chine nouvelle. Avec Deng, disparaît le dernier compagnon de route de Mao. Mais le patriarche du régime restera surtout dans l'Histoire comme celui qui a ramené l'économie de marché en Chine communiste.

photo Keystone-ap

## Elections au Conseil d'Etat Cette fois, la situation s'éclaircit

On y voit un peu plus clair pour les élections au Conseil d'Etat. Les libéraux devraient ce soir accepter une liste commune avec les radicaux. Et à gauche, Jean-Carlo Pedrolí et Alain Bringolf seront candidats.

p 2

Lubrifier autant les esprits que les mécaniques, c'est à quoi on peut résumer en quelques mots les 101 pages d'une intéressante étude prospective que vient d'éditer la Fédération de l'industrie horlogère suisse sous le titre: «Horlogerie 2010».

## Opinion Lubrifier

Depuis ses origines, à la fin du XIIIe siècle, la mécanique horlogère est aux prises avec des problèmes de lubrification afin de réduire l'effet perturbateur des frottements pour améliorer la régularité de marche des garde-temps.

En 2010, ce problème sera peut-être résolu avec l'apparition de nouveaux matériaux autolubrifiants qui n'existent pas encore. On sera plus dubitatif s'agissant des améliorations possibles du frottement des esprits.

C'est une des nombreuses interrogations que pose l'étude de la FH. En des termes choisis, elle fait mention de l'urgente nécessité de lubrifier les rapports et la communication entre tous les partenaires de l'horlogerie, politiques et banquiers compris.

Sévèrement soumise à une concurrence étrangère de plus en plus performante et

libérale, l'horlogerie suisse doit faire sauter le carcan des lois, des règlements et l'étau du crédit pour épanouir ses nombreux talents.

Quand on se lance dans une réflexion prospective, l'intention première n'est pas de suggérer des solutions, mais d'ouvrir les esprits aux futurs possibles en fonction de données probables.

On ne connaît aucun des produits qui seront courants en 2010, soit dans moins de treize ans, mais il est probable que la lenteur de la capacité décisionnelle de la Suisse vieillissante sera encore d'actualité!

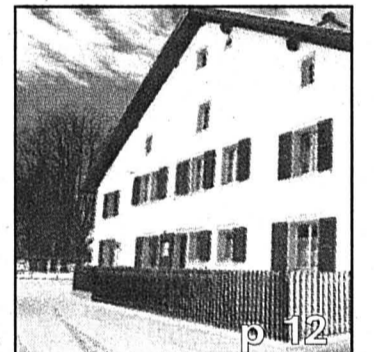
Une des grandes révolutions que nous vivons est celle du secteur bancaire: on passe du couple banque-industrie à l'entité banque-dividende. Faire travailler l'argent est plus profitable que de faire travailler les gens.

Comme dans nombre d'autres secteurs, les PME horlogères sont très créatives, mais sans le nerf de la guerre, sans l'appui d'un capital-risque digne de ce nom, comment préserveront-elles jusqu'en 2010 leur potentiel créatif qui assure encore au «Swiss made» une valeur de plus en plus battue en brèche?

Dans une étude prospective, une telle question reste ouverte...

Gil Baillod

## Peu-Claude Avenir esquissé



p 12

Hier soir à Saint-Brais, Pierre-André Poncet et Jean-Pierre Kratzer ont évoqué l'avenir du haras d'Avenches et celui du domaine du Peu-Claude.

photo Leuenberger

PUBLICITÉ



tyfelle  
coiffure

Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
Téléphone 032/968 75 55  
132-793753

Canton p 2  
Grand Angle p 3  
Régions p 4-12  
Le Fait du Jour p 13  
Suisse p 14  
Monde p 15  
Economie p 17

Réflexion p 18  
Sports p 19-23  
Magazine p 25-30  
Radio/Télévision p 32-33  
Mémento p 34  
Carnet p 35  
La Der/Météo p 36

LIGNE DIRECTE

Donnez votre avis sur nos informations! Exposez vos réflexions sur l'actualité! Votre opinion nous intéresse. Appelez la «Tribune des lecteurs» au 157 1240 une ligne ouverte 24 heures sur 24 (86 centimes la minute). Sélection 7500

## Police Le juriste est choisi, sinon engagé

Même si son engagement officiel n'interviendra qu'au début mars, le nouveau juriste et porte-parole de la police cantonale neuchâteloise a été choisi. Il s'agit d'André Duvillard, de Bôle, actuellement juriste à la Chancellerie fédérale. L'information diffusée hier par RTN n'a pas été infirmée par le commandant Laurent Krugel, contacté dans la soirée.

Interrogé sur ce choix la semaine dernière, le conseiller d'Etat Maurice Jacot s'était refusé à nous le confirmer. Et mardi encore, Laurent Krugel nous avait dit ne pas pouvoir s'exprimer tant que rien n'était signé, mais laissait entendre que la personne pressentie présentait le profil rêvé pour le poste.

Juriste de terrain, capitaine à l'armée, André Duvillard a été délégué du CICR au Moyen-Orient et est actuellement secrétaire de langue française du Conseil

national, à Berne, et secrétaire des commissions de la politique de sécurité.

### Conseiller général radical

Dans sa commune de Bôle, André Duvillard est conseiller général radical. Une appartenance qui suscite déjà quelques remous de coulisses à l'heure où d'aucuns déplorent la forte représentation de ce parti dans les autorités judiciaires et policières. D'autres estiment que les qualités priment la couleur politique, laquelle ne doit pas non plus devenir un obstacle à une nomination.

Choisi parmi 30 candidats, André Duvillard sera engagé comme juriste et porte-parole de la police cantonale, en remplacement de Claude Nicati, devenu juge d'instruction. Il pourrait par la suite prendre aussi la fonction d'adjoint au commandant endossée par son prédécesseur.

AXB/RGT

## Social Nouvelle association

Thérapies familiales et systémiques: cette alliance d'une activité sociale et d'une manière de réfléchir vient de se concrétiser dans la constitution d'un groupement: l'Association neuchâteloise de thérapies familiales et d'interventions systémiques (ANTF).

Cette nouvelle association se propose de regrouper les personnes qui travaillent en se référant à la pensée systé-

mique. Il s'agit d'une approche s'intéressant à la communication et aux interactions dans les divers systèmes humains: famille, individu, contexte professionnel, institutions, etc.

Des groupes de travail seront créés pour réunir toutes personnes intéressées par ces projets (adresse: Daniel Stern, Gare 39, 2017 Boudry).

RGT

## Elections Le décor est bientôt installé



Les deux premiers candidats des petits partis, Jean-Carlo Pedrol et Alain Bringolf photo o

Une liste commune libéral-radical pour le Conseil d'Etat? D'accord! C'est la décision prise mardi soir par le comité cantonal du parti libéral-PPN. Il la soumettra à l'assemblée des délégués qui se réunit ce soir à la Vue-des-Alpes. A gauche, on commence à voir plus clair: les écologistes présenteront Jean-Carlo Pedrol et les populistes Alain Bringolf.

Les libéraux ont pris leur décision «à une très large majorité», nous a dit Jean-Claude Baudoin, secrétaire du parti. Le débat qui aura lieu ce soir montrera l'importance de cette large majorité. On saura également dans quelle mesure la candidature radicale de

Thierry Béguin aura suffi pour concilier les cousins de la droite.

A gauche, les écologistes ont fait le choix de Jean-Carlo Pedrol et les populistes d'Alain Bringolf. Celui-ci est bien conscient de jouer une nouvelle fois la candidature de combat, mais d'une part il constate que les personnes intéressées sont rares ou trop jeunes, et d'autre part que sa candidature est néanmoins susceptible de tirer des voix en direction d'une majorité de gauche espérée au Grand Conseil. «En tout cas nécessaire pour accepter une élection au Conseil d'Etat.» nous précise-t-il.

Reste à savoir qui le parti Solidarités trouvera pour figurer aussi sur le ticket «petits partis». Des discussions, nous a dit très sérieusement Matthieu Men-

ghini, doivent encore être menées avec la base pour déterminer exactement les conditions dans lesquelles une éventuelle élection serait acceptée.

Jean-Carlo Pedrol, 46 ans, a été chef du service cantonal de la pêche et de la chasse de 1978 à 1987. Il est actuellement à la tête d'une petite société d'études sur les questions d'environnement et de sciences aquatiques. Il est député au Grand Conseil depuis 1989.

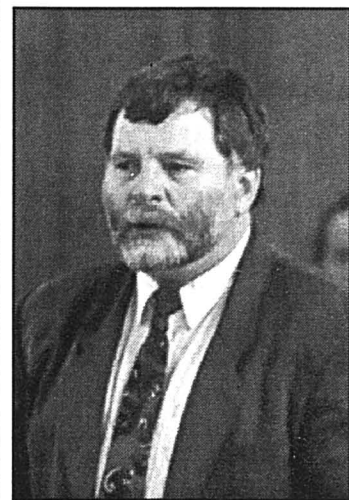
Alain Bringolf, 57 ans, est député depuis 1973. Educateur de formation, il a été élu au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds en 1977. Il y a dirigé les travaux publics jusqu'à son départ en 1995.

Rémy Gogniat

## Arc-en-Ciel Directeur nommé

La fondation Arc-en-Ciel communique qu'elle a trouvé un directeur en la personne de Gilles Pavillon. Il prendra ses fonctions au 1er septembre. Actuellement directeur de la fondation Carrefour, à Travers, il collabore dès aujourd'hui à l'étude des dossiers en cours et dans les réflexions prospectives.

La fondation Arc-en-Ciel réunit dans une seule structure les institutions pour enfants et adolescents de Belmont, à Boudry, de la Géode, de La Ruche et de la Coccielle, à Neuchâtel (lire notre édition d'hier). Elle aura pour mission de revoir les structures d'accueil et de renoncer, à terme, aux immeubles vétustes de Belmont et de La Ruche. Il s'agira de créer de petites unités décentralisées sur l'ensemble du littoral, avec des missions spécifiques. / comm-chg



Gilles Pavillon photo a

# BAISSES DE PRIX

La baisse du prix des céréales nous permet de diminuer le prix du pain.



Baisse de prix

\*Pain CRUSCA  
400 g

ancien 2.20 nouveau **2.10**  
(100 g -53)

\*En vente dans les MM et MMM

Baisse de prix

Croissants parisiens

5 pièces

150 g

ancien 2.75

nouveau

**2.50**

(100 g 1.67)



Baisse de prix

Petits pains

5 pièces

300 g

ancien 2.65

**2.40**

(100 g -80)

Votre **MIGROS**

# Propriété La Chambre immobilière face à plusieurs pierres d'achoppement

**Pression fiscale sur les petits propriétaires, différends à régler avec les locataires, interrogations sur la PPE: les consultations ne manquent pas pour la Chambre immobilière neuchâteloise. Elle a donc élargi son secrétariat permanent, installé dans de nouveaux locaux inaugurés hier à Neuchâtel.**

Alexandre Bardet

Depuis sa naissance, en 1989, par fusion des groupements de propriétaires de districts, la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN) s'est développée. Après avoir cohabité avec la Chambre du commerce et de l'industrie puis avec le Bureau des métiers du bâtiment, à Serrières, elle vient de poser une pierre supplémentaire à son édifice. Ses nouveaux locaux, plus grands, ont été inaugurés hier au faubourg du Lac 2, à Neuchâtel.

## Contrepoids à l'Asloca

Le bureau est dirigé par l'avocat Laurent Amez-Droz, secrétaire général à plein temps de la CIN depuis 1996 (son prédécesseur, économiste, travaillait à temps partiel) et désormais assisté par une stagiaire en droit, Séverine Gutmann. C'est que le conseil juridique aux 1500 membres nécessite d'être étendu, a relevé le président de la CIN, l'avocat

notaire chaux-de-fonnier Gérard L'Héritier.

D'une part, les propriétaires de locatifs ont souvent

des problèmes comme des loyers non payés ou des appartements rendus en mauvais état. La CIN peut alors

«faire contrepoids» aux juristes de l'Association suisse des locataires (Asloca), a souligné Laurent Amez-

Droz, en renseignant gratuitement ses membres, voire en les assistant contre rémunération réduite jusqu'à

l'Autorité régionale de conciliation.

Par ailleurs, petits et grands propriétaires rencontrent des soucis fiscaux. Certains se rendent compte un peu tard que la valeur cadastrale de leur maison a été surestimée. Et, outre l'imposition de la valeur locative (voir encadré), la CIN constate un durcissement de la pratique du Service des contributions dans la déduction des frais d'entretien des immeubles.

## Un groupement de PPE

La CIN projette encore de créer ce printemps en son sein un groupement des propriétaires d'appartement, animé par une commission de spécialistes. La propriété par étage (PPE) continue en effet de se développer. C'est ainsi qu'en 1996 le canton de Neuchâtel comptait 1112 immeubles en PPE (dont 38 constitués sous ce régime durant la même année), représentant plus de 11.000 appartements. La nouvelle structure permettra aux membres de bénéficier d'une défense de leurs intérêts face à l'extérieur. Mais aussi de profiter de conseils face aux problèmes internes des PPE, comme les charges communes ou des litiges entre copropriétaires.

AXB

**Nouveau secrétariat de la Chambre immobilière: portes-ouvertes, demain, faubourg du Lac 2, à Neuchâtel.**



Les nouveaux locaux de la Chambre immobilière neuchâteloise accueillent ici le secrétaire général Laurent Amez-Droz (assis) et, de gauche à droite, Philippe Boillod, chargé d'information, Marika Colomb, secrétaire comptable, Gérard L'Héritier, président, et Séverine Gutmann, collaboratrice juridique. photo Galley

## Concilier d'abord

Quelque 1100 différends locataires-bailleurs ont abouti l'an dernier aux autorités régionales neuchâteloises de conciliation, contre 1200 en 1995. On est loin des afflux de 1991 et de 1994 (1400 dossiers) dus principalement aux hausses puis aux baisses de loyers liées aux taux hypothécaires, explique la présidente suppléante Christine Mallet de Chauny.

Ces autorités ont généralement pour seule mission de tenter un accord entre les parties. C'est le cas pour les contestations d'un congé par le locataire. Ces requêtes sont en hausse. Idem pour les litiges relatifs aux consignations de loyer sur un compte en banque si le logement présente un défaut. Pour ce type de conflit, l'autorité de conciliation peut imposer un verdict.

Sur l'ensemble des dossiers traités en audience l'an dernier, 89% ont été bouclés par une conciliation, 10% n'ont pas permis d'accord et 1% a fait l'objet d'un jugement de l'autorité de conciliation.

AXB

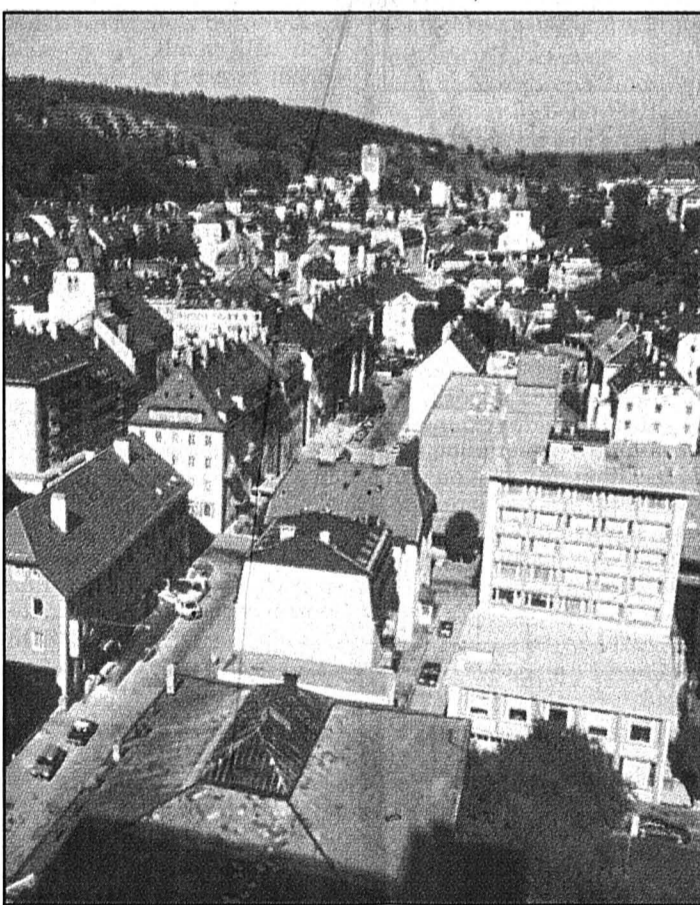
## Un petit tiers de propriétaires

Difficile de connaître le nombre exact de propriétaires et de locataires du canton de Neuchâtel, car l'Etat ne se base que sur le recensement fédéral, établi tous les dix ans. La dernière statistique donne toutefois des ordres de grandeur intéressants.

C'est ainsi que sur les 158.000 habitants de logements répertoriés en 1990, 104.400 sont locataires (66%), 33.700 propriétaires de la maison où ils vivent, 4100 copropriétaires et 8.800 propriétaires par étage (PPE). Le solde se répartit en coopérateurs, titulaires de bail à ferme ou autres détenteurs de logements de service.

Selon cette même statistique, le canton dénombrait au début de la décennie quelque 76.500 logements. Indépendamment du fait qu'ils soient loués ou habités par leur propriétaire, quelque 50.000 de ces appartements sont propriété de particuliers, 6300 appartiennent à des sociétés immobilières, 2100 à des coopératives de construction et d'habitation, 6500 à des fonds de prévoyance professionnelle, 3100 à des compagnies d'assurance, 950 à des fonds de placement immobilier, 2900 à des collectivités publiques.

AXB



Le parc immobilier neuchâtelois (ici au Locle) abrite essentiellement des locataires. photo a

## Fiscalité: des taux jugés choquants

L'impôt sur les valeurs locatives issues de la réestimation cadastrale de 1995 continue de préoccuper la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN). Membre du comité, Philippe Boillod s'est étendu sur des applications jugées injustes de cette imposition du propriétaire sur le revenu fictif qu'il encaisserait s'il louait l'appartement qu'il occupe à un tiers.

Il a pris l'exemple d'une maison familiale ou d'un bel appartement en PPE, grevé d'une hypothèque initiale de 200.000 francs, dont la valeur cadastrale est passée de 250.000 francs sous l'ancien régime à 500.000 francs en 1996. Le revenu sur la valeur locative est passé de 17.000 francs en 1993 à 27.500 francs l'an dernier. Conséquence pour des propriétaires (couple marié sans enfants) qui déclareraient par ailleurs un revenu imposable ordinaire de 50.000 francs: 43% de hausse d'impôts par rapport à 1993, alors même que leurs ressources ef-

fectives n'ont pas augmenté d'un franc.

La CIN affirme rencontrer des centaines de cas du genre, et d'autres encore plus «choquants». Elle ne conteste pas le principe de la réestimation cadastrale, mais la forme de l'imposition qui en découle. Selon elle, le taux fixant la valeur locative par rapport à la valeur cadastrale devrait être adapté aux baisses des taux hypothécaires ou d'autres taux bancaires.

## Pression politique

La Chambre immobilière admet qu'il peut être «difficile pour des politiciens de parler des propriétaires dans un peuple composé à majorité de locataires!» Mais, alors même qu'une motion radicale-libérale est pendante à ce sujet au Grand Conseil, elle estime que la majorité de droite parlementaire et gouvernementale devrait être plus stricte face au fisc et au grand argentier Francis Matthey.

AXB

## Détente dans le Jura

Le marché du logement s'est considérablement détendu dans le canton du Jura depuis deux ans. Ceci en raison de la construction de nombreux logements et d'une demande en baisse. Plus de 500 logements étant inoccupés, les propriétaires se montrent plus accommodants. Malgré ce fait, les contestations opposant locataires et propriétaires n'ont pas diminué.

Mais les motifs les plus fréquents ne sont pas ou plus la revendication de baisse du loyer, les textes de loi étant clairs au demeurant, et les

propriétaires, vu le marché moins tendu, s'y résolvant plus fréquemment. Les principales contestations non réglées par les commissions de conciliation et transmises aux tribunaux des baux à loyer concernent la remise en état de locaux, voire des mesures d'expulsion en raison de loyers impayés.

Dans le district de Porrentruy, l'association des locataires est aussi moins active que dans celui de Delémont. Aux Franches-Montagnes, les litiges sont peu nombreux.

VIG

## Les locataires sont devenus combattifs

Qui dit immobilier dit aussi locataires! Phénomène relativement nouveau, l'Association suisse des locataires (Asloca) est contactée par des commerçants neuchâtelois. Liés par des contrats de cinq ou dix ans à leurs locaux, ils se rendent compte que les mensualités s'avèrent trop élevées au vu des affaires. Ils ne savent plus comment payer la location ou se délier du bail, rapporte Carole Aubert, juriste à l'Asloca-Neuchâtel.

En ces temps difficiles, constate-t-elle, les locataires

dans leur ensemble sont devenus combattifs. Les particuliers sont plus enclins à contester les hausses de loyer (notamment lors de travaux dont le coût ne peut être répercuté que selon certaines règles) et les décomptes de charge. L'Asloca constate que beaucoup d'acomptes fixés sur les baux récents sont trop bas, ce qui entraîne de fortes sommes à déboursier lors du décompte annuel. Mais, à moins qu'il y ait eu erreur véritable ou information manifestement trompeuse lors de la signature du bail, la contestation est difficile.

Dans les causes traitées, indépendamment des questions liées aux taux hypothécaires, Carole Aubert cite aussi passablement de consignations de loyer - un «moyen très efficace» pour obtenir la réparation de défauts négligés -, de litiges sur l'état des lieux lorsqu'un locataire quitte son logement, et de différends sur des résiliations hors délai (environ 50% des baux sont dénoncés de manière anticipée par les locataires).

Forte de quelque 5500 membres dans le canton de

Neuchâtel, l'Asloca est de plus en plus souvent sollicitée à propos de résiliation de bail pour non-paiement du loyer. Il lui est toutefois difficile de défendre juridiquement les locataires qui n'arrivent plus à honorer leur dû, même si c'est pour cause de crise ou de chômage. En effet, le propriétaire qui a mis le débiteur en demeure de régler ses retards dans les trente jours et n'a pas reçu l'argent peut légalement résilier le contrat pour le mois suivant.

AXB

# Rénovations Le législatif attentif aux piétons

A chaque printemps sonnent les premières mesures de la «symphonie pastorale pour marteaux-piqueurs». Il n'y a qu'un écologiste pour user de telles images et Patrick Erard a posé une touche de poésie sur le rapport débattu mardi soir au Conseil général. Tous les élus ont accepté le crédit d'investissement de 7,840 millions destinés aux travaux de réfection de diverses rues et canalisations. Le «relookage» de la rue de l'Hôtel-de-Ville a alimenté la discussion et autant la gauche que la droite ont mis les piétons au centre de leurs soucis. Une motion traitant des places de sports pour jeunes a également été développée.

Irène Brossard  
Robert Nussbaum

Nouveauté dans les travaux d'entretien prévus pour 1997, le Service d'urbanisme est associé aux autres services concernés (Services Industriels, Travaux publics, Police locale) car il ne s'agit plus seulement de faire bien mais également de faire beau (lire notre édition du 11 février). Chaque groupe a ainsi salué le souci porté aux entrées de ville, singulièrement à la requalification de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Mais les aménagements piétonniers et cyclables prévus n'ont pas convaincu. Rappelons que la chaussée sera mise au gabarit de 7,10 m et qu'un trottoir sera construit côté est, de même qu'un passage pour piétons sera aménagé dans les passages sous les voies des CFF. Une bande cyclable est prévue dans le sens de la montée.



La rue de l'Avenir sera enfin terminée en version piétonne et complétée d'un espace convivial aux abords du Centre de l'Abeille. photo Leuenberger

Eric Othenin-Girard (lib-PPN) dit ne pas pouvoir cautionner l'opération. Le tunnel est étroit, les véhicules qui ont tendance à rouler vite sur ce tronçon obligent à serrer les murs lors des croisements. Qu'arrivera-t-il s'il y a une maman avec une poussette? Pourquoi ne construirait-on pas un passage extérieur aux tunnels, sur le terrain des CFF?

L'écologiste Patrick Erard, s'il fredonne sa symphonie pastorale sur un vélo, s'inquiète néanmoins de la dangerosité de la bande cyclable prévue; de même, le passage des piétons mérite réflexion. Quant aux chantiers sur les autres secteurs, rien à signaler sinon qu'il faudrait déjà se préoccuper des zones à 30 km/h qui ne manqueront pas de se développer. Autre inquiétude, le report du trafic

routier lors de chantiers, un point qui doit être bien étudié.

### Réseaux bien entretenus

Philippe Laeng (PRD) est également heureux de l'attention portée à l'entrée de ville qui, actuellement, ne donne pas une image dynamique. Pour le reste, il constate que les réseaux sont bien entretenus.

Le cheminement piétonnier ne satisfait pas les socialistes et Fabienne Montandon se demande pourquoi la piste cyclable n'est prévue qu'à la montée. Son groupe acceptera provisoirement le rapport, en réclamant une réflexion et une étude pour la traversée des deux tunnels conjointement avec les CFF qui en sont propriétaires, comme demandé par le groupe socialiste, via un

postulat déposé en début de séance.

Céline Steiger (POP-US) se demande elle s'il n'est pas nécessaire de refaire complètement ces tunnels, avant que les subventions fédérales ne soient plus octroyées pour ce genre de travaux. Par ailleurs, elle se félicite de la volonté communale de mieux gérer les infrastructures énergétiques, un domaine où il ne faut pas économiser.

Pour le Conseil communal, son président Charles Augburger dit être également convaincu que la situation dans les tunnels de la rue de l'Hôtel-de-Ville, sans doute construits au siècle dernier, est délicate. Les dimensions des ouvrages devraient être revues d'entente avec les CFF. La question doit être étudiée pour elle-même. Le postulat socialiste est donc accepté tacitement.

Pour le Conseil communal toujours, le responsable des SI, Georges Jeanbourquin, a en outre rappelé l'importance des économies réalisées depuis les années 80 pour juguler les fuites diverses, économiques tant financières que écologiques. Il a cependant relevé qu'au rythme actuel l'ensemble des conduites d'eau seraient entièrement renouvelées sur une période de 110 ans, ce qui n'est pas assez rapide.

Au vote, l'enveloppe de travaux SI, TP, Police locale et Service d'urbanisme est finalement acceptée à l'unanimité.

IBR/RON

# Club 44 Le vin et la vigne

L'historien Patrice Allanfranchini l'affirme haut et fort: le vin et la vigne furent un facteur primordial pour le développement du pays de Neuchâtel. Le Club 44 a pris ses quartiers sur les rives du lac mardi soir, pour retourner sur un passé glorieux. Malgré quelques «piquettes».

Nous contemplent deux mille ans d'histoire viticole régionale, depuis que la vague gouléyante a remonté le Rhône et la Saône pour atteindre les terres romandes. Une vague provoquée par le «goût immodéré des Gaulois pour le vin», explique l'historien Patrice Allanfranchini, qui ne cache pas manquer encore de preuves archéologiques irréfutables. Au Xe siècle, l'histoire écrite certifie en tout cas l'existence de la vigne sur les rives du lac. Plus tard, le fameux ban des vendanges est institué en 1214. Les comtes veulent par là préserver leur capacité à percevoir la dime en contrôlant la période de ramassage. Et pour cause, pendant de longs siècles, un tiers des revenus de l'Etat, lui-même gros propriétaire, provenait de la vigne et du vin.

A la fin du XVIIIe siècle, un quart des habitants de la ville de Neuchâtel sont proprié-

taires de vignes. Dans les petits villages, quelques grandes familles possèdent quasiment tout. Pour structurer le travail, l'Etat crée la Compagnie des vigneronnes en 1697, qui contrôle les vignes du pays. Elle va jusqu'à bannir les mauvais vigneronnes, ce qui illustre le rôle économique du secteur à cette époque là.

De son côté, le travail de la vigne ne changera quasiment pas jusque vers 1850. Interviennent alors des maladies comme le phylloxéra, qui fait des ravages. L'acarien est arrivé d'Amérique à Paris en 1861, à Neuchâtel en 1877. Montrant une nouvelle fois l'importance économique du secteur, les mesures prises par l'Etat sont radicales. Toutes les vignes attaquées par la bestiole sont expropriées, arrachées et entourées d'un cordon sanitaire.

Le vignoble sera peu à peu reconstitué sur la base de porte-greffes américains. Les seuls résistants, car dépositaires d'un gène de résistance au phylloxéra. Aujourd'hui encore, l'obligation de les utiliser s'impose. Et le vin d'hier? «Nos aïeux devaient boire d'innombrables piquettes», esquisse Patrice Allanfranchini. Comme il le dit: on confondait souvent quantité et qualité.

PFB

## SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

**Club alpin suisse** Samedi, Chasseron, peaux de phoque ou à pied? org.: gr. seniors. A. Charmillot et P. Stuedler, réunion ce soir dès 18h, au Buffet de la Gare. Vendredi, dès 18h, Stamm pour courses renvoyées, au Buffet de la Gare. Mercredi, à 20h, à la Maison du Peuple, grand match au loto de la section.

**Club des amateurs de danse (local, Serre 67, sous-sol)** Cours pour débutants et perfectionnement, mercredi à 20 h. Entraînement des membres tous les lundis et jeudis de 20h à 22h. Pour tous renseignements tél. le soir au 032/926 64 09.

**Club des loisirs** Aujourd'hui, 14h30, assemblée générale suivie d'un récital de piano donné par Mlle Gertsch.

**Contemporaines 1905** Lundi, dès 14 h, rendez-vous au restaurant du Grand-Pont.

**Société d'éducation cynologique (SEC)** Membre de la FCS - Chiens avec et sans pipiers. Entraînements: Samedi à

14 h: M. Izquierdo. Mercredi à 19 h: P. Vuillemin. Lieu: Chalet de la Combe-à-l'Ours (derr. La halle d'expertise). Rens. R. Brahier, tél. 926 67 16

**Timbrophilia** Ce soir à 20h15, assemblée générale à la brasserie de la Channe.

**Union chorale** Lundi, 20h, répétition au local.

**Union féminine Coop** Mercredi, 19h, visite de la pharmacie Coop, Espacité; guidée par M. Gudel. Rendez-vous devant la pharmacie.

## NAISSANCE

Coucou, c'est moi!

### CYRIL

J'ai montré le bout de mon nez le 18 février 1997 à la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds pour la plus grande joie de mes parents

Dominique et René  
AMSTUTZ-PERRIER  
Vieux-Patriotes 51  
2300 La Chaux-de-Fonds

132-2840

## Plutôt le streetball que le hornuss

«Ouvrir une école, c'est fermer une prison», a commencé par dire Pierre Hainard, paraphrasant Victor Hugo, pour défendre sa motion réclamant des espaces pour la pratique des sports populaires, tels que le streetball et le hockey sur terrain, pour lutter contre le désœuvrement des jeunes.

Cette motion, déposée en décembre 1995 (!), a reçu un bon accueil des autres partis, à l'exception des socialistes, qui, par la voix de Irène Cor-

nali, sans s'opposer à l'idée, jugent que le Conseil communal fait ce qu'il faut en matière sportive. Charles Augburger, conseiller communal, a considéré la motion comme inacceptable.

Car elle enjoignait aussi l'exécutif de réinstaller un terrain de basket transformé aux Arêtes à la suite de réclamations de riverains agacés par le bruit continu des ballons au sol. Une motion est une demande d'étude, pas un ordre. En outre, la ville est

bien dotée en infrastructures sportives, dit Charles Augburger.

Pierre Hainard a supprimé dans sa motion tout ce qui sonnait comme un ordre et elle a finalement été acceptée par 35 voix sans opposition. La question sera examinée par la future commission des sports, dont la création fait l'objet d'un projet d'arrêté déposé en juin 1996 qui n'a pas encore été discuté par le Conseil général...

RON

# ECONOMISER EN BEAUTÉ!

MOVIDA  
Soins ton sur ton  
Crème teintée  
10 sortes  
~~13.50~~  
**10.80**

ELNETT  
laque pour cheveux  
4 sortes, 300ml ~~9.90~~  
**7.90**

SCHAUMA, Pro-Vitamine B5  
shampooing, 250ml  
**2.80**

KLEENEX  
3 x 100 tissues  
~~8.30~~  
**4.90**

NIVEA  
crème, 200ml  
~~5.20~~  
**4.40**

**A B M**  
Sympa et différent

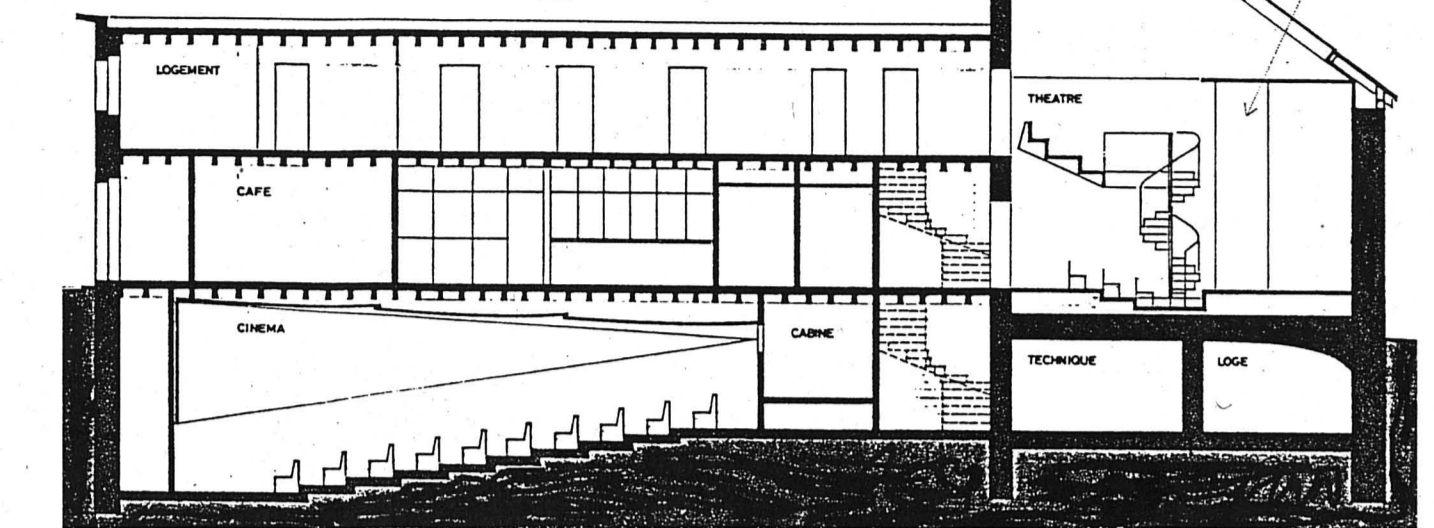
# Centre de culture ABC Une solution d'avenir à la rue du Coq

L'Association du Centre de culture ABC existe depuis 1967. Les comités qui se sont succédés ont su donner aux directeurs la liberté qui leur a permis de créer, rue de la Serre 17, un lieu inventif. Aujourd'hui l'immeuble est à vendre, l'ABC n'a pas d'avenir dans ses locaux. Aussi le projet de la rue du Coq a-t-il rencontré l'approbation des pouvoirs publics. Une société coopérative, solution proche de l'esprit de la maison, est en voie de structuration.

Depuis trente ans, l'ABC a su trouver sa place dans le paysage culturel régional. Au cours des dix dernières années, son image de marque a considérablement évolué. La

programmation de films de qualité, la structure du travail théâtral, basée sur l'écoute dans le domaine social, l'utilisation réfléchie, régulière, dès 1989, du Temple allemand, la transformation du café en 1990, autant d'éléments qui font de l'ABC une réelle force dans la ville.

Le nombre des membres, 840 au dernier recensement, a continuellement augmenté et ne peut qu'encourager l'ABC à se lancer dans l'aventure de la rue du Coq. L'ABC se doit d'avoir un outil de travail qui lui permette de continuer à inventer, à propulser les talents en puissance, à recevoir les spectacles «off» ou «underground». Le statu quo ne peut qu'entraîner une forme de régression. Le cinéma, vieillissant, en son état actuel, ne pourrait que mourir d'ici 5 ou 6 ans. C'est autour du cinéma,



Le bâtiment de la rue du Coq semble un endroit idéal pour l'aménagement d'un centre culturel.

photo Leuenberger

## Objectif 100.000 francs

Les pouvoirs publics, ville et canton, ont montré leur intérêt pour le projet et ont accordé leur soutien politique et financier. L'investissement total a été devisé à 2.450.000 francs. A ce jour ont été réunis 120.000 francs du canton de Neuchâtel, 150.000 francs de la Loterie romande, 80.000 francs de la LIM, un crédit hypothé-

taire est en cours pour 1.400.000 francs. Sous réserve de l'approbation du crédit par le Conseil général, la contribution de la commune pourrait correspondre à la valeur du bâtiment.

Afin de constituer la totalité du financement, 5 à 8%, une société coopérative s'est rapidement présentée comme la solution juridique la plus

proche de l'esprit de la maison. Le capital sera constitué par l'émission de parts de 500 francs donnant le statut de coopérateur et par les dons. L'objectif de cet appel est de réunir 100.000 francs, le plus rapidement possible, condition sine qua non du passage de l'information au Conseil général.

DDC

du café, que s'opère le brassage des publics, que naissent les projets, que s'organisent les spectacles, les concerts, puis, à travers l'activité théâtrale se focalise la dimension humaine. Certes à l'ABC on consomme des produits culturels, mais on crée, on échange des idées. L'accessibilité à chacun en fait un lieu apprécié, constitue sa singularité, son esprit.

### Un lieu idéal

Le bâtiment de la rue du Coq, c'est en fait l'ancien relais des Travaux publics. Edifié au XIXe siècle, agrandi, il a abrité des écuries. Trois ni-

veaux, des dalles de béton de 8 mètres de largeur d'une façade à l'autre. Un lieu idéal qui dotera le Centre de culture d'un moyen d'action adapté à ses besoins. Selon les plans de l'architecte Georges Haefeli, le bâtiment comprendra à l'ouest, en sous-sol, une salle de cinéma de 100 places, son dolby, grand écran, éléments qui conduiront à développer l'offre, à collaborer avec les écoles, à la renaissance d'un ciné club. Au rez-de-chaussée, un café de 60 sièges, lieu de liaison et d'accueil pour les artistes, se muera en foyer. Une ouverture sur la

place du Stand, pourrait s'étendre en terrasse l'été. Administration, chambres d'hôtes, ateliers d'artistes et autres locaux proches du concept général, se situeront au premier étage. Le théâtre, 80 places, sera aménagé en verticalité, avec une galerie, dans la partie historique du bâtiment.

L'acceptation du projet par le Conseil communal qui, par là même reconnaît le développement positif de l'ABC, réjouit le comité présidé par Annie Junod, Francys Schori, Roger Tschampion, Catherine Meyer.

Denise de Ceuninck

## D'un pôle à l'autre Deux photographes exposent au MHN



L'envol d'une océanite de Wilson, oiseau de Patagonie.

photo Yves Bilat-sp

Les Inuit le disent: le temps et les glaces nous rattrapent. Mais jusqu'au 27 avril, avec une superbe exposition de photos, le Musée d'histoire naturelle offre un répit. Deux naturalistes, Jacques Ioset et Yves Bilat, ont arrêté le temps; le premier aux confins de l'hémisphère nord, l'autre en terre pampéenne de l'hémisphère sud. L'exposition s'est ouverte hier.

Ayant à peine quitté les «Natures d'artistes» et avant de s'enfoncer dans les antres souterrains des spéléologues, Marcel Jacquet, conservateur du MHN, et son adjoint, Jean-Denis Blant, proposent une exposition surprise.

Le Neuchâtelois-Jurassien Jacques Ioset (il est né à Neuchâtel mais vit à Courfvaivre) parcourt le Grand Nord et le Chaux-de-Fonnier Yves Bilat, établi en Argentine, sillonne la pampa. Ainsi le MHN lance un pont entre les extrêmes, y ajoutant quelques animaux de sa réserve, histoire de montrer la réalité figée face à l'image qui soudain apporte la vie.

Curieux contraste qui ne saurait s'arrêter là. Les férus de sciences naturelles et les ornithologues avertis sauront d'eux-mêmes trier les animaux venus du sud d'avec ceux résidant au nord. Mais les profanes pourraient bien se mélanger les pinceaux, les paysages de glaces et les ciels chargés distillant le même envoûtement.

Lors de plusieurs expéditions, Jacques Ioset, membre d'un groupe de recherche sur l'écologie arctique, a suivi les traces de lours blanc et d'autres animaux et oiseaux. Un récit d'expédition, avec dias, a montré les conditions extrêmement difficiles de cette chasse à l'image et à l'observation: 65 heures d'affût pour tirer le portrait d'un gerfaut...

Quant à Yves Bilat, enfant de La Chaux-de-Fonds et licencié en sciences naturelles de l'Université de Neuchâtel, il réside depuis trois ans en Argentine et poursuit des recherches à l'Université de Mar del Plata. Dans la Pampa déprimée, une région proche de Buenos-Aires, il traque la faune et la flore, donnant à

voir des animaux mystérieux comme le tatou velu, le ragonin, et des volées d'oiseaux inconnus. Avec son cousin Luc Torregrossa, il projette de réaliser un livre qui serait beau à regarder entre les photos et les peintures, doté encore d'un volet scientifique.

IBR

«Du Spitzberg à la Pampa», Musée d'histoire naturelle, Hôtel des Postes, jusqu'au 27 avril.

### AGENDA

**Club 44** Jean-Pierre Jelmini sera ce soir jeudi 20 février au Club 44, 20 h 30, pour parler de l'apport des écrits personnels à l'histoire régionale.

**Thé** Le club local de l'Association chrétienne féminine internationale prépare un thé pour cet après-midi de 14h à 16h, avec notamment un speech de Marianne Wiedmer intitulé «Un secours dans la nuit». Réservations au tél. 913 09 09 et 926 08 93. /réd.

## Quinzaine haïtienne Bien parti

Portés par la vague haïtienne qui déferle sur la ville, théâtres, libraires, écoles, musée, cinéma: tous sont de la fête. La table ronde, organisée par la Revue (vva) a réuni de nombreux auditeurs, mardi soir, à Beau-Site. Nous y reviendrons. Voici les prochains rendez-vous:

- vendredi 21 février, 20 h 30, Beau-Site - «Haïti d'île et d'exil» montage de textes d'écrivains, dits par les adolescents du Théâtre des enfants du TPR;

- samedi 22 février, de 10 à 12 h, librairie La Méridienne (Marché 6) les écrivains haïtiens dédicacent leurs ouvrages.

A Beau-Site à 20 h 30, Mimi Barthélémy présente une soirée de contes et de musique. Amos Coulanges guitare classique et voix, Serge Tamas, guitare jazz et percussion, seront ses partenaires. Le spectacle relate les aventures de trois personnages emblématiques de l'exil.

DDC

### District de La Chaux-de-Fonds

Robert Nussbaum  
Irene Brossard  
Pierre-François Besson  
Christiane Meroni  
Tél. (032) 911 22 10  
Fax: (032) 911 23 60

### AVIS URGENT

Téléseaux:  
**VIDÉO 2000 S.A. - CODITEL**  
**Avis de coupure**  
Suite au remplacement d'un câble principal, les programmes radio FM suivants:  
SWF 1, SWF 2, France-Inter, France Culture, France Musique, Radio Suisse italienne, et Fréquence-Jura seront interrompus de 7 h 45 à 14 h 00, jeudi 20 février 1997.

## Bikini Test Easy Listening Party gratuite

Vendredi soir, les maîtres-mots à Bikini Test seront «décontraction», «fun» et «décalage». La DJ anglaise Miss B. et le redoutable DJ Golden Guy de la Dolce Vita nous inonderont de lounge music de 21h à quatre heures du mat'. Et c'est gratuit, ce qui ne gâte rien.

Lounge music, easy listening, musique d'ascenseur ou de supermarché: appelez ça comme vous voulez, mais ne vous départissez jamais d'une bonne dose de second degré. C'est la dernière folie à la mode: le recyclage de musiques de cocktail et d'accompagnement fait se télescoper les époques. Musiques de films psychédéliques, nunucheries yéyé, funk en caoutchouc, ritournelles exotiques, surf lobotomisé, orchestres pompiers (l'axe Ray Conniff-James Last), Jazz coll, dégoulinements d'orgue Hammond: si c'est kitsch, c'est que c'est

bon. Comment ne pas se faire son petit film personnel avec ces musiques d'antan qui réveillent forcément des réminiscences enfantines?

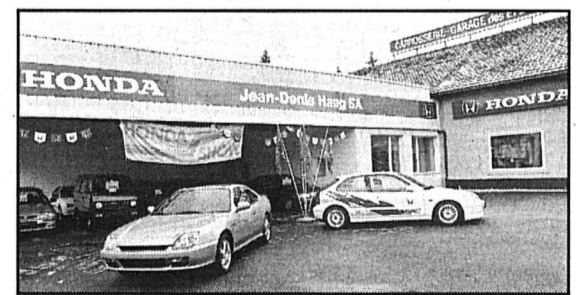
Le succès de l'easy listening est facile à comprendre: l'implication demandée est minimale, c'est drôle, relaxant et ça vous catapulte pour quelques heures dans le passé, fifties, sixties ou seventies. Des époques que la jeunesse actuelle confond d'ailleurs allègrement, où le chômage relevait de la science fiction et l'avenir quand on prenait la peine d'y songer - apparaissait rose bonbon. Avec des paillettes.

Sirotez un cocktail, comparez les platform-boots de votre voisine à votre tenue Star Trek ou au costar strict de votre pote Raoul: James Bond surgirait au même moment que ça ne vous étonnerait pas plus que ça.

EPC

### PUBLIREPORTAGE

## GARAGE ET CARROSSERIE DES EPLATURES Jean-Denis Haag S.A. Vente automobiles



Boulevard des Eplatures 25-27 - 2304 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/926 04 55 - Fax 032/926 09 55 - Nâtel 079/333 04 53

SAMEDI 22 FÉVRIER, EN AVANT-PREMIÈRE DU SALON DE GENÈVE  
Amis automobilistes et fidèles clients, venez voir les nouvelles Honda  
**PRELUDE 2.0i + 2.2i 4WS ET CIVIC 1.6 VTI RALLYE**

Jean-Denis Haag, Roland Guinand et Daniel Sbarzella vous attendent!  
AU GARAGE ET CARROSSERIE DES EPLATURES - LA CHAUX-DE-FONDS  
Les meilleures conditions d'achat, reprise, leasing... seront proposées!

Un voyage à Paris est offert à chaque acheteur et un billet de salon à chaque visiteur jusqu'à épuisement du stock!

Alors... à samedi et meilleures salutations

## DIVERS

### GRANDE VENTE

POUR:  
SERRURIERS,  
MÉCANICIENS,  
ENTREPRENEURS

Pieuse Colly 4 m - Cisaille Colly 4 m/10 mm - Grignoteuse Euromac 220/6 - Scie à ruban à métaux 280 - Fraiseuse Reiden 110/300 - Tour Schaublin 102 - Perceuses à colonne - Perceuse magnétique - Layettes s/roulettes - Perceuses, meuleuses neuves et occasion - Timbreuse électronique - 9 établis serruriers 450 kg chacun - Etablis Lista - Etau Heuer - P. à souder à fil - Postes autogène - Outillages - Rayonnages à palettes - Lots de ferraille - Palettes CFF et cadres - Fourches à p. - Transpalettes - Palans à chaîne - Compresseur - Aspirateur industriel - Autos-laveuses - Bureaux - Planches à dessins - Ordinateur, etc. - Divers mécanique, serrurerie, bureaux - Monte-tuiles.

Vente: vendredi 21.2. et samedi 22.2.  
9 à 12 heures, 13 à 18 heures  
à Boudry, Bacconnière 51, Usine 3  
BHIP-Treuberg, tél. 032/842 14 60

28-76370

### HELVETIA PATRIA



La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 72

Nous favorisons la relance  
économique avec des prêts  
hypothécaires

## dès 4% !!!

Avantages fiscaux

Conseils et calculs personnalisés  
par nos spécialistes

Demandez un entretien  
sans engagement à Valérie  
au 032/913 23 08

Qui dit mieux!

Solution du mot mystère  
CAPITOLE

132-2795

## GASTRONOMIE

BAR - RESTAURANT - RÔTISSERIE



### Le Ranch

Chez Francis et Paulette  
Verger 4 - 2400 Le Locle  
Tél. 032/931 29 43  
Fermé le dimanche

Soirée raclette à gogo

avec orchestre de jazz  
shock hot Stompers  
Fr. 25.-

Prière de s'inscrire

132-2734

## DIVERS

Unique exposition permanente  
de caravanes

### Adria - Cristall Knaus - Eiffeland

G. Walther et H. Fasel  
Caravanes-Entretien  
Av. de la Plage, 1400 Yverdon  
Achat - Vente - Reprise  
Tél./Fax 024/426 44 00

196-799766

### HÔTEL DE LA COURONNE

Les Brenets, tél. 032/932 11 37

Menu de dimanche

Truite au bleu, steak de veau provençale,  
garniture, dessert, café. Fr. 26.50

Vendredi 28:

commémoration du 1er mars,  
orateur M. le C.E. Hirschy  
Tripes ou choucroute, Fr. 19.50  
org. PL-PPN, réservation appréciée

132-2770



## Pêcheurs

LE CATALOGUE 1995-97  
et ses deux suppléments

La BIBLE du pêcheur

Envoi contre Fr. 7.- en timbres-poste ou  
CCP 17-6-0, gratuit dès Fr. 100.- d'achat

Sur 3 niveaux: 450 m<sup>2</sup>  
Visitez notre magnifique maga-  
sin, le plus grand de Suisse.  
Un choix incroyable, mais vrai.

Avec nous, vous êtes  
bien au bord de l'eau

## ACTIONS

Canne télé réglable 400cm Fr. 79.-  
Canne Vairon 3 él. 2,85 m Fr. 119.-  
Gilet de pêche 21 poches Fr. 79.-  
Nouveau Contact 400 Fr. 239.-  
Ensemble brochet Fr. 99.-

PECHES SPORTIVES  
RUE DE LAUSANNE 55  
026 322 55 33 FRIBOURG

17-252049/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

# GARAGE DU RALLYE SA Le Locle

Tél. 032 / 930 0 930



L'esprit des Grands  
Chefs règne au  
Garage du Rallye

La hache de guerre OPEL déterrée

Offres du tonnerre  
« Nous leçons dans vos  
pensées ».

## EXPOSITION PRINTEMPS DES PRIX SCALPES

Vendredi et Samedi 21 et 22 février 1997 de 9 h. à 20 h.  
Dimanche 23 février de 10h à 18h  
Lundi 24 février durant les heures ouvrables

concours: « le chemin des indiens »

Première Suisse  
SINTRA



A. et P.-A. Dumont, R. Gyax, D. Ballot et toute  
l'équipe du Rallye vous attendent avec plaisir.

Piste d'essai  
"ABS et  
Antipatinage"

DANCE OPEL 97'

NOUVEAU SINTRA

CORSA Eco

ASTRA TOURING

VECTRA CARAVAN 2.0 Tdi

OMEGA MONTANA

TIGRA 1.4i 16V SAFE-TEC

FRONTERA 2.5 Tdi

COMBO TOUR

Pour les enfants: garderie des P'tits Sioux



132-2170

## ENSEIGNEMENT

Pour nos cours de vacances de langues en Suisse romande et Suisse  
alémanique, nous cherchons:

- 20 enseignant(e)s de français
- 10 enseignant(e)s d'allemand
- 5 enseignant(e)s d'anglais

- 3 filles au-pair

Durée d'engagement: 2-8 semaines (printemps/été). Travail varié dans  
team jeune et international. Logement interne. Sans permis s'abstenir.

Demandez le descriptif d'emploi et autres renseignements à:

SLC Séjours Linguistiques SA  
Av. des Alpes 62  
CH-1820 Montreux  
Tél. 021/963 65 00  
Fax 021/963 85 45



720/215944/ROC

## DIVERS

Amicale - Association nationale  
des Frontaliers de France

Assemblée générale/imposition

Damprichard vendredi 21 février 1997  
à 20 h 15 Salle du cinéma

132-2084

### «LA SIBERIENNE»

OUVERT

Samedi 22 février

9 h 30 - 12 h / 13 30 - 18 h

Dimanche 23 février

9 h 30 - 11 h 30 / 14 h - 17 h

Atelier artisanal fourrure et cuir  
Temple 22 - 2416 Les Brenets - Tél. 032/931 13 75

Profitez! Rabais de 10 à 50%  
sur tout notre stock

de fourrure, cuirs doublé agneau retourné, pelisses etc... pour  
homme et dame.

Notre atelier est à votre disposition pour toutes réparations,  
transformations. Confection sur mesure, en fourrure, cuir,  
alcantara (grand choix de coloris tout textile! Travail soigné  
sur devis. Egalement avec vos peaux.

132-2147

Seulement  
jusqu'au 1er mars

# SOLDES CUISINES BAINS

Super-rabais exceptionnel!

Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et  
appareils électroménagers de toutes les grandes mar-  
ques! Apportez-nous vos plans. Nous créerons avec vous  
la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de  
commande pour montage jusqu'en automne 1997.

Entreprise générale FUST

Votre directeur des travaux de la maison FUST se charge pour  
vous de l'ensemble des transformations (cuisines, salles de  
bains, bâtiments), y compris la planification. Offres, auto-  
risations, ouvriers, direction du chantier et contrôle.  
Et cela pour un prix fixe garanti. Posez-nous vos questions!

# Ing.dipl. FUST CUISINES BAINS

Electroménager, TV/HiFi/Vidéo, Photo, PC, CD

Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), Bd des Eplatures 44 032/926 16 50  
Neuchâtel, Rue des Terreaux 5 032/725 53 70  
Yverdon, Rue de la Plaine 9, Rte Soleure 122 032/344 16 04  
024/425 86 16  
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques 0800/559 111  
EG=(Succursales Cuisines / Salles de bains avec département Entreprise Générale)

# Réactions Le rapprochement ALL/TC-TRN renforce la région

De manière générale, les Loclois ne semblent pas traumatisés à l'idée du rapprochement de «leurs» ALL (Autobus du Locle SA) avec la compagnie chaux-de-fonnière TC-TRN. Certes, beaucoup relèvent qu'ils étaient sentimentalement attachés à la société locloise (même s'ils ne recouraient pas à ses services), et que c'est de nouveau quelque chose qui fiche le camp du Locle. Les personnes rencontrées hier, informées par la presse, admettent toutefois pour la plupart qu'une telle collaboration était inéluctable et que de tels regroupements sont de nature à renforcer la région.

Jean-Claude Perrin

Le président du Musée d'horlogerie du château des Monts, Charles-André Breguet, tient exactement ce discours. «A tous points de vue, nous devons rapprocher les deux villes du Haut. Il s'agit d'une question de survie pour la totalité de nos montagnes». Il remarque, à ce propos, que les musées d'horlogerie des deux villes se sont déjà engagés dans cette voie en organisant communément une importante exposition destinée à célébrer le 250<sup>e</sup> anniversaire d'un de ses célèbres homologues, le fameux horloger Abraham-Louis Breguet. «Comme pour les ALL, des problèmes financiers nous ont poussés à nous regrouper». Le président du musée des Monts souhaiterait, par

contre, que l'étude d'une meilleure desserte de cette institution, par les transports publics, soit étudiée.

### Regrets et souhaits

«Si d'un côté on peut regretter qu'on se fasse une fois de plus bouffer par La Chaux-de-Fonds, il faut constater qu'à Genève, par exemple, une seule compagnie sillonne cette agglomération au travers de plusieurs communes. Et sur des plus grandes distances que celles séparant La Chaux-de-Fonds du Locle», observe un postier.

En attendant justement le bus de 11h15 pour les quartiers est, une utilisatrice régulière des ALL, se console en sachant que les prestations actuelles seront maintenues. «Dommage», toutefois «que ce soit de nouveau quelque chose qui fiche le camp à La Chaux-de-Fonds». Mais, «du moment que ça change, il serait agréable, pour des retraités comme nous, sans voiture, que des bus circulent aussi le samedi après-midi et le dimanche. Comme à La Chaux-de-Fonds», plaide cette dame aux cheveux blancs.

### La place du Marché d'abord

Les commerçants loclois sont d'un avis quasi unanime. Ce n'est pas le projet du rapprochement entre les ALL et les TC-TRN qui fait problème, mais plutôt celui de la liaison routière interville instaurée depuis tantôt deux ans. «Ce mode de transport favorise l'exode de notre clientèle vers La Chaux-de-Fonds et surtout



Ce n'est pas sans un pincement de coeur que les Loclois voient disparaître les ALL. Mais du moment que les prestations restent assurées... photo Perrin

les grands centres commerciaux des Eplatures», résume l'un d'eux. Si ce problème est préoccupant admet la fleuriste, Mme Frey, celui de la revitalisation des Galeries du Marché, pour les Loclois, l'est tout autant. C'est donc avec soulagement qu'elle salue le projet allant dans ce

sens. A quelques pas de son magasin, une cliente du marchand des Quatre saisons, René Aerny, se montre pour sa part plutôt effarée de voir l'état environnemental de la place du Marché en désignant les tristes façades du centre-ville. Elle appuie son propos en montrant surtout l'im-

meuble Daniel-JeanRichard 30 devant lequel s'arrêtent précisément les bus. Qu'ils soient frappés aux sigles des ALL ou des TC-TRN cela n'a, pour elle, qu'une moindre importance. L'esthétique de la place est, à ses yeux, bien plus importante.

JCP

### Histoire de dents!

La violente réaction du popiste, Frédéric Blaser, à l'annonce de l'étrange collaboration projetée entre les ALL et les TC-TRN, n'est pas passée inaperçue. Sans aller aussi loin dans ses vues, certains vieux Loclois partagent, partiellement du moins, son avis. A propos de ses tonitruantes déclarations le «vieux lion», sans «en faire une affaire d'Etat» assure qu'il a voulu faire comprendre que, tant dans le projet de rapprochement entre les ALL et les TC-TRN, que le Cifom, Le Locle risque d'être financièrement perdant. «Je n'ai pas voulu dire que Le Locle en prendra plein les dents, mais que le Cifom est une affaire purement chaux-de-fonnière, avec une direction et un directeur chaux-de-fonnier. Et que le jour ou celui sera loclois, les poules auront des dents». Frédéric Blaser a le sens des formules et tient à préciser sa position par celle-ci: «Je ne suis pas contre La Chaux-de-Fonds, mais pour Le Locle. Je ne critique pas les autorités de la ville voisine, mais souhaiterait que les membres de l'exécutif du Locle prennent exemple sur leurs homologues dans la manière dont ceux-ci savent défendre les intérêts de leur cité».

Quant au projet, avorté, d'un hôpital régional au Crêt-du-Locle, il précise qu'à l'époque celui-ci avait été rejeté, tant par les PPN et les socialistes des deux villes, et que seuls, les popistes, étaient acquis à cette idée. En fait, les relations plus ou moins tumultueuses entre les deux villes du Haut pourraient faire l'objet d'un excellent travail de licence universitaire pour un étudiant en recherche d'un sujet historique ou sociologique.

JCP

## Gymnastique Les Brenassiers se donnent en spectacle

Lorsque l'on voit l'imposante cohorte de gymnastes de tous âges qui composent la section des Brenets de la Société fédérale de gymnastique, on a peine à imaginer qu'il reste encore du public pour les applaudir lors de la soirée. Et pourtant! La halle de gym était comble, samedi soir, de spectateurs ravis.

Il faut dire que le spectacle fut d'une très bonne tenue. Les participants avaient travaillé leurs numéros et cela se remarquait. Il y eut la fraîcheur des exercices de la gym mère-enfant, où le plaisir des petits était particulièrement évident. On admira le ballet «Cats» des pupilles, la précision du «Macarena» de la féminine, la sou-

riante prestation des petites pupilles hawaïennes, les productions des dames, les démonstrations des jeunes gymnastes aux engins et aussi les exercices de ceux de la gym du 3<sup>e</sup> âge, étonnants de vitalité et de souplesse.

Si la gym hommes est en manque d'effectifs, ses membres surent toutefois provoquer le rire grâce à leur plaisir de se déguiser pour offrir un ballet mixte. C'était de... «La pure folie», comme s'intitulait leur numéro!

On passa ainsi par tous les rythmes, par toutes les latitudes, de l'Amérique de Pocahontas au pays des Schtroumpfs en passant par

Mexico dans un spectacle coloré et joyeux qui fit oublier la vétusté des lieux. Le président souhaita seulement que dans deux ans, pour la prochaine soirée, les locaux soient restaurés!

Les acteurs furent réunis dans de mêmes applaudissements, qui obligèrent à de nombreux bis, et ce fut la juste récompense de la volonté de chacun de présenter un spectacle sans bavure, au prix d'une soignée préparation.

La soirée de la gym est un moment important de la vie villageoise. Les gymnastes en sont conscients et, fort heureusement, le public aussi.

RDN



Le spectacle fut d'une très bonne tenue.

photo Déran

## Horloge du Moutier L'énigme est résolue

Dans un article paru samedi 8 février, relatif à l'histoire du Moutier de Locle (dont l'édification fut achevée en octobre 1525) nous avons relevé que les historiens divergeaient quant au créateur de la première horloge (installée en 1630) au sommet de cette tour. Seule certitude, la date, et son prix: 500 livres légères. Au terme de recherches menées par un passionné d'histoire, l'artisan de ce premier garde-temps public est maintenant connu. Il s'agit d'Abraham Perret, dit Tornare, (pas Perrelet, comme le prétendaient certaines sources), de Renan, (Jura bernois). Il n'était donc pas «remouleur» à La Sagne comme certains l'avaient écrit.

Ces informations dignes de foi ont été tirées des manuscrits contenus dans la bibliothèque des pasteurs de la ville de Neuchâtel, maintenant confiées aux archives de l'Etat du canton.



En revanche, la provenance des pierres de la Tour du Moutier ne fait aucun doute. Ces gros moellons de calcaire, régulièrement taillés, proviennent bien de la carrière du Crozet, maintenant abandonnée. Située dans une forêt, à proximité de la ferme tenue depuis plusieurs générations par la famille Billod, les stigmates de cette exploitation

sont encore bien visibles. Sur place d'ailleurs, d'anciennes pierres déjà taillées (photo Perrin), sans doute brisées au moment de leur chargement sur les chars devant les transporter, sont encore présentes. Elles avaient parfois pris corps dans la construction des murs des pâturages.

JCP

## Pompiers Bonne opération de recrutement

L'opération de recrutement destinée à étoffer le bataillon des sapeurs-pompiers du Locle a connu, cette année, un beau succès. Rappelons que quelque 360 jeunes gens et jeunes filles, des classes d'âge 1976 (sollicités pour la première fois), ainsi que 1975 et 1974 (informés à titre de rappel) avaient reçu une lettre personnelle les invitant à participer à une soirée d'information sur le service du feu, en vue de leur éventuelle incorporation dans le bataillon des sapeurs-pompiers. Au terme de celle-ci, 27 personnes ont décidé d'en faire partie. «C'est un

beau résultat», commente le commandant du corps des pompiers, Gilbert Miche. «Parmi ces 27 jeunes figurent une dame, une demoiselle et 25 hommes. La seconde ainsi qu'un de ces messieurs ont été affectés à la police de route, alors que les autres rejoindront les compagnies de sauvetage et d'extinction», précise-t-il. Au terme de cette opération de recrutement, complétée par la remise immédiate des équipements de soldats du feu, l'effectif du bataillon a passé à 164 membres.

JCP

### BRÈVE

#### La Chaux-du-Milieu Week-end «pub irlandais»

Le pop-dj singer irlandais Sam Seale était déjà venu trois fois au Post Bar de La Chaux-du-Milieu. La dernière fois, c'était pour accompagner son compatriote Francie Conway. Il s'y est plu, il faut croire, puisqu'il a lancé à Paul Nicolet: «Un week-end, je reviendrais bien ici avec ma femme et mes enfants». Peu après, il téléphonait pour dire que c'était OK. Et voilà! Ce week-end sera plutôt pub irlandais au Post Bar, avec les soirées de demain et de samedi animées par un gars qui s'y connaît. /rd

# Denier de l'Eglise Plus de 27 millions pour payer les prêtres

**Les chrétiens franc-comtois ne se font pas prier pour apporter leurs deniers aux prêtres vivant du produit de cette unique ressource, mais la générosité, massive dans le Haut-Doubs, est très élastique ailleurs.**

Alain Prêtre

Le denier de l'Eglise, à ne pas confondre avec la quête du dimanche, est proposé une fois par an, son produit étant essentiellement consacré à la rémunération des prêtres et à leur couverture sociale. Les résultats sont impressionnants: 19,1 millions pour le diocèse de Besançon en 96 et 8,5 millions de FF pour celui de Belfort-Montbéliard-Héricourt. Marie-Claire Manton, économiste diocésaine pour Besançon, observe que «les chrétiens sont très généreux», signalant que «le diocèse de Besançon est au 42e rang sur 95 pour sa population mais au 8e pour ses ressources».

La diminution du nombre de donateurs est compensée par le montant des versements. Marie-Claire Manton situe la moyenne des dons aux alentours de 270 à 300 FF. Claude

Roze, son collègue du diocèse de Belfort-Montbéliard, prenant pour exemple «sa» paroisse de Valentigney, estime que le denier de l'Eglise s'exprime dans une fourchette de 5 FF à 5000 FF par habitant. Le diocèse de Besançon récoltait huit millions en 1980, 12,9 millions de FF en 84 pour atteindre 19 millions de FF l'année dernière. «Une augmentation constante, mais qui depuis 1987 ne suit plus le coût de la vie», souligne Mlle Manton.

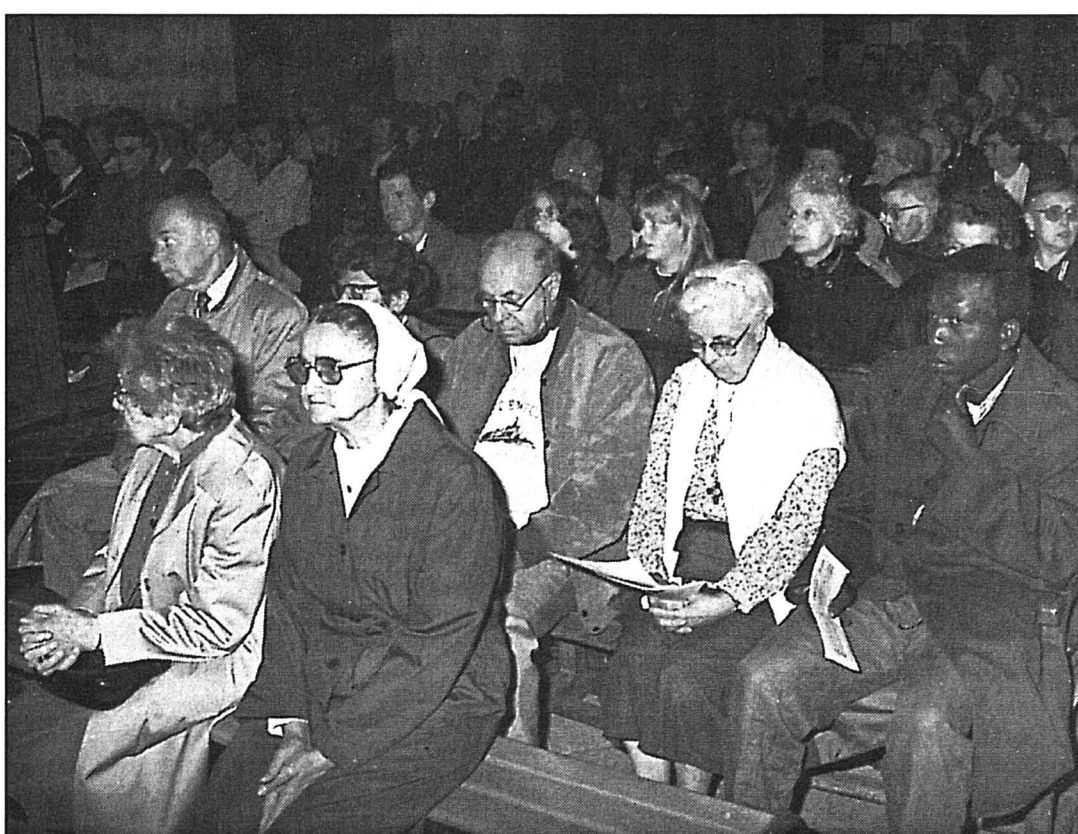
## Le Haut-Doubs donne quatre millions

La part des doyennés à ce denier est évidemment très variable et très inégale aussi, selon que l'on se trouve dans un bastion de la foi catholique ou au contraire dans un secteur moins pieux. On remarque par exemple que l'apport du Haut-Doubs (environ 60.000 habitants), de plus de 4 millions de FF, est supérieur à l'enveloppe bisontine (3,4 millions de FF pour 114.000 habitants). L'analyse des résultats 96 révèle que huit doyennés de Besançon et sept à Belfort ont amélioré le résultat de 95 et que cinq et quatre sont respectivement en

baisse. Belfort (2,044 millions de FF), Montbéliard (1,041), le Haut-Doubs forestier (2,373), le Haut-Doubs horloger (1,708) ou encore Vesoul (1,861) ont progressé alors que Lure (1,2), Luxeuil (1,032), Faverney-Jusey (819.000 FF) ou Delle (565.000 FF) ont reculé.

Marie-Claire Manton considère que l'effritement du denier de l'Eglise en Haute-Saône est «le reflet de la situation économique dégradée dans ce département». D'une paroisse à l'autre, les écarts peuvent aussi être importants. «Là où il y a un prêtre très dynamique qui a le contact avec les gens, les résultats sont très bons alors qu'à côté c'est nettement moins positif», explique Claude Roze, souhaitant que le denier de l'Eglise devienne «une véritable pastorale de proximité». M.-C. Manton partage cette approche tout en reconnaissant «qu'aller déposer les enveloppes du denier de l'Eglise chez les gens est un travail ingrat». Et il arrive que les collecteurs se trouvent face à des situations plutôt inattendues. «Je connais des catholiques qui ne donnent rien», signale Claude Roze.

PRA



Le don moyen du paroissien franc-comtois est de l'ordre de 300 FF.

photo Prêtre

## Près de 500 prêtres au SMIG

Le denier de l'Eglise permet d'assurer aux quelque 467 prêtres des diocèses de Besançon et de Belfort-Montbéliard un traitement de 5115 FF net par mois.

«Nos prêtres touchent à peu près le SMIG», observe Marie-Claire Manton. Ils sont 331 dans le diocèse de Besançon dont 78 en retraite et 136 dans le diocèse de Belfort-Montbéliard. Le denier de l'Eglise indemnise en

outre quinze religieuses au service du diocèse de Besançon et dix-sept animateurs laïcs dans celui de Belfort-Montbéliard. Le denier de l'Eglise entre pour 66% dans le budget du diocèse de Besançon. Les quêtes représentent 6% des recettes, le casuel 5% et les autres produits 23 pour cent. Dans les autres produits entrent notamment les legs. «On nous lègue par testament de

dons, jusqu'à un million de francs et plus», signale Marie-Claire Manton. Ces biens cédés aux œuvres diocésaines sont exonérés de droits de succession. Généralement, ils proviennent de prêtres, de célibataires ou de couples mariés sans héritier, sachant que «des vieilles filles» représentent pour l'Eglise de juteuses sources de profit.

PRA

## Denier et politique

Il est difficile d'établir une corrélation entre sensibilité politique et denier de l'église, mais il semble que le taux de pratique religieuse influe davantage sur le baromètre de la générosité que les réflexes anticléricaux ou idéologies «pas très catholiques». Là où la foi est solidement enracinée, le denier de l'église produit des miracles. C'est le cas de Montbenoit, 238 habitants, donnant quasiment une somme égale à Bethoncourt avec ses 7448 habitants. Charquemont et le

Russey, communes où une certaine gauche plutôt anticléricale a toujours fait recette accomplissent pourtant leur devoir d'église normale. Par contre à Morteau, ville tenue par la droite mais où la CGT et le parti communiste conservent un certain degré de sympathie sans parler d'un socialisme assez actif, le denier de l'église est faible. La capitale horlogère (6400 habitants) verse royalement 226.000 FF assez largement distancée par Pont-de-Roide (260.000 FF) comp-

tant 1600 habitants de moins.

C'est peut-être paradoxalement en terre protestante, en l'occurrence à Montbéliard, exception faite du Haut-Doubs évidemment, où la générosité se manifeste avec le plus de vigueur. Claude Roze observe en effet que «les paroissiens de Saint-Maimbœuf, déjà sollicités pour le ravalement de leur église classée n'ont pas diminué le denier de l'église, au contraire».

PRA

## Sports d'hiver Où peut-on encore skier?

La pratique des sports d'hiver se réduit à quelques sites préservés au-dessus de 1100 mètres.

Dans son dernier bulletin d'enneigement l'Espace Nordique Jurassien, gestionnaire du réseau de ski nordique, dresse un état des lieux et des conditions. «Du nord au sud du massif, on mesure de 0 à 5 cm vers 900/100 m, de 5 à 40 cm entre 1000 et 1200 mètres. La neige est humide et fondante. La pratique du ski de fond est en général possible à partir de 1100 m, mais l'enneigement est très irrégulier, faible dans les secteurs exposés, meilleur dans les secteurs abrités», souligne ce bulletin. Concrètement, dans le Haut-Doubs, les sites nordiques encore skiables concernent Les Fourgs avec 15 km, le Mont-

d'Or avec 30 km, le Val de Mouthe avec 50 km, Chapelle-des-Bois avec 50 km. Le Haut-Jura, et en particulier Prémanon et la forêt du Massacre offrent encore une centaine de kilomètres de pistes praticables. S'agissant du ski alpin, le communiqué de l'ENJ signale que les trois grandes stations du massif, à savoir Métabief, Les Rousses et Mijoux-Lelex fonctionnent avec un enneigement respectif de 40 cm, 80 cm et 90 cm. Il est conseillé évidemment avant de prendre l'une ou l'autre des destinations mentionnées plus haut de téléphoner aux répondants. Allo Neige au 03 08 36 68 02 25 pour le Doubs, au 08 36 68 02 39 pour le Jura ou encore au 03 81 53 55 88.

PRA



La pratique du ski n'est possible qu'au delà de 1100 mètres d'altitude.

photo Prêtre

## MÉMENTO

**De garde** Dimanche 23 février: Médecins.- Val de Morteau: Dr Roze, Montlebon, tél. 03 81 67 47 77. Grand'Combe Châteleu et Le Saugeais: Dr Jeannier, Gilley, tél. 03 81 43 32 08. Le Russey: Dr Roge, Le Russey, tél. 03 81 43 70 27. Plateau de Maïche: Dr Droujinisky, tél. 03 81 64 00 84.

Pharmacies. Val de Morteau: Bapteste, Morteau. Plateau de Maïche-Le Russey: Dimaglio, Maïche. Dentistes. Dr Gillet, Maïche, tél. 03 81 64 11 31.

**Cinéma Le Paris, Morteau** «Le bossu de Notre Dame»: vendredi et mardi

14h30; dimanche 16h30. «Le plus beau métier du monde»: vendredi 18h30; samedi et mardi 16h30.

«Microcosmos» (le peuple de l'herbe): jeudi 18h30; vendredi 16h30; dimanche 14h30.

«L'incroyable voyage à San Francisco»: jeudi et samedi 14h30; lundi 16h30.

«Tout doit disparaître»: jeudi 16h30; lundi 14h30; mardi 21h.

«La Rançon»: samedi 21h; dimanche 18h30.

«Fargo»: samedi 18h30 et 23h15; lundi 21h.

«Capitaine Conan»: jeudi 21h; vendredi 23h; lundi 18h30.

«Oui»: vendredi et dimanche 21h; mardi 18h30.

**Cinéma salle Saint-Michel, Maïche** «Le bossu de Notre Dame»: samedi 18h; dimanche 20h45; lundi 18h.

«Daylight»: jeudi 18 h; vendredi et samedi 20 h 45; dimanche 18 h.

**Théâtre** Montlebon, salle des fêtes: vendredi, 20h30, la troupe «Les Gaspachos» présente «Wanted, à qui la vache?» et «Terror of Oklahoma».

**Exposition** Morteau, château Pertuisier: «Les cahiers de doléances du Val de Mor-

teau». Jusqu'au 20 février. Pontarlier, chapelle des Annonciades: «Neiges», du 18 janvier au 16 mars.

Charquemont, salle polyvalente: jusqu'au 28 février, de 14h30 à 18h30, exposition des peintres et artisans sur bois de Charquemont.

**Divers** Maïche: jeudi, foire mensuelle (toute la journée).

Pontarlier: samedi, carnaval dès 14h30, avec l'Harmonie municipale de Pontarlier, les Tatches Guggen Music d'Yverdon et l'Harmonie des Charpains.

Les Combes, salle des fêtes: vendredi à partir de 21h, concours de tarot.

*Le projet de Grand canal Rhin-Rhône joue-t-il de malchance? Alors que la Déclaration d'utilité publique autorisant les acquisitions foncières sur les 215 km du tracé, entre Chalons-sur-Saône et Mulhouse, s'achève en juin 1998, le consensus politique qui s'était exprimé dans la loi du 4 février 1995, prescrivant la construction du Grand canal, s'effrite au gré des urgences du calendrier électoral. Deux députés néo-gaullistes de Franche-Comté, signataires de cette loi, s'en désolidarisent aujourd'hui.*

## Billet Doubs Grandes infrastructures: adieu aux armes...

Claude Girard, député du Doubs, annonce qu'EDF, héritier du mistigri du financement, ne pourra fournir que trois milliards de francs suisses sur sept, qu'il importe donc de provoquer un nouveau débat parlementaire. Jean Rosselot, député du Territoire-de-Belfort, est plus direct: il faut abandonner le projet et transférer au rail les moyens du Grand canal...

Le contre-feu de ses partisans n'a pas tardé: vendredi dernier, les maires de Marseille et Lyon, Jean-Claude Gaudin et Raymond Barre, signaient une charte de coopération réputée «capitale pour la mise en service du canal Rhin-Rhône».

S'il joue de malchance, le projet de Grand canal où de-

vraient circuler des barges de plus de 4000 tonnes, recouvre surtout une situation politiquement paradoxale: ses partisans ne courent aucun risque électoral, alors que les parlementaires de Franche-Comté qui ont adopté le projet, il y a deux ans, pourraient être censurés par leurs électeurs, l'année prochaine, avec la cascade de scrutins qui s'annoncent, législatifs et régionaux, en particulier. On peut deviner les craintes des députés de la majorité face à un projet, rejeté par la population comtoise, et dont les retombées économiques locales sont nulles.

Les perspectives sont tout aussi sombres pour le projet de TGV-Rhin-Rhône. Le gouvernement français a réaffirmé sa volonté de construire le TGV-Est en deux tranches, de part et d'autre des Vosges, au risque de retarder, voire de condamner le TGV-Rhin-Rhône dont le financement, sur la section Mulhouse-Dijon, n'est pas acquis, dont le phasage avec le Rhin-Rhône apparaît donc incertain, alors que l'obstruction du département du Jura au tracé Mulhouse-Dijon ne se réduit pas.

Ecartelé entre le nord et le sud, le Conseil régional de Franche-Comté joue les abonnés absents. Il est vrai que le silence lui convient mieux que la logorrhée: les vastes ambitions de son Schéma 2005 n'ont jamais dépassé le stade de la rhétorique vide.

Pierre Lajoux



# Extension de La Fontenelle Le syndicat intercommunal donne le feu vert

Le syndicat intercommunal du Centre scolaire du Val-de-Ruz a voté hier soir à Cernier le crédit de 3.990.800 francs pour l'extension de La Fontenelle. Cette nouvelle unité, d'une hauteur de deux étages, comprendra 12 salles, et devrait ouvrir ses portes pour la rentrée scolaire de 1998. Elle répondra aux besoins des 20 prochaines années.

Ivan Radja

C'est par 15 voix contre 4 que les membres du Syndicat intercommunal du Centre scolaire du Val-de-Ruz ont donné le feu vert pour l'extension du collège de La Fontenelle, hier soir à Cernier. Devisés à 3.990.800 francs, les travaux débuteront à la mi-mai. Si le calendrier est respecté, le gros œuvre devrait être achevé au 31 octobre, et les finitions en juin 1998. La remise de l'objet est agendée au 1er juillet de l'année prochaine. De ce montant, il convient de déduire la subvention cantonale, qui est de 1.180.900 fr. De plus, le prêt LIM devrait avoisiner les 700.000 francs.

Construit en 1971, le collège de La Fontenelle comptait 364

élèves lors de la première année scolaire. Ils sont aujourd'hui 581. La plus grosse hausse a eu lieu en 1987, année où le chiffre de 512 élèves a été atteint avec l'adhésion au syndicat des communes de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane. Elles rejoignent ainsi Cernier, Chézard-Saint-Martin, Le Pâquier, Fontainemelon, Dombresson, Fontaines, Les Hauts-Geneveys et Derrière-Pertuis. Le centre scolaire compte 32 classes pour l'année 96-97, qui occupent les locaux de La Fontenelle de la manière suivante: 28 salles au collège de Cernier, 2/aux Geneveys-sur-Coffrane, 1 salle spéciale et 1 classe géo/histoire itinérante. Des espaces qui conviennent pour l'effectif actuel, même si le taux d'occupation moyen n'est «que» de 67%. Il faut savoir qu'un taux d'occupation de 100% est impossible, et que par ailleurs il est indispensable que des salles soient disponibles en permanence pour des cours de soutien ou des travaux particuliers.

La décision d'augmenter la capacité d'accueil du collège est dictée par la hausse démographique prévue pour les premières années du XXIe siècle. Aujourd'hui déjà, l'accroisse-



Dès la rentrée scolaire de 1998, une extension de deux étages, qui sera construite à l'ouest des bâtiments actuels, augmentera la capacité d'accueil du collège de La Fontenelle avec 12 salles de classe supplémentaires.

ment futur du nombre d'élèves est vérifiable dans les écoles primaires du Val-de-Ruz. Ces

prévisions se basent également sur la statistique annuelle des assurés. Les élèves

commencent l'école secondaire à 11-12 ans, ces chiffres permettent de faire des esti-

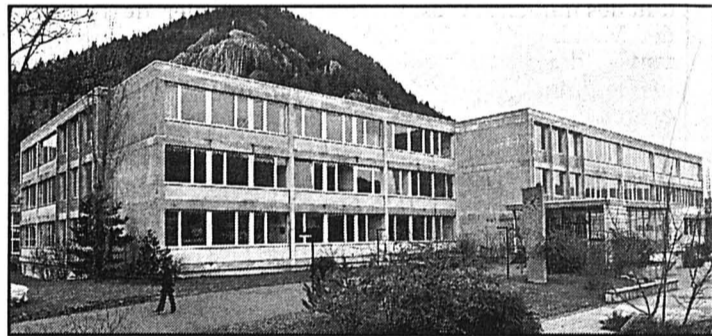
mations jusqu'à l'année scolaire 2007-2008. De plus, précise le comité, «le Val-de-Ruz est une région qui se développe encore, et la population du giron de La Fontenelle augmente régulièrement». Le projet retenu se table sur un effectif moyen de 700 élèves.

A l'heure du débat, qui s'est prolongé jusqu'à tard dans la soirée, plusieurs objections ont émané des représentants des communes. Chézard-Saint-Martin et Cernier en tête, dont les représentants ont d'entrée demandé que soit annulé le vote proprement dit du crédit, arguant que le dossier ne comportait pas assez d'éléments d'information. Rejoint en cela par d'autres délégués, ils ont déploré que les possibilités de location n'aient pas été étudiées de façon plus serrée. De même, plusieurs voix se sont élevées pour signaler que la possibilité d'exploiter plusieurs salles supplémentaires aux Geneveys-sur-Coffrane soit réexaminée. Toutefois, ces arguments ont été repoussés un par un par les explications fournies par le président du comité scolaire Pierre-Alain Schenk et le directeur de la Fontenelle Jean-Claude Guyot.

IRA

## Val-de-Travers L'ascenseur pour une première au collège!

Le collège régional de Longereuse, à Fleurier, sera équipé d'un ascenseur afin de permettre à l'établissement d'accueillir en août un élève handicapé (voir notre édition du 13 février). Le Conseil intercommunal du Syndicat du Collège du Val-de-Travers a accepté, hier soir, à l'unanimité de débiter un crédit de 148.000 francs pour mener à bien les travaux.



Le bâtiment de Longereuse, à Fleurier, sera doté d'un ascenseur: il permettra d'accueillir à la rentrée un élève handicapé, le premier au collège.

Si personne n'a remis en doute la nécessité d'intégrer les handicapés - le cas ne s'était encore jamais présenté pour l'école -, le projet d'ascenseur a provoqué quelques interrogations relatives à l'éventuel futur agrandissement du bâtiment de Longereuse. En effet, on ne sait pas encore si le collège sera rehaussé d'un étage ou flanqué d'une seconde aile, ni quand cela se fera. Si cela se fait! Ne pouvait-on donc pas attendre une décision? Pour le comité scolaire, c'est non.

Il y a d'abord urgence, les travaux devant être terminés

pour la rentrée. Bien-sûr, admet le comité, en réalisant de suite l'ascenseur, on détermine une certaine politique future, supprimant de fait la solution de l'étage supplémentaire. Cette solution est d'ailleurs considérée comme risquée par une première étude.

En retardant la construction de l'ascenseur, on pensait résoudre le transport du fragile élève et des 120 kilos de sa chaise roulante en faisant appel au corps enseignant - dont la volonté a été mise en cause.

Serge Franceschi a remis les pendules à l'heure. Les enseignants n'ont pas été consultés, la responsabilité à assumer aurait de toute façon été trop grande. Le directeur a conclu sans équivoque: soit il est mis en place un système convenable et le collège accueille l'élève, soit on bricole et le gosse n'est pas accepté!

Les délégués des communes ont finalement accepté de payer le prix pour accueillir un handicapé, le premier à intégrer le collège. Envoyez l'ascenseur! MDC

## Quartier chaud de Fleurier Où sont les responsabilités?

Les habitants du quartier chaud de Fleurier - il s'agit de la rue de la Place d'Armes où se côtoient cinq établissements publics - ne supportent plus les nuisances engendrées par les débordements de la vie nocturne (voir notre édition du 14 février). Ce sujet a provoqué, mardi soir, quelques réactions au sein du législatif fleurisien qui tenait séance.

Pascal Stirnemann (Forum), à l'heure des interpellations et questions, a souhaité savoir où se situaient les responsabilités. Philippe Sudan, responsable du dicastère de la sécurité publique, s'est expliqué. Il a d'abord rappelé que les tenanciers devaient faire respecter l'ordre dans leur bar et aux alentours. Le conseiller communal a précisé ensuite que les tenanciers seraient prochainement reçus et mis en garde. Toutefois, les différends entre tenanciers et habitants concernent la police administrative, instance cantonale, et non la commune. Quant à la surveillance policière des lieux incriminés, elle

est assurée, conjointement, par la locale et la cantonale qui, cependant, «ne peuvent être partout à la fois».

Pour Jean-Jacques Charrière (Forum), le problème de la Place d'Armes n'est pas nouvelle, mais existe depuis que les bistrotts sont là. Le conseiller général a toutefois regretté l'intolérance manifestée par certains habitants du quartier chaud. Et l'élu d'ajouter que si les riverains voulaient donner la possibilité d'agir à qui de droit, il est nécessaire de porter plainte pénale.

### Collège et sécurité

Un autre problème de sécurité a suscité une interpellation de Pascal Stirnemann. Ce dernier a souligné le danger potentiel provoqué, autour du collège primaire de Longereuse, par le va-et-vient des parents conduisant leurs enfants à l'école en voiture. Il a suggéré l'établissement d'une réglementation du trafic, avant qu'un accident ne se produise, et la séparation des piétons, cyclistes et automobilistes.

Mardi soir, le législatif de Fleurier ne s'est pas unique-

ment préoccupé de sécurité mais également de La Fleurisia et de l'entretien des routes communales. Les deux demandes de crédit figurant à l'ordre du jour - 26.000 francs pour l'installation d'un studio phonique dans la salle de spectacle et 40.000 francs pour divers travaux routiers - ont été acceptées à l'unanimité.

Chef du dicastère des Travaux publics, André Beuret a apporté quelques précisions au sujet de l'entretien des routes et notamment sur la comparaison faite dans le rapport de l'exécutif. Une comparaison, sommaire, qui porte sur le coût des travaux selon qu'ils seraient confiés à la voirie ou à une entreprise privée. Pour le cas présent, les TP sont plus avantageux. Toutefois, le chantier sera analysé afin de déterminer dans le détail les coûts réels. Cette démarche s'inscrit dans la volonté affichée, tant par le Conseil communal que par le Conseil général, de réduire les charges de la commune en analysant le fonctionnement de ses différents services.

Mariano De Cristofano

### BRÈVES

#### Les Bugnenets L'hélico n'aime pas les intempéries

Les habitants des Bugnenets n'ont pas été dérangés samedi dernier par le nouvel hélicoptère de la Rega, et pour cause! Celui-ci, qui devait être la vedette d'un exercice de sauvetage combiné avec l'ambulance du Val-de-Ruz, n'a pas daigné affronter la météo maussade de ce jour-là. Pour autant que le temps le permette, c'est ce samedi que l'Agusta-Bell fera son ballet, dès 10h30, pour secourir un «coby» blessé sur les pistes de ski du Fornel. Du spectacle en vue!

PHC

#### Pêche Le Seyon moins productif

Chaque pêcheur en rivière est tenu de consigner dans un carnet chaque prise qu'il fait durant la saison, pour permettre au Service cantonal de la faune d'établir une statistique. Pour l'ensemble du canton. C'est un total de 18.303 poissons qui ont été sortis durant l'année 1996. Le Seyon y a contribué pour un total de 1507 prises, en diminution de 12% par rapport à l'année précédente. Cela est en grande partie dû à la mauvaise qualité de ses eaux. En mars dernier, les pêcheurs ont retiré 429 poissons alors que ce chiffre avoisine les deux cents durant les autres mois, avant la morosité de septembre. MHA

#### Les Geneveys-sur-Coffrane Escapade au Tessin

La 1re équipe du Football-club des Geneveys-sur-Coffrane vient de rentrer d'un mini-camp d'entraînement de trois jours dans le village tessinois de Tesse-rette, sous la conduite de l'entraîneur Serge Chuard. Elle y a disputé un match contre l'équipe locale et a eu l'occasion de resserrer les liens entre ses joueurs en prenant part au carnaval du lieu. Une cohésion utile pour la reprise officielle des entraînements et du championnat./comm

## Neuchâtel Vingt et un libéraux aux élections

La liste des candidats libéraux du district de Neuchâtel pour les élections au Grand Conseil est désormais dressée. Vingt et un candidats se présentent, soit deux de plus qu'en 1993 (19 candidats, 12 élus).

Si la présidente de section Esther Hufschmid se réjouit que la liste se soit composée assez facilement, elle déplore néanmoins que seules deux femmes se soient présentées. «Qui plus est, elles sont toutes deux de Neuchâtel», ajoute-t-elle. Second petit regret, le fait que précisément l'équilibre

entre le chef-lieu et le reste du district ne soit guère respecté. En effet, 13 candidats proviennent de Neuchâtel, et huit seulement des autres communes de l'Entre-Deux-Lacs.

### Les noms

Les 21 candidats sont: Laurent Amez-Droz, Marin-Epagnier; Jean-Pierre Authier, Neuchâtel (sortant); Violaine Barrelet, Neuchâtel (sortante); Claude Bernouilli, Neuchâtel (sortant); Philippe Boillod, Neuchâtel; Madeleine Bubloz, Neuchâtel; Claude Bugnon, Neu-

châtel (sortant); Daniel-Alain Burgy, Neuchâtel; Bernard Cattin, Hauterive; Othmar Gasser, Le Landeron; Gilles Gétaz, Cressier; Olivier Haussener, Saint-Blaise; Silvio Herbelin, Cornaux; Eugène Herschdorfer, Le Landeron; Pierre Hiltbold, Neuchâtel; Jacques de Montmollin, Lignières (sortant); Alexandre Miller, Neuchâtel; Jean-Marc Nydegger, Neuchâtel (sortant); Philippe Ribaux, Neuchâtel; Eric Ruedin, Neuchâtel; Hugues Scheurer, Neuchâtel (sortant).

IRA

# Procès Wavre Une personnalité complexe et contradictoire

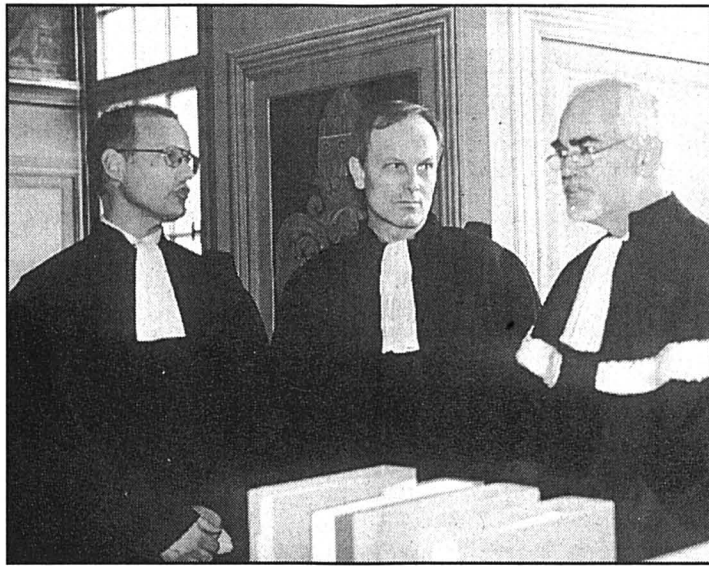
**A défaut de pouvoir interroger directement Patrick Wavre (voir ci-contre), le Tribunal correctionnel de Boudry doit tenter de cerner la personnalité du principal prévenu dans le procès qui se déroule depuis lundi au château de Neuchâtel. Notamment au travers des déclarations des témoins qui ont défilé hier. Au fil des jours, on acquiert l'impression que si l'affaire jugée est complexe, son principal protagoniste ne l'est pas moins.**

nous n'avons pas pu avancer. Pourtant, nous aurions pu trouver un modus vivendi et l'on n'aurait jamais parlé de l'affaire».

Pour lui, si Wavre a vendu son groupe à Mario Peca, c'est aussi par «lassitude». Il a aussi l'impression que Peca n'a pas eu le personnel compétent pour gérer un ensemble aussi complexe que celui qu'il avait acquis des mains de Wavre. Il a en revanche repoussé l'hypothèse comme quoi ce dernier aurait poussé pour que l'affaire se conclue rapidement, avant que l'acheteur ait eu en sa possession toutes les pièces permettant de juger de l'état de santé de Fininvestim. «Mario Peca a toujours espéré réaliser une bonne opération», a-t-il ajouté.

### Génial et exécutable

Il a également donné une vision assez contradictoire du caractère de Patrick Wavre, avec qui il a dit avoir entretenu des relations d'amitié. D'un côté un homme «génial, qui a fait avancer le notariat de manière incroyable dans ce canton». De



**Le procureur Thierry Béguin (à droite) en pleine discussion avec deux des avocats, Me Marc-André Nardin (à gauche), défenseur de Patrick Wavre, et Me Gérard Bosshart, défenseur de son ex-associé.**

photo Galley

l'autre, un homme imprévisible, pouvant être exécutable, allant jusqu'à «proférer des vacheries au juge d'instruction». «Mais je pense que Patrick Wavre est honnête. Jamais il n'aurait triché quoi que ce soit».

### Géné par son cinéma

Ce visage d'honnête homme, c'est aussi celui qu'a décrit le banquier cité à témoigner. «Nous n'avons pas l'impression qu'il avait quelque chose à cacher ou que c'était un roublard», a déclaré le représentant de la Société de Banque Suisse, qui a précisé qu'il s'était présenté plusieurs fois au siège de la banque et qu'il avait remboursé certaines dettes». Un courtier en im-

meuble a insisté pour sa part sur «l'intelligence supérieure» du prévenu.

Mais tout le monde n'a pas brossé un portrait aussi flatteur. Un économiste, qui a participé à l'élaboration de la convention de séparation entre Wavre et l'industriel chaud-fonnier qui fut son associé jusqu'en 1989, l'a présenté comme «un homme d'une malhonnêteté profonde, qui vide les poches des gens autour de lui». Dans le contexte «assez lourd» du moment, il a reconnu avoir été «géné par son cinéma, par la confusion constamment entretenue» entre ses fonctions de juriste et de spécialiste de l'immobilier.

SDX

# Wavre «Je préfère vivre au soleil»

Dans le salon d'hôtel rose de Villers-le-Lac où il a convoqué la presse, Patrick Wavre est très en jambes. Intarissable, l'ancien notaire parle de son procès comme s'il y était: «Mon avocat démontre ma bonne foi avec des documents précis et percutants».

«Je préférerais être dans la salle», affirme l'inextricable provocateur, un peu chagrin. D'autant que, selon lui, «l'expertise est fautive dans 50% des cas» et qu'une partie du dossier est «soustraite à l'appréciation du tribunal». Ce serait du reste «un procès politique»: l'establishment neuchâtelois se serait acharné à éloigner le gêneur Wavre. Mais quel establishment? Selon l'ancien brasseur d'affaires, il y a plusieurs cercles à Neuchâtel: les radicaux, Xamax, le parti du béton, les homosexuels («très puissants»), les francs-maçons et les officiers d'état-major. «Le pouvoir est concentré chez ceux qui appartiennent à deux ou trois de ces cercles».

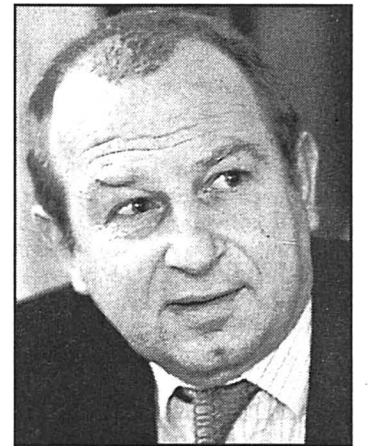
L'immobilier local, assure-t-il, c'est corruption et Cie. Lui n'a «jamais voulu entrer dans le système». Il préférerait racheter le Palace de Lugano que rénover les tribunes de la Maladière. Des preuves de concussion, Wavre en aurait eu tellement qu'un dossier a été séquestré dans ses archives. Un coup du juge d'instruction, selon lui. L'ennui, c'est qu'avec ce dossier, beaucoup de documents ont disparu. «Quand le battoir à œufs est en panne, je ne peux pas le faire réparer sans garantie», dit-il sans rire.

Il aurait pourtant gardé des originaux, des pièces qui pourraient confondre des notables.

Les sortira-t-il avant les élections? Il fait l'énigmatique: «Si je suis jugé de façon inique, je me souviendrai d'Attila...». Lui qui a réclamé plusieurs fois le renvoi de son procès se soucie tout à coup des délais: «Si on attend une année, les infractions financières seront prescrites. Il subsistera un doute. J'ai quatre enfants en Suisse. J'en ai marre d'être appelé escroc. Je dois être jugé sur des bases saines».

Regrette-t-il l'excitation du monopole immobilier? Suave: «En entrant aux PTT, je n'aurais pas eu les mêmes satisfactions...». Un jour, Wavre a clamé vouloir prendre sa retraite à 40 ans. Aujourd'hui, il parle de reprendre son activité d'avocat dans le canton s'il est blanchi. «Mais je ne pratiquerai pas très longtemps. Les Neuchâtelois, j'en ai soupé. Je préfère vivre au soleil».

Christian Georges



**Patrick Wavre, hier soir à Villers-le-Lac: «C'est un procès politique».**

photo Leuenberger

Stéphane Devaux

Plus de deux heures et demie, hier après-midi, ont été consacrées à l'audition de l'ancien notaire de Patrick Wavre, cité en qualité de témoin. Un notaire qui n'a pas manqué de condamner l'attitude des banques, responsables à ses yeux de la chute du groupe Fininvestim dans les mois ayant suivi sa vente à Mario Peca. «A cause de l'attitude complètement négative des banques,

## Querelle de spécialistes

Le procès va-t-il se muer en querelle de spécialistes en affaires comptables? Les deux experts entendus hier ont fait part d'analyses parfois en profonde contradiction avec les conclusions de celui qui avait été chargé par le tribunal de faire toute la

lumière sur la situation du groupe Fininvestim. Ledit expert sera entendu cet après-midi par le juge Thiébaud. Beau déballage de chiffres en perspective. Y verra-t-on plus clair pour autant? Le doute est de mise.

SDX

### DIVERS

# DEVERNOIS

PARIS

COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 1997

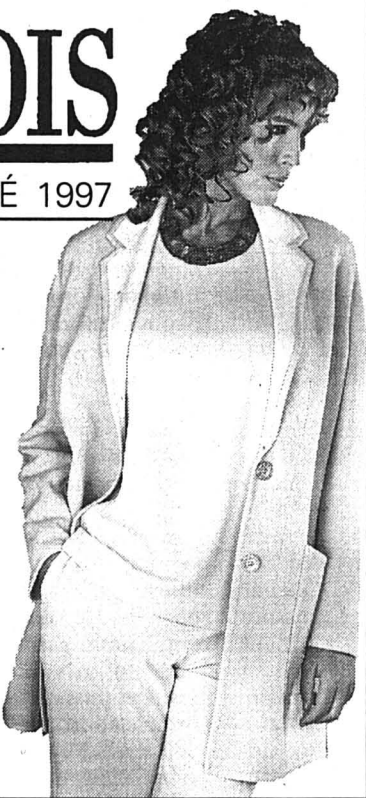
En Devernois je suis moi

En exclusivité chez

## Classymode

Mme L. Regazzoni

Av. Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)  
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 15 62



secours DETTES AIDE efficace  
032/751 17 76  
MEYER GESTION DE DETTES  
2520 LA NEUVEVILLE  
6-144038

A vendre magnifique Mazda 1,8i GTX Turbo 4x4  
166 CV, 1990, 120 000 km, expertisée.  
© 032/951 27 82 ou 079/445 90 82

SOS DETTES aide efficace  
GESTIFIN sa MEZIÈRES  
021 903 24 45  
22-478399

# Surprise!

Citroën vous offre

# Fr. 3'500.-\*

de reprise, sur toute Xantia neuve.

Citroën Xantia Break à partir de Fr. 28'800.-

Citroën Xantia dès Fr. 28'160.-

\* En plus de la valeur Eurotax. Conditions de remise incluses. Offre valable chez les agents participant à l'opération jusqu'au 28.02.97; à l'exception des véhicules à prix nets. Prix indiqués avec TVA 6,5% incl.

MAINTENANT CHEZ VOTRE AGENT CITROËN.

La Chaux-de-Fonds - Garage de La Ronde SA Tél. 032 968 33 33  
Le Locle Garage Carrosserie W. Burkhalter Tél. 032 931 82 80  
Saignelégier Garage Jaques Sester Tél. 032 951 10 66

118-707542/ROC

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. CITROËN XANTIA

Paroisse réformée évangélique de Saint-Imier

### Assemblée extraordinaire de paroisse,

le mardi 4 mars 1997, à 19 h 30, aux Rameaux

### Ordre du jour

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 3 décembre 1996
4. Votation sur la vente d'une parcelle de forêt
5. Votation d'un crédit de Fr. 40 000.- pour un projet d'étude de rénovation et de transformation des Rameaux
6. Informations des pasteurs
7. Informations du Conseil
8. Divers

Le Conseil de paroisse Saint-Imier, le 19 février 1997

### Bail à loyer

Permanence juridique

ASLOCA MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Pour toutes vos questions, sur rendez-vous

le lundi de 18 à 20 heures  
Tél. 032/913 46 86 132-792699

VENUE PARFUMERIE LUMONT c'est

# 20%

RABAIS SUR TOUT LE MAGASIN POINT ROUGE EXCEPTÉ

LE JEUDI SOIR DE 18 À 20 HEURES PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE 132-1936

## Chanson Un chœur apprécié à La Ferrière

La société du Chœur mixte de La Ferrière peut se réjouir du magnifique succès qu'elle a remporté lors de son récent concert. Une salle comble a applaudi vigoureusement le tour de chant, ainsi qu'une pièce de théâtre fort amusante.

Avec pour thème «Les chemins de la mer», chaque spectateur a su apprécier la beauté du décor et s'est ainsi laissé plonger dans une ambiance dépaysante.

Par chez nous, et en ces temps de grands frimas, qu'il est bon de se laisser bercer par les vagues sur le bateau pré-nommé «La Marie-Joseph». Le groupe de chanteuses et chanteurs embarqués a levé l'ancre pour faire découvrir au public tous les secrets de la «Belle bleue».

Parmi les huit chansons au programme, on retiendra «Emmenez-moi» de Charles Aznavour, «Santiano» de Hugues Aufray, «On a la mer» de Michel Fugain et, bien sûr, «La mer» de Charles Trenet.

Un grand moment de sensibilité a été l'écoute de la

«Chanson du pêcheur», interprétée par la talentueuse soprano Cécile Moser, sur des paroles du poète Théophile Gautier.

Le directeur Ulrich Moser a vu ses efforts récompensés par la belle prestation de son ensemble, qui a été accompagné par Christelle Evard au piano.

### Franche rigolade

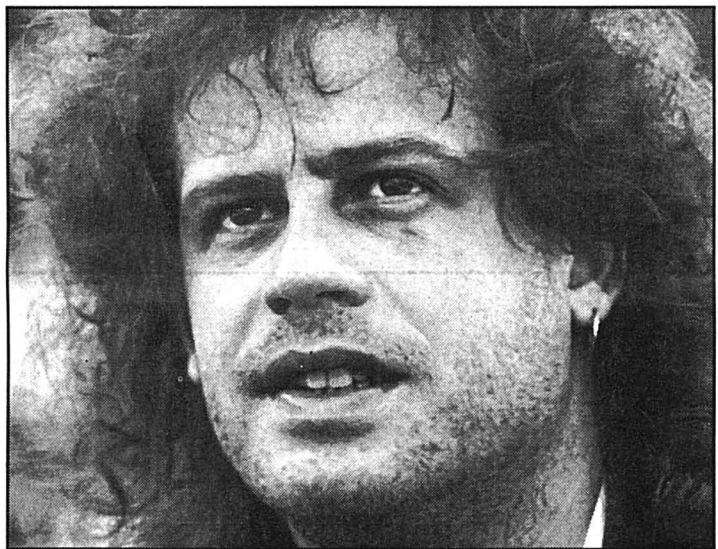
Changement de décor pour la seconde partie consacrée à une comédie en un acte intitulée «Les boyaux de la rigolade». Ambiance délirante dans une chambre d'hôpital, voilà qui ne ressemble guère à une situation fréquente.

L'histoire qui confronte deux mondes, les pauvres et les riches, a engendré des moments de franche rigolade. La mise en scène, assurée par Marc-André Oltramare a été remarquable, ainsi que le jeu des acteurs apprécié à sa juste valeur.

La note finale, à ce superbe moment qu'aura été le concert du Chœur mixte de la Ferrière, a été donnée par l'orchestre «Vorimholzer». Cette formation a fait tourner les têtes jusqu'au petit matin.

JOP

## Saint-Imier Un chanteur pour faire la fête



Le talent de Vincent Vallat pourra être apprécié samedi à Espace noir. photo a

La taverne d'Espace noir est connue pour son animation. Demain, dès 21h, mille fois elle justifiera sa réputation, puisque le chanteur jurassien Vincent Vallat y fera halte.

La vie de bistrot a encore de beaux jours devant elle. Grâce à des gens comme Vincent Vallat, «chanteur de bistrot» est une appréciation élogieuse. De tous temps, parce qu'il s'y sentait bien, le chanteur jurassien a aimé fréquenter les lieux où l'on fait la fête.

De Téléphone à Félix Leclerc, Gainsbourg ou Cabrel, son répertoire d'animation n'est pas choisi au hasard. Interprète hors-pair, il va mettre, dans un premier temps, son talent et son énergie au service des plus grands de la chanson. Puis lui viendra l'envie de découvrir les joies et les an-

goisses de l'auteur-compositeur.

### Les chemins de traverses

Conscient qu'il sera difficile de s'imposer dans la région, Vincent Vallat n'hésite pas à sortir des sentiers battus. De ses voyages au Québec et dans les pays de l'Est, il en revient plein d'images. Petit à petit, il impose son récital. Première partie de Charlélie Couture ou des Blues Brothers, il se fait écouter.

Après avoir joué dans le groupe rock «Les Pols» puis collaboré avec le pianiste Ruedi Teuscher et le guitariste Cidou, Vincent Vallat a décidé l'an dernier de repartir seul sur les scènes. Pour narrer les histoires musicales dont il a le secret, le chanteur s'appuiera, samedi lors de sa prestation imérienne, sur la seule complicité de son harmonica et de sa guitare. /nic-spr

## BRÈVES

### Arts appliqués Créativité exposée à Bienne

Les vingt-deux jeunes créateurs qui ont reçu en automne dernier une bourse fédérale des arts appliqués montrent leurs travaux à Bienne. Parrainée par l'Office fédéral de la culture, l'exposition, au Musée Neuhaus, durera jusqu'au 30 mars. Elle peut être visitée du mardi au dimanche de 11h à 17h. Le mercredi, le musée est ouvert jusqu'à 21h. /ats

### Tramelan Bande dessinée sur Internet

Sur l'initiative de Régio'BD, Yslaïre sera l'hôte du CIP vendredi 28 février. Dans le cadre d'une rencontre-discussion, le dessinateur détaillera son projet de créer, sur Internet, une série intitulée «Le vingtième ciel» avec un rythme de parution d'une page par mois. La présentation de la première page se fera sur grand écran à l'auditorium à 20h. /réd

# ProMotion L'organisme joue sa crédibilité à Tramelan

Comme toute nouveauté, la coopérative tramelote ProMotion a suscité beaucoup d'espoirs au moment de sa création. Une année après, les critiques sont aussi nombreuses que les louanges. L'ExTra, exposition de commerçants dont le concept a été totalement revu, permettra en avril prochain de faire pencher la balance.

«Balai neuf balaie bien» prétend un dicton qui trouve son contre-exemple à Tramelan. La jeune coopérative n'a pas encore épuisé l'ordre du jour de sa première assemblée générale que déjà son action – ou peut-être son inaction – se trouve critiquée. Président de ProMotion, Frédy Gerber est parfaitement conscient du départ en demi-teinte de cet organisme. Il reste pourtant totalement convaincu de son utilité sur la scène tramelote.

Née d'une réflexion suscitée par l'épuisement des forces constatées dans les deux associations de commerçants que Tramelan comptait alors, cette coopérative recevait de ses membres fondateurs le mandat de promouvoir la cité par des initiatives novatrices. Vaste et ambitieux programme en réalité. D'autant plus que trop de Tramelots ont cru que ProMotion jouerait à la fois le rôle de locomotive et de wagon.

### Un rôle de soutien

Frédy Gerber souligne cette méprise. «Dès le début, nous avons été clairs. Cette nouvelle conception de promotion ne pouvait être efficace qu'avec l'investissement de tous nos membres. Ceux qui ont adhéré en pensant que nous nous occuperions de tout de A à Z font fausse route. Notre rôle consiste à valoriser leurs propres efforts».

C'est parce que la répartition des tâches n'était pas forcément bien comprise qu'à fin



Placée sous l'égide de ProMotion, la prochaine ExTra utilisera toute l'infrastructure du quartier des Lovières. photo Leuenberger

octobre dernier, le Coup d'balai, première action d'importance entreprise sous l'égide de ProMotion n'a pas eu – et de loin – le succès escompté. «D'accord», admet Frédy Gerber, «nous rêvions d'une entrée en matière plus réussie. N'empêche que tout n'a pas été négatif. A cette occasion est par exemple apparue le «20ProMO», une monnaie locale appréciée des commerçants de la cité. Cela s'est vérifié notamment lors de l'action de Noël».

### Epreuve de vérité

Même si l'organisme est jeune, il aura la sagesse de tenir compte des premiers enseignements de son expérience pour réussir l'épreuve de vérité annoncée sur son chemin. Du 17 au 20 avril, la manifestation, qui se tiendra à Tramelan, n'aura de traditionnelle

que son nom et encore s'ouvrira-t-elle une modification orthographique: l'ExTra.

D'habitude, cette exposition déroulait ses fastes quelques semaines avant Noël. La volonté de prouver le changement de cap n'explique pas à elle seule sa déprogrammation. Les dates retenues cette année auront pour indéniable avantage de permettre une totale utilisation de l'infrastructure proposée dans le quartier des Lovières.

### Information et frisson

Depuis plus de six mois, un comité ad hoc peaufine un concept novateur. Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP), la patinoire et la Marelle offriront des installations complémentaires à un rendez-vous qui a l'ambition d'être plus qu'une simple exposition de com-

merçants. Ainsi, les garagistes se retrouveront-ils, par exemple, associés à l'événement, eux qui, jusqu'ici, organisaient leur propre manifestation.

L'apport du CIP se concrétisera de manière attendue, avec la tenue d'un salon de la formation, et nettement plus exotique avec dans son hall une exposition de bonsaïs, où plus de cinquante espèces d'arbres miniatures seront représentées. Toujours dans le hall, un vivarium, dans lequel une centaine d'espèces d'araignées – de la plus inoffensive à la plus venimeuse – se côtoieront, assurera le touche frisson de cette ExTra revue et corrigée.

L'élève ProMotion s'applique sur sa copie. Il sait que cette organisation-là conditionnera son avenir.

Nicolas Chiesa

# Nods Réactions au maintien de la concession du télésiège

**Au lendemain de l'acceptation populaire du crédit conditionnel de 250.000 fr. permettant à la commune de sortir la Société du Télésiège Nods-Chasseral SA de l'impasse, les représentants des milieux politiques et touristiques réagissent. Laquelle des trois possibilités, régénération, abandon ou reconstruction du télésiège, sera finalement adaptée aux possibilités régionales? L'avenir du télésiège dépendra en grande partie de l'aspect financier du projet.**

Après l'acceptation par les citoyens de Nods du crédit conditionnel de 250.000 fr. permettant à la commune de devenir propriétaire du télésiège et des terrains avoisinants, les premières paroles du maire de Nods, Willy Sunier, ont été: «Je n'en fais pas une victoire». Il affirmait pourtant, quelques minutes avant cette décision populaire, «s'être battu depuis de nombreuses années pour maintenir la concession du télésiège». Pourquoi donc cette réaction? Willy Sunier explique: «Je suis bien sûr très satisfait du résultat. Je n'étais franchement pas sûr que ce crédit passerait la rampe. C'est un encouragement pour

le conseil; maintenant on sait où aller». Puis, réaliste, le maire de Nods poursuit: «Le conseil sort d'une bataille. Il s'agit désormais de voir comment on va travailler. J'espère toujours qu'on pourra faire une nouvelle installation».

### Satisfaits, et après?

Emile Gauchat, conseiller municipal de Nods, président d'honneur de l'Office du tourisme du Jura bernois et membre du comité du syndicat de la route de Chasseral, partage cette satisfaction: «Elle nous permet de sortir la Société du Télésiège de l'impasse». De son côté, le président de l'Office régional du tourisme Chasseral-La Neuveville et vice-président de l'OTJB, Gabriel Zürcher, estime que «c'était presque la dernière opportunité pour espérer un jour relancer l'installation».

Une fois le statut de la société redéfini et quelques procédures passées, le prochain choix dépendra du groupe de travail, composé de représentants des communes, des milieux touristiques, de la Société de développement de Nods, de l'association de protection de la nature régionale et cantonale, d'hôteliers... Parallèlement à la détermination de l'avenir du télésiège, le

groupe de travail préparera un lancement de souscriptions. Comme l'affirme Emile Gauchat: «La commune seule ne peut rien entreprendre». Tout le monde s'accorde, à l'image de Gabriel Zürcher, à relever que «tout dépendra des finances». Et Willy Sunier ajoute: «Dans la perspective de l'Expo 2001, il faut faire preuve d'un peu d'optimisme. Même s'il est clair que les crédits de cette manifestation ne vont rien nous amener...»

### Feu vert pour la commune

La commune est donc devenue propriétaire du terrain de la Société du Télésiège Nods-Chasseral SA (9000 mètres carrés), de l'installation et des stations de départ et d'arrivée, ainsi que de terrains privés représentant une superficie de 14.000 mètres carrés. Pour ce faire, elle avait besoin du crédit conditionnel de 250.000 fr., destiné au financement de ces objets sans recours à l'emprunt; elle cédera de plus un terrain de 900 mètres carrés situé dans la zone de Pierre-Grise Est, propriété communale à viabiliser.

Alors que feu vert a été accordé par les citoyens pour permettre un déblocage de la situation, Emile Gauchat voit des perspectives s'ouvrir: «La

population de Nods a montré une grande ouverture d'esprit, s'est tournée vers l'avenir». Willy Sunier base quant à lui ses projets sur des chiffres: «Si l'installation était régénérée, il faudrait estimer que la radiographie et les travaux pourraient coûter entre 700.000 et un million et demi de fr. Si l'on envisage que 50.000 à 60.000 personnes empruntent le télésiège par année, ce qui est tout à fait réaliste, il faudrait fixer le prix de la course entre six et sept francs». Cette solution recueille les suffrages de Gabriel Zürcher: «Le budget d'une liaison mécanique devrait être supportable. Et puis, avec cette solution, on gagne du temps, on évite que la concession tombe». Autre possibilité, celle à huit millions. Willy Sunier a déjà longuement réfléchi à cette éventuelle télécabine débrayable à six sièges. Il poursuit ses démarches d'approche en s'intéressant à d'autres régions: «Au Moléson et à Charmey, des installations sont mises en leasing...»

Quelle que soit la solution choisie, la route menant à Chasseral ne sera pas remise en question. Emile Gauchat insiste: «On doit jouer la complémentarité».

FTZ

# Le Peu-Claude Future capitale du cheval Franches-Montagnes

Silence religieux hier soir à Saint-Brais. 150 éleveurs, amoureux de la race des Franches-Montagnes, étaient accrochés aux lèvres de Pierre-André Poncet, directeur du haras fédéral et de Jean-Pierre Kratzer, la locomotive de l'IENA, l'Institut équestre national d'Avenches, qui va prendre le relais dans la semi-privatisation du haras. Dans cette optique, le domaine du Peu-Claude près des Bois, 90 hectares, est appelé à devenir le poumon de la race du Haut-Plateau. Découvrons ce projet.

Dans un premier temps, Pierre-André Poncet a décrit la cure d'amaigrissement, finances obligent, que va connaître le haras fédéral. Ce dernier va passer de 75 à 50 employés. Il ne gardera plus que 100 chevaux sur les 250 actuels. Les étalons francs-montagnards, race unique du pays, ne seront pas touchés par cette mesure. Le nombre de juments sera aussi réduit. Le haras va conserver le domaine de la formation des éleveurs et surtout la clinique. Cette dernière va rendre des services dans le domaine de la reproduction au vu des hauts moyens techniques qu'elle possède.

## Semi-privatisation

A ce titre, elle sera le seul centre d'insémination accrédité par la Communauté européenne. Trois secteurs reviennent au privé: les terres agricoles du haras, l'élevage des poulains et la tenue des livres généalogiques (stud-book).

C'est à ce niveau qu'intervient l'IENA. J.-P. Kratzer,



Le domaine du Peu-Claude va dépendre à l'avenir de l'Institut équestre national d'Avenches (IENA). photo sp

banquier d'Yverdon, éleveur et partie prenante au PMU, en est le leader. C'est son institut qui vient de signer un contrat de 99 ans avec la Confédération pour la gestion des 136 hectares d'Avenches et des 90 hectares du Peu-Claude (le contrat ici porte sur 30 ans et est renouvelable).

Que se propose de faire l'IENA sur ces terres? Primo, elle va mettre sur pied une structure de commercialisation des chevaux. Actuellement, c'est l'anarchie. Elle cherchera des débouchés pour les sujets indigènes. Secundo, elle va créer des structures d'entraînement pour justement mettre en valeur ces chevaux. La création d'un centre de formation pour le person-

nel et la mise en valeur des jeunes chevaux complètent ce programme.

Tout ce concept se fera en collaboration étroite avec le haras fédéral.

## Onze millions

Le projet est ambitieux, puisqu'il porte sur onze millions si l'on songe au nombre d'infrastructures à créer à Avenches (pistes, boxes...). La Confédération verse un montant de trois millions comme soutien de base. J.-P. Kratzer a indiqué hier que neuf des onze millions étaient trouvés, que le projet décollait. Le domaine du Peu-Claude est partie prenante à l'aventure. C'est un million qui sera investi sur le haut des Bois. Des volées

d'élevage de poulains, la construction d'une halle de travail pour des cours de formation, la construction de boxes supplémentaires et un soutien actif à la commercialisation seront aménagés à cet endroit. Si tout se déroule bien, le projet pourrait être sous toit à fin 1998 déjà. Bref, les choses vont très vite. Les éleveurs francs-montagnards, dispersés actuellement, trouveraient donc au Peu-Claude le centre névralgique de leurs activités. J.-P. Kratzer le leur a dit hier soir: c'est un instrument qui sera fait pour vous. A vous de vous en servir, de vous prendre en charge. On le voit, il s'agit d'une chance unique pour la montagne.

Michel Gogniat

# Parlement Les primes des caisses-maladie à l'ordre du jour

Au cours de sa séance de mercredi prochain, le Parlement jurassien débatera d'une motion du démocrate-chrétien Philippe Gigon relative à la politique familiale en rapport avec le paiement des primes de caisses-maladie.

Constatant que l'Etat a entièrement distribué les subventions fédérales afin d'alléger les primes payées par les titulaires de petits revenus, le député-maire de Bure, tout en saluant cette décision gouvernementale, souligne qu'il y aurait

lieu de venir en aide aussi aux familles nombreuses, celles qui ont trois enfants et plus. Il est d'avis que les primes payées par ces familles devraient être aussi subventionnées, notamment celles qui concernent le troisième enfant.

Ce souci paraît judicieux, mais il faut relever que certaines caisses-maladie accordent déjà de notables réductions de primes pour le troisième enfant et les suivants qui ne sont au demeurant guère nombreux. Il faudrait donc que l'aide ne soit pas accordée pour tous les troisièmes en-

fants, mais uniquement à ceux qui ne profitent pas de déductions de primes concédées par leur caisse-maladie.

## Et les franchises ?

La réflexion sur ce problème des primes d'assurance maladie devrait aussi englober l'aspect fiscal, ces primes n'étant déductibles du revenu imposable qu'à concurrence d'un forfait. Or, par le biais des franchises qui induisent un abattement de primes assez important (35% dès 1200 francs de franchise), si ces franchises payées dépassent le

revenu de 5%, elles sont déductibles, ce qui crée une inégalité avec les assurés ne jouissant pas de franchises et dont les défalcatons sont limitées par le montant forfaitaire précité. Pire, ce sont les contribuables aisés, qui peuvent prendre le risque de hautes franchises, qui deviennent bénéficiaires fiscalement. Il serait donc opportun que le fisc examine s'il ne se produit pas en l'espèce une distorsion à laquelle un remède égalitaire devrait être trouvé.

Victor Giordano

## AGENDA

**Lectures publiques**  
Grande soirée haïtienne ce jeudi 20 février (20h30) au Café du Soleil à Saignelégier dans le cadre des Lectures publiques. En collaboration avec la Quinzaine culturelle de La Chaux-de-Fonds, trois auteurs réputés de l'île, Franckienne, Emile Ollivier et Lionel Trouillot seront présents dans le chef-lieu franc-montagnard pour une soirée prometteuse. Présentation. Jean-Louis Miserez.

**Saint-Charles** En vue de la mise sur pied des festivités du centenaire du Collège Saint-Charles à Porrentruy le 3 mai, un appel aux anciens élèves est lancé. Qui ne serait pas inscrit ou aurait été oublié peut s'adresser au secrétariat du collège (Téléphone 032 466 11 57).

**Médaille d'or** Depuis 1967, les artistes de Suisse romande et d'ailleurs se retrouvent à la halle-cantine de Saignelégier à l'occasion de la Médaille d'Or de la chanson. C'est la fête de la chanson francophone. La 31e Médaille se déroulera cette année le samedi 26 avril. Renseignements et inscriptions auprès de Marie Gelin à Bassecourt (426 88 17).

**Emploi** Sous l'impulsion de «Partenaires pour l'emploi» qu'anime Jean-Marie Moeckli, une journée-débat avec pour thème la nouvelle loi sur l'assurance chômage (notamment les ORP) est mise sur pied le lundi 17 mars au Centre l'Avenir à Delémont. Exposés et groupes de travail s'enchaîneront.

## BRÈVES

### Delémont Importante collection

Le Musée d'art et d'histoire de Delémont (MAH) vient d'acheter 26 huiles du peintre jurassien Achille Koetschet, aujourd'hui injustement tombé dans l'oubli. Achille Koetschet est né en 1862 Saint-Imier. Il fut camarade d'école de Jules Blancpain, peintre lui aussi. Après avoir été commerçant, il suivit les cours de l'Académie Julian à Paris. Il exposa ses toiles lors de l'exposition d'artistes français, en 1887 à Bâle, puis ensuite à Berne et à Paris. S'usant à la tâche en peignant, Koetschet mourut à l'âge de 32 ans en 1894. Ses œuvres furent vendues aux enchères à Paris en 1896.

VIG

### Porrentruy Bistrotiers mécontents

Comme Delémont, Porrentruy est confronté au délicat problème de la cohabitation entre les bistrotiers établis dans la vieille ville et le respect de la tranquillité nocturne des habitants du centre ancien. Dans une pétition adressée au Conseil municipal, une dizaine de bistrotiers bruntrutains demandent de pouvoir utiliser les terrasses au-delà de 22 heures et de jouir de la douzaine d'ouvertures prolongées prévues dans la loi sur les auberges en révision. La pesée des intérêts économiques des bistrotiers et du respect du repos nocturne n'est pas aisée. Le dialogue souhaité par les pétitionnaires sera donc utile.

VIG

# Faillite Zumbach Facture exorbitante dénoncée

Faillite de Zumbach SA dans le Val Terbi: la FTMH, qui défend les travailleurs dans cette affaire, annonce la récupération d'un nouveau dividende. La facture du préposé extraordinaire, qui s'élevait à 400.000 francs (!), a pu être rabattue de moitié. En Ajoie, la FTMH est chargée de la défense des ouvriers dans la déconfiture de Sphinx Engineering SA. Avec ici un fait troublant.

Dans son dernier organe, la FTMH fait le point sur le règlement de deux faillites dans le Jura. La première concerne l'ancienne fabrique de machines Zumbach SA, 40 employés à Montsevelier à l'époque. La procédure a été ouverte en... 1991 et le dossier n'est pas clos.

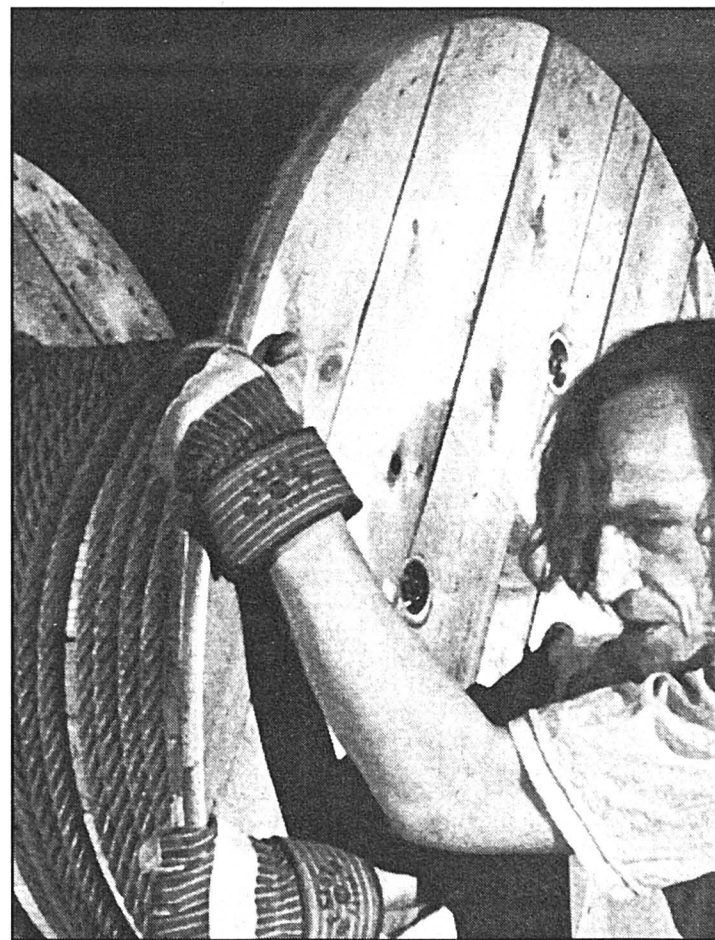
Les salaires des ouvriers sont classés en premier rang. Un premier dividende de 45% a été délivré en son temps. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, un nouveau dividende de 18% a pu être versé. C'est la vigilance du syndicat qui a provo-

qué ce versement. L'Office des poursuites et faillites de Delémont étant surchargé, le juge a confié ce dossier à un préposé extraordinaire. Ce dernier - diplômé d'une grande fiduciaire suisse - a présenté aussi une facture... extraordinaire pour son travail puisqu'elle s'élevait à 400.000 francs. La FTMH a contesté et le préposé a dû revoir sa note. Elle a été réduite quasi de moitié. Quant aux plaintes pénales et civiles déposées au sujet du Fonds de prévoyance de Zumbach, elles arrivent tantôt à terme.

En novembre dernier, c'est la faillite de Sphinx Ingeneering SA à Porrentruy qui a été prononcée. Cette maison, propriété de Manurin Mulhouse, occupait une quinzaine de personnes dans la fabrication de pistolets. Huit des 14 employés ont confié la défense de leurs intérêts à la FTMH. Ici aussi, le syndicat a mis le doigt sur de curieux faits qui se sont produits lors du dépôt de bilan (soupçons portant sur la disparition de marchandises). Affaire à suivre donc.

MGO

# Théâtre Sisyphe roule sa pierre à Saignelégier



Paul Gerber dans «Sisyphe et la machine à bras». photo sp

Ecrire sa propre version du mythe de Sisyphe, l'incarner sur scène, mi-homme mi-dieu, démiurge et comédien: telle est la prouesse de Paul Gerber, un homme bien connu du monde du théâtre. Dominique Charmillot est à la mise en scène.

«Sisyphe et la machine à bras» a été créée à la fin de l'année passée à Bienne. Parce qu'il s'est attiré les foudres de Zeus, Sisyphe est condamné éternellement à remonter la roche qui roule d'une montagne puis redescend... Dans ses écrits, Camus a qualifié Sisyphe de «prolétaire des dieux, impuissant et révolté... celui qui connaît toute l'étendue de sa misérable condition...». Car c'est à elle qu'il pense dans la descente.

Paul Gerber nous convie au condensé d'un périple impitoyable, face à lui-même, nous renvoyant en pleine figure l'angoisse et le fol espoir inhérents à notre condition humaine. «Du corps prisonnier qui ahane dans le noir s'échappent la lumière ou la colère quand l'homme déclame qu'il jouit de la liberté». La tragédie, la poésie, la lumière, la légèreté, le chant, la révolte, les histoires et l'Histoire se bousculent dans cette pièce grave et belle. A découvrir.

MGO

«Sisyphe et la machine à bras»: de Paul Gerber, mis en scène par Dominique Charmillot. Spectacle invité par la SAT des Franches-Montagnes le vendredi 21 février à 20h30 à la Salle de l'Hôtel de Ville de Saignelégier.

# BCN Un exercice 96 placé sous le signe de la consolidation

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) a réalisé en 1996 un bénéfice net de 17,3 millions de francs, en augmentation de 39,3%. Ce bond s'explique par l'augmentation du capital de l'établissement, qui doit forcément être rémunéré. Mais l'exercice a été satisfaisant, ont expliqué hier à Neuchâtel Pierre Godet et Willy Schaer, respectivement directeur général et président du conseil d'administration.

Françoise Kuenzi

La somme du bilan a un peu diminué, passant de 4,2 à 4,1 milliards environ. La BCN a profité, cette année, de rembourser de manière anticipée des emprunts dont les taux d'intérêt étaient très élevés. Elle a aussi vendu certains immeubles qu'elle avait «hérités» contre son gré. De même,

et l'année 1996 a ainsi permis de faire un peu le ménage, des provisions constituées auparavant ont été utilisées pour solder des positions débitrices à problèmes représentant près de 32 millions de francs.

Mais si la somme du bilan régresse un peu, sa structure reste extrêmement saine, s'est réjoui Willy Schaer. «Le taux de couverture des prêts hypothécaires par l'épargne est de 72%. Et si l'on ajoute les bons de caisse, ce taux atteint 92,5%».

L'ensemble des crédits a augmenté de 30 millions de francs en 1996 à 3,3 milliards de francs. Le passif a un peu diminué, de 3 à 2,96 milliards. Le cash-flow affiche une progression de 10% à 46,4 millions de francs alors que le bénéfice net atteint 17,3 millions, contre 12,4 millions en 1995. Un bond spectaculaire, qui résulte surtout de la nécessité de rémunérer le nou-

veau capital de dotation de l'Etat de Neuchâtel, qui a passé de 75 à 125 millions de francs.

Du coup, le canton de Neuchâtel empoche 13 millions de francs - il s'agit en quelque sorte du dividende qu'une banque privée verserait à ses actionnaires, contre 9 millions en 1995.

Le taux de couverture des fonds propres est de 7,2%, ce qui est inférieur aux exigences des grandes banques (entre 12 et 15%) et qui explique, peut-être, pourquoi la BCN peut se permettre de continuer à entretenir un réseau de succursales très dense dans le canton. Pierre Godet n'est d'ailleurs pas tendre avec les grandes banques, qu'il ferme, ici et là, des agences: «Les conseils d'administration de ces banques sont les otages d'actionnaires du type Martin Ebner, qui les poussent à avoir une rentabilité élevée et à fermer des succursales.»

Les agences de la BCN sont d'ailleurs tout à fait viables. Et certaines font des résultats étonnants malgré leur situation géographique a priori peu avantageuse. Ainsi, aux Verrières et aux Brenets, la BCN cartonne grâce au change. La raison? Les nombreux fronta-



Willy Schaer (à gauche) et Pierre Godet ont passé en revue un exercice 1996 très satisfaisant. photo Galley

liers qui travaillent en Suisse et qui reçoivent leur salaire, en francs suisses, dans une enveloppe, préfèrent le changer sur territoire suisse, où le cours leur est plus favorable...

**Petit crédit: déjà deux millions**

L'implantation régionale de la BCN a aussi permis de lan-

cer, à moindre coût, un nouveau produit qui connaît un succès impressionnant: le petit crédit, offert au taux de 9 3/4%, le moins cher de Suisse.

Depuis le lancement de ces prêts, début janvier, une somme de deux millions de francs a déjà été octroyée. «Et pourtant, au début de l'année,

la demande de prêts personnels n'est en général pas très forte», explique Pierre Godet, surpris de ce rapide succès. «Et nous avons souvent été appelés à relayer d'autres établissements bancaires qui pratiquaient des prêts plus coûteux. De nombreux débiteurs ont pu ainsi gagner quelques pour-cent.» FRK



La reprise du CFN est désormais digérée. photo a

## Nettoyage de printemps

L'exercice 1996 a permis à la Banque Cantonale Neuchâteloise de tirer un trait sur quelques affaires passées et la digestion du Crédit Foncier Neuchâtelois est désormais pleinement terminée. Mais il a fallu largement provisionner. Par ailleurs, le nombre de nouveaux débiteurs à problèmes a nettement diminué.

Ainsi, 15 millions de francs (des provisions constituées auparavant) ont permis de solder des positions débitrices douteuses représentant 32 millions (la différence étant constituée par des garanties). Ce qui a mis un terme à des re-

lations pénibles, accaparant l'énergie de collaborateurs, et souvent conflictuelles. Dans le même ordre d'idées, le besoin de constituer de nouvelles provisions a été moins élevé que durant les exercices précédents. Et, dans la plupart des cas, les débiteurs connaissent déjà des difficultés. Peu de nouvelles affaires à provisionner sont apparues l'an dernier, ce qui est réjouissant compte tenu des quelque 4000 lignes de crédits commerciaux ouvertes à l'intention de l'économie du canton de Neuchâtel.

Plusieurs immeubles ont aussi été vendus l'an passé pour un montant de 23 millions de francs. La BCN n'en a repris que pour 1,5 million. Le

bilan s'est donc allégé et, considérant la morosité du secteur immobilier, ce volume de vente est «très favorable», estime Pierre Godet, «même s'il a fallu parfois accepter des pertes par rapport au prix qui figurait au bilan». La valeur des immeubles encore en mains de la BCN a d'ailleurs été allégée de 4 millions de francs, «pour nous mettre à l'abri d'une éventuelle surévaluation.»

**Aucun fonds en déshérence**

Et puisqu'on parle du passé, sachez encore que la BCN a passé en revue de fond en comble ses archives, tout comme celles du CFN, et a trouvé confirmation de ce

qu'elle pensait déjà: il n'y a, au sein de l'établissement neuchâtelois, pas l'ombre d'une trace de fonds en déshérence. C'est vrai que la banque n'a jamais eu de rayonnement international.

Par ailleurs, la BCN s'est déclarée hier prête à participer à une structure de capital-risque qui pourrait voir le jour à l'échelle régionale. Déjà actionnaire de Sofip à hauteur de 30%, la BCN estime qu'il est de son devoir d'aider les entreprises à trouver des capitaux. «Mais il faut bien comprendre que le capital-risque ne résoudra pas tous les problèmes des entreprises», ajoute prudemment Willy Schaer.

FRK

## La Banque Cantonale du Jura réalise un bénéfice en hausse, mais les actionnaires n'en profiteront pas

En 1996, la Banque Cantonale du Jura (BCJ) a réalisé un bénéfice avant amortissements et provisions de 10,7 millions de francs, en hausse de 10,8% par rapport à celui de 1995. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée des actionnaires fixée en mai prochain de renoncer au paiement d'un dividende et d'affecter le bénéfice net aux réserves.

Le produit des intérêts a atteint 20,12 millions, en augmentation de 2,3%, alors que celui des services et commissions a progressé fortement de 15,8% à 4,52 millions. Simultanément, les charges d'exploitation et les frais de personnel ont été diminués de 1,9%. Le total du bilan s'est contracté à 1,75 milliard, en baisse de 5%, conformément aux exigences de rapport entre les fonds propres et les engagements formulées par la Commission fédérale des banques et la loi sur les banques.

**Annonce opportune**

Ce resserrement du bilan s'est opéré cependant sans

dommage pour la clientèle, puisque les avances consenties à celles-ci ont augmenté de 1%. Afin de réduire son bilan, la BCJ a diminué ses créances envers d'autres banques.

La renonciation à un dividende s'inscrit dans le plan Horizon 2000 de renforcement des fonds propres, plan qui prévoit d'affecter le bénéfice de 1996 à cette fin.

L'annonce des bons résultats globaux enregistrés en 1996 par la BCJ survient opportunément, alors que le plan Horizon 2000 pourrait prêter le flanc à des supputations inexactes. La hausse du bénéfice brut est notamment de nature à rassurer les épargnants de la BCJ.

Par ailleurs, la BCJ examinera en fin de mois la question de l'abaissement éventuel de ses taux hypothécaires, dans la foulée des décisions similaires déjà prises par trois banques cantonales romandes et par l'ensemble des banques cantonales alémaniques.

**Débat parlementaire**

La BCJ sera au centre de l'actualité politique dans les semaines à venir, avec l'exa-

men d'une interpellation parlementaire lors de la séance du Parlement du 26 février et ensuite par les propositions que le Gouvernement présentera aux députés, quant à la réalisation du plan Horizon 2000.

Il reste aussi à savoir quels organes auront la compétence de se prononcer sur les différents points de ce plan: diminution de la valeur nominale des actions, souscription de nouvelles actions, octroi d'une garantie concernant la cession des entreprises Varin et Varinor.

Enfin, la souscription des actions nouvelles, vu le montant de plus de 25 millions, devrait-elle être soumise au référendum facultatif, voire obligatoire?

Dans la mesure où il s'agit d'une dépense déterminée par une loi - celle qui fixe la part de l'Etat à 51% du capital de la BCJ - ni l'un ni l'autre des référendums en cause ne paraissent devoir être exigés. Dans ce cas, il appartiendrait au Parlement de décider s'il devrait y avoir vote populaire, hypothèse qui n'est pas judiciaire à bien des égards.

Victor Giordano



La renonciation à un dividende s'inscrit dans le plan Horizon 2000 de renforcement des fonds propres. photo a

# Confédération La dette continue d'augmenter

**En 1996, le compte financier de la Confédération s'est soldé par un déficit de 4,4 milliards de francs. Celui-ci dépasse de 315 millions le montant budgété et de 1,1 milliard à celui de 1995. La dette continue de croître et atteint 87 milliards de francs.**

Le Conseil fédéral a pris connaissance hier du compte d'Etat 1996. Après une embellie, la situation financière de la Confédération s'est, comme prévu, à nouveau dégradée. Cela provient d'évolutions contraires tant sur le plan des dépenses que sur celui des recettes. Le déficit structurel persiste et aucun revirement de tendance ne se dessine en dépit des mesures prises. Pour le Conseil fédéral, l'assainissement des finances fédérales demeure une priorité.

Les dépenses, qui se sont élevées à 43,84 milliards de francs, sont conformes aux prévisions budgétaires. Les crédits supplémentaires de 1,7 milliard de francs ont été plus

que compensés par des soldes de crédit de 1,8 milliard. Les recettes ont été de 39,477 milliards de francs. Les recettes provenant de l'impôt anticipé, de l'impôt fédéral direct et de l'imposition des carburants ont été moins importantes que prévu, en raison de la situation conjoncturelle.

## Social et agriculture

Les dépenses ont affiché une croissance de 3,3 milliards ou de 8,2% par rapport au compte financier de 1995. Cette augmentation marquée résulte en premier lieu des prestations supplémentaires de la Confédération en faveur de l'assurance-chômage, de l'AVS et de l'AI, ainsi que des subsides accordés pour la réduction des primes d'assurance-maladie.

La forte hausse dans le groupe de tâches «économie nationale» s'explique par l'indemnisation unique pour l'abandon de la Centrale nucléaire de Graben SA. Les dépenses consacrées à l'agriculture se sont également accrues

sensiblement. Malgré le montant élevé des paiements directs, les dépenses liées aux mesures de garantie des prix et de l'écoulement n'ont pas diminué autant que souhaité, notamment en raison de la maladie de la vache folle.

L'amélioration en matière de dépenses la plus nette par rapport au budget s'est produite dans le cas des intérêts et des parts des cantons aux recettes de la Confédération. Le bas niveau des taux d'intérêt et une gestion rigoureuse de la trésorerie ont permis d'économiser 529 millions.

## Coup de pouce de la TVA

Les recettes ont été inférieures de 447 millions de francs ou de 1,1% aux prévisions budgétaires. Cet écart provient des recettes fiscales. Le rendement brut de l'impôt anticipé a été inférieur de 732 millions au montant budgété. Les rentrées ont été conformes aux prévisions, mais les remboursements ont été sous-estimés. Surtout en raison de la morosité conjoncturelle, l'im-

pôt fédéral direct a rapporté 428 millions ou 4,6 % de moins que prévu et le produit des droits d'entrée et de l'imposition des carburants a été inférieur de 260 millions au budget.

En revanche, la TVA a rapporté près de 12 milliards de francs, soit 358 millions de plus qu'escompté. En raison de l'intense activité boursière, les droits de timbre ont rapporté plus qu'attendu.

## Dettes de 87 milliards

Contrairement au compte financier, le compte de résultats n'est pas encore clos. L'excédent de charges n'atteindra vraisemblablement pas le montant budgété de 6,1 milliards. La dette de la Confédération continue de croître: elle a atteint 87 milliards de francs. Le service de la dette englutit 8 millions de francs par jour. Le Conseil fédéral exposera le compte d'Etat 1996 de manière détaillée dans un message au Parlement dans la deuxième moitié du mois d'avril./ats

# Plurilinguisme Berne fait un pas

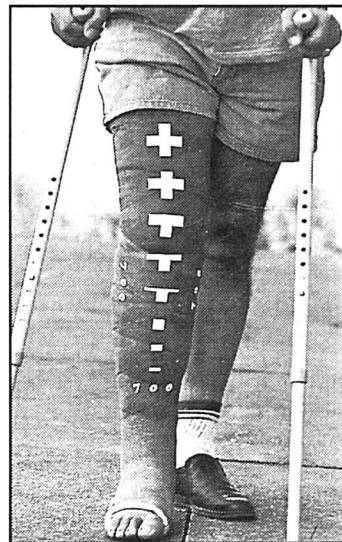
Le Conseil fédéral a adopté afin de promouvoir le plurilinguisme dans l'administration fédérale. Les francophones et les italophones pourront davantage s'exprimer dans leur langue, alors que les chances des Latins seront accrues lors des procédures de nomination.

A la suite de deux motions, le gouvernement s'est déclaré disposé à revoir les directives actuelles concernant la promotion des communautés linguistiques et du plurilinguisme dans l'administration fédérale. Il demande dès lors aux offices fédéraux de mettre en œuvre des mesures concrètes en ce sens. Il contrôlera en outre l'application de sa politique linguistique à la fin de chaque législature.

Les directives du Conseil fédéral prévoient, qu'en règle générale, les fonctionnaires travailleront dans leur propre langue pour autant qu'elle soit une des langues de travail de la Confédération, à savoir l'allemand, le français ou l'italien. En présence de personnes d'une autre langue, l'utilisation du dialecte alé-

manique nécessitera l'assentiment de tous les participants.

Une offre étendue en matière de formation doit permettre aux fonctionnaires d'approfondir leurs connaissances linguistiques dans le but de connaître au moins une seconde langue officielle./ap-ats



**La Confédération a choisi d'avancer de façon volontariste dans le dossier de la politique linguistique.**

photo Widler-a

## Pédophilie Enquête sur des disparitions

**Viktor Baumann, soupçonné de pédophilie, expulsé du Sri Lanka et arrêté en Suisse, fait l'objet d'une enquête de routine en relation avec deux cas non résolus de disparitions d'enfants. Baumann habitait à proximité de Mogelsberg (SG), le village d'où venait le petit Peter Roth disparu il y a 13 ans.**

La police cantonale saint-galloise a déclaré hier que des vérifications étaient en cours, confirmant ainsi un article paru dans «L'Illustré». Hans Eggenberger, porte-parole de la police, a déclaré que Viktor Baumann avait habité aux alentours de Kirchberg (SG). A quelques kilomètres de là, à Mogelsberg, Peter Roth, sept ans, disparaissait le 12 mai 1984 alors qu'il revenait de l'école. Une année à peine après la disparition de l'enfant, Baumann déclarait son départ pour le Sri Lanka. Cette proximité géographique est pour le moment le seul indice.

Comme dans les cas similaires, une enquête de routine est ouverte afin de déterminer s'il existe une éventuelle relation avec des délits contre des enfants non encore éclaircis. Dans le canton de Saint-Gall, à Wattwil, un autre enfant a disparu sans laisser de trace depuis 1981./ap

## Aide fédérale Programme à la baisse

**Le Conseil fédéral demande, dans un message approuvé hier, l'octroi de nouveaux crédits d'un montant de près de 700 millions de francs destinés à l'encouragement à la construction et à l'accession à la propriété.**

Ces crédits devraient permettre d'encourager environ 5000 logements par an au cours des années 1998 à 2000, indique un communiqué du Département fédéral de l'économie publique diffusé hier.

Les nouveaux crédits de programme se composent de 343,5 millions de francs pour des contributions non remboursables accordées durant 25 ans au maximum; de 129 millions de francs pour des prêts remboursables et des participations et de 225 millions de francs pour des engagements éventuels.

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, le volume global d'encouragement a baissé des deux tiers voire même de plus de 80% dans le domaine des nouveaux logements locatifs. Le Conseil fédéral réagit ainsi aux modifications de la situation sur le marché du logement, caractérisée par une augmentation des logements vacants.

Au cours des trois prochaines années, l'accent princi-

pal doit porter sur la mise à disposition de logements familiaux à prix avantageux, de logements destinés aux personnes âgées et aux handicapés ainsi que sur l'acquisition de logements. Le soutien aux rénovations sera aussi renforcé./ap

## Pertes à prévoir

Pour la première fois, la Confédération va au-devant de pertes dans l'encouragement à la construction et à l'accession à la propriété.

Selon Peter Gurtner, directeur de l'Office fédéral du logement, la Confédération devra à court ou moyen terme amortir 200 à 250 millions de francs comme garantie pour l'acquisition de biens immobiliers et de terrains, ceci en raison de la chute des prix sur le marché immobilier. A cela s'ajoutent des pertes courantes de 5 à 45 millions de francs sur des cautions et des garanties. Dès 2010, il pourrait y avoir des pertes de 50 à 100 millions de francs parce que les prêts pourraient ne plus être totalement remboursés.

Malgré cela, l'aide fédérale reste «un système très avantageux», estime Peter Gurtner./ats

## Prostitution Querelle des trottoirs close à Zurich

**Les prostituées de Zurich ont désormais le droit de racoler au centre-ville, à proximité immédiate de la Bahnhofstrasse et de la Paradeplatz. Le Tribunal administratif cantonal a rejeté les recours d'une trentaine de commerçants, banques et assurances inquiets de cette «atteinte aux bonnes mœurs» à leurs portes.**

La décision du tribunal met fin à une querelle qui aura duré quatre ans entre la ville d'un côté, le préfet et les plaignants de l'autre. En mars 1993, le responsable municipal de la police, Robert Neukomm, édictait un cadastre de la prostitution sur la voie publique recensant une vingtaine de rues et de places ouvertes aux belles-de-nuit entre 19 h et 5 h, en plus du quartier du Niederdorf.

L'objectif était de déplacer la prostitution vers les endroits peu habités et de soulager d'autant le IVe arrondissement, un quartier populaire déjà très affecté par la prolifération des salons de massage et des hôtels de passe.

## Nuisances acceptables

Les grandes surfaces, sociétés et hôtels situés dans les zones concernées ont déposé une pluie de recours contre ce plan, considéré comme contraire à la liberté de commerce et susceptible de causer des désagréments à leurs employés. Ces arguments ont été balayés par le Tribunal administratif, qui confirme ainsi une récente décision du gouvernement cantonal.

Ceux qui résident au centre d'une ville, avec tous les avan-

tages que cela comporte, «doivent aussi accepter certains inconvénients», relèvent les juges.

Les opposants ont annoncé par l'intermédiaire de leurs avocats qu'ils renonçaient à faire recours auprès du Tribunal fédéral. Le cadastre peut ainsi entrer en vigueur avec effet immédiat.

Le tribunal précise qu'il était disposé à suivre sur toute la ligne la première mouture du cadastre, qui autorisait les prostituées à racoler également devant l'opéra. La culture est tout à fait conciliable avec la face plus sombre de l'existence, relève la Cour. L'opéra n'en restera pas moins «épargné»: la ville avait accepté la décision du gouvernement cantonal de supprimer cette zone du cadastre./ats

## BRÈVES

### PS L'exigence des Romands

La Coordination des Partis socialistes romands revendique la présidence du PS pour la Suisse latine. Depuis sa constitution, il y a 109 ans, le PS a toujours été dirigé par un président alémanique, a expliqué hier la Coordination des Partis socialistes romands dans un communiqué. Deux des trois postes clés du parti - le secrétariat général et la présidence du groupe socialiste à l'Assemblée fédérale - sont aujourd'hui tenus par des Alémaniques. La présidence du PS doit logiquement revenir à une des minorités linguistiques du pays, affirment les socialistes romands./ats

### 8 juin Au menu du scrutin fédéral

Le 8 juin prochain, le peuple sera appelé à se prononcer sur trois objets: l'initiative de la Lega sur l'Europe, l'initiative socialiste demandant l'interdiction d'exporter du matériel de guerre et l'arrêté fédéral concernant la suppression de la régale des poudres. C'est ce qu'a décidé hier le Conseil fédéral qui recommande avec le Parlement le rejet des deux initiatives. A l'initiative socialiste, gouvernement et Parlement opposent un contre-projet indirect avec la révision de la loi sur le matériel de guerre et la loi sur le contrôle des biens./ap-ats

### PDC L'affaire Joye est close

L'affaire Philippe Joye est réglée pour la présidence du Parti démocrate-chrétien suisse (PDC), dont le conseiller d'Etat genevois est membre. Lors d'une discussion «franche», Philippe Joye a informé la présidence qu'il avait pris toutes les mesures pour régler ses arriérés financiers. Concernant son comportement équivoque à l'égard d'un «solide gaillard», il a confirmé qu'il s'agissait d'un acte isolé n'entraînant aucune suite pénale. Pour la présidence du PDC, ces affaires n'entament ni la compétence, ni le bilan politique du directeur genevois des travaux publics./ats

PUBLICITÉ

**Savez-vous que les interventions génétiques sur les ovules, les spermatozoïdes et les embryons humains sont déjà interdites?**

Si NON, commandez gratuitement notre brochure d'information.

Il sera toujours interdit de modifier les cellules humaines qui influencent la descendance.

Il est donc inutile d'interdire le génie génétique en Suisse.

**NON à l'initiative pour l'interdiction du génie génétique**

Je souhaite recevoir une documentation gratuite.

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

Npa/Lieu: .....

Envoyer à: Génie génétique - un don de la nature case postale 3684 1211 Genève 3



## Rwanda Représailles et massacres

Des centaines de personnes ont été tuées cette année au Rwanda, a affirmé hier Amnesty International (AI). L'organisation fait état d'un nombre croissant d'exécutions sommaires par l'Armée patriotique du Rwanda (APR), en particulier au cours d'opérations de représailles à des attaques.

Les tueries sont aussi le fait d'anciens soldats hutus et de miliciens Interahamwe responsables du génocide de 1994. Des civils tutsis ont par ailleurs tué des civils hutus. Une délégation d'Amnesty de retour du Rwanda affirme qu'il y a presque chaque jour des massacres dans le nord et l'ouest du pays. La plupart des victimes sont des civils sans défense, parmi lesquels de jeunes enfants.

### Civils sans défense

Amnesty lance un appel au gouvernement afin qu'il «contrôle ses propres forces de sécurité et s'assure que les responsables impliqués dans des atteintes aux droits de l'homme soient suspendus de leurs fonctions et traduits en justice». «Le gouvernement rwandais ne peut être tenu responsable des agissements de l'opposition armée. Mais il a la responsabilité de faire en sorte que ses propres forces ne procèdent pas à des mas-

saques de représailles», poursuit AI.

Selon l'organisation, la région de Ruhengeri, dans le nord-ouest, est en particulier frappée par une recrudescence des atteintes aux droits de l'homme depuis le retour de plus d'un million de Hutus de Tanzanie et du Zaïre. C'est ainsi qu'une vingtaine de civils tutsis ont, selon Amnesty, été tués le 25 janvier à Kinigi par des hommes armés soupçonnés d'être d'anciens miliciens hutus.

Le lendemain, 140 personnes ont été massacrées, victimes de représailles de civils tutsis, en présence de soldats de l'Armée patriotique du Rwanda qui ne sont apparemment pas intervenus pour les protéger. Des dizaines de civils sans défense auraient été tués par des soldats de l'APR lors de perquisitions consécutives à l'assassinat de trois membres espagnols d'organisations humanitaires, le 18 janvier à Ruhengeri.

En outre, plusieurs membres de l'ancienne armée rwandaise revenus au Zaïre ont été tués, pour certains en détention. Le meurtre de cinq membres d'organisations humanitaires, le 4 février dans le sud-ouest du pays, a empêché les organisations internationales et locales de mener des enquêtes indépendantes sur les exactions, constate l'organisation./reuter

## Paris Le gouvernement cherche l'apaisement

Les députés français de la majorité ont proposé hier d'édulcorer un projet de loi contre l'immigration clandestine. Une clause de ce projet soulève une tempête de protestations dans les milieux intellectuels.

La clause la plus contestée du projet devrait être adoucie dès la semaine prochaine grâce aux amendements supprimant l'obligation faite aux personnes accueillant en France des visiteurs étrangers de signaler leur départ aux maires de leurs communes.

Depuis deux semaines, une déferlante de protestations, lancée par des cinéastes, rejointes par des écrivains, journalistes, universitaires, puis des organisations socio-professionnelles, poussait au retrait du projet de loi. Un article en particulier est visé: l'obligation de notifier le départ d'un visiteur étranger.

Ce mouvement doit culminer samedi par une manifestation à Paris à laquelle l'opposi-

tion socialiste et communiste a décidé de s'associer. Mais les députés, qui vont reprendre le mardi suivant l'examen du projet de loi anti-immigration, devraient offrir une porte de sortie au gouvernement. Ainsi, le président de l'UDF (droite libérale) François Léotard assure avoir «trouvé la réponse» au mouvement de protestation en proposant de «transférer de l'hébergement vers l'hébergement la responsabilité» de déclarer son départ. Un Français recevant un étranger chez lui n'aurait ainsi plus à se faire l'auxiliaire de la loi en signalant lui-même le départ de son visiteur.

L'hebdomadaire le «Canard enchaîné» affirme que le gouvernement avait dans un premier temps renoncé à atténuer son texte, à la suite d'une menace de démission du ministre de l'Intérieur. Une affirmation démentie hier par l'intéressé.

Le nombre d'immigrés clandestins en France est estimé entre 100.000 et 500.000, voire un million./afp

### BREVES

#### Juifs Commission d'enquête à Lyon

La ville de Lyon a mis en place hier une commission d'enquête sur la spoliation des biens juifs lors de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci doit rendre publics les premiers éléments avant la fin de l'année. La création de cette commission avait été proposée par le responsable régional du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). Elle aura pour mission «d'identifier des biens immobiliers mais aussi mobiliers spoliés à la communauté juive au cours de la dernière guerre».

La cheville ouvrière de cette commission sera le président du Crif pour la région Rhône-Alpes, l'avocat lyonnais Alain Jakubowicz./afp

#### Drogue Officier ripou au Mexique

Le ministre mexicain de la Défense a annoncé la destitution et l'arrestation du général Jose de Jesus Gutierrez Rebollo. Directeur de l'Institut national de lutte contre le trafic de drogue (INCD), le général Rebollo est accusé d'atteinte à la sécurité nationale.

Le ministre, Enrique Cervantes Aguirre, a précisé que le général Rebollo avait perçu des avantages matériels importants de la part de lieutenants d'Amado Carrillo, chef du cartel de Juarez (nord), l'un des barons de la drogue les plus recherchés par les polices mexicaine et nord-américaine.

Le général Rebollo avait pris ses fonctions le 9 décembre dernier./afp

# Deng Xiaoping La Chine perd son dernier empereur

Le numéro un chinois Deng Xiaoping, vétéran de la révolution communiste puis initiateur de l'économie de marché, est mort hier soir à l'âge de 92 ans. Il a succombé à des complications respiratoires liées à la maladie de Parkinson, a annoncé Chine Nouvelle.

Deng est décédé hier à 21 h 08 locales (14 h 08 suisses) après l'échec d'un traitement d'urgence. Aucune personnalité ni délégation étrangères ne seront invitées à se joindre aux cérémonies de deuil.

### Panégyrique

L'annonce officielle est contenue dans une lettre adressée «au Parti, à l'armée et aux peuples des différents groupes ethniques à travers le pays». Elle dit que «de camarade Deng Xiaoping était un dirigeant hors pair qui jouissait d'un très large prestige reconnu par le Parti, l'armée et les peuples de tous les groupes ethniques de Chine, un grand marxiste, un grand révolutionnaire prolétarien, un homme d'Etat, un stratège militaire, un diplomate, et un combattant communiste, l'architecte en chef des réformes socialistes de Chine, de l'ouverture et de la modernisation, et enfin le fondateur de la théorie du socialisme aux caractéristiques chinoises».

Deng Xiaoping, né le 22 août 1904 dans la province du Sichuan (sud-ouest), n'avait pas été vu en public depuis février 1994. Il laisse une femme, Zhuo Lin, et cinq enfants, deux fils et trois filles.

### Redoutable habileté politique

De petite taille (1,60 m), le regard vif, le sourire jovial, il était doué d'une intelligence et d'une habileté politique redoutables. Limogé à deux reprises par Mao Zedong, qui lui vouait cependant une réelle admiration, Deng est toujours parvenu à revenir au premier plan de la scène politique. Il est considéré comme le dirigeant qui a conduit la Chine du chaos politique et de la ruine économique vers la prospérité.

Deng Xiaoping, qui a échappé à trois purges politiques durant ses 70 ans passés comme membre du Parti communiste, accède au sommet du pouvoir en 1978, deux ans après la mort de son mentor en politique Mao Zedong.

Il hérite d'un pays paralysé par la peur et la pauvreté après 10 années de Révolution culturelle, l'une des périodes les plus noires de l'histoire récente de la Chine au cours de laquelle des millions de per-



La finesse politique du dirigeant chinois était largement reconnue, même hors des frontières chinoises. photo Keystone-a

sonnes ont été persécutées ou tuées pour des raisons politiques.

Il entreprend immédiatement de mettre la Chine sur la voie de l'économie de marché, ouvrant le pays au «monde extérieur» et encourageant les habitants du pays le plus peuplé de la planète à gagner de l'argent.

### Proverbe chinois

«Peu importe que le chat soit noir ou blanc, pourvu qu'il attrape les souris» est son dicton le plus célèbre.

Il abolit les communautés agricoles, autorise une certaine forme d'entreprise privée et ouvre la Chine aux investissements étrangers en établissant des zones économiques spécialisées dans la production pour l'exportation.

Avec la mise en œuvre de ses réformes économiques dans les années 80, les paysans et les ouvriers peuvent s'offrir, pour la première fois, des biens considérés jusque-là comme des produits de luxe: postes de télévision, réfrigérateurs et machines à laver.

Le couronnement de sa carrière aura été en 1993 l'inscription dans la Constitution de sa théorie de «l'économie de marché socialiste». Celle-ci a effacé les derniers vestiges du maoïsme et présidé au miracle économique chinois.

### Une main de fer

Audacieux en matière de réforme économique, il était resté en revanche ultraconservateur sur le plan des libertés politiques, convaincu que le niveau de développement de la Chine était encore insuffisant pour supporter un régime démocratique. Sa crainte du désordre devait le conduire en juin 1989 à lancer l'armée contre les étudiants de la place

Tiananmen, qui avaient osé le défier.

Préférant agir dans la discrétion, Deng avait abandonné toute fonction officielle depuis mars 1990. Et, comme les empereurs jadis, il gouvernait «derrière le rideau», arbitrando les grandes décisions directe-

La Chine se préparait depuis deux ans à la mort de Deng Xiaoping. Et ces derniers jours, les médias du pays, sans s'appesantir sur son état déclinant, multipliaient les éloges annoncia-taires d'une issue fatale. La disparition de cet homme qui n'occupait plus de fonction officielle ne devrait donc pas provoquer dans la population chinoise un traumatisme insurmontable. Son ombre tutélaire ne manquera pas moins.

### Commentaire La subtilité en héritage

C'est que le «grand architecte des réformes» sera resté quasiment jusqu'au bout le guide et la conscience de la Chine postmaoïste. Celui par lequel est survenu le véritable grand bond en avant, grâce à un subtil dosage d'idéologie et de pragmatisme.

De ce fait, Deng Xiaoping décourage l'hagiographie comme la critique véhémente. Sa théorie de «l'économie de marché socialiste», c'est un peu comme l'œuf de Colomb. Il suffisait d'y penser. C'est pourtant moins simple que ne l'imaginent les réductionnistes occidentaux, qui déplorent que les audaces économiques de

ment ou par l'intermédiaire de son clan. La lutte pour sa succession promet d'animer encore pour quelque temps les palais de la dynastie communiste et risque de plonger le pays dans une période de troubles.

Aucun dirigeant chinois ne semble en effet posséder suffisamment de pouvoir et de charisme pour s'emparer durablement des rênes d'un pays qui compose un cinquième de l'humanité et enregistre la plus forte croissance économique mondiale.

### L'hommage du président américain

Le président américain Bill Clinton a rendu hommage à Deng Xiaoping. Il a salué sa «décision d'ouvrir son pays au monde extérieur». «La longue vie de M. Deng a couvert un siècle de turbulences, de tribulations et de changement remarquable en Chine. Il a mis en œuvre un programme historique de réformes économiques qui ont grandement amélioré le niveau de vie en Chine et modernisé une grande partie du pays», a poursuivi le président./ats-afp-reuter-ap

Deng ne se soient pas accompagnés d'une démocratisation significative du système politique.

Grief un brin futile. La dissidence chinoise, certes estimable, ne saurait soutenir la comparaison avec celle qui naguère en URSS concourut à la chute d'un régime en décomposition. En Chine, grâce aux réformes équilibrées de Deng, le régime ne manque pas de répondant.

Sévèrement réprimée, la révolte de Tiananmen aurait pu tout compromettre, plonger le pays dans une anarchie dont son histoire n'est que trop féconde. Le choix de la fermeté s'est révélé politiquement judicieux. La stabilité aidant, la Chine connaît depuis sept ans un boom économique qui fascine les experts. Limité jusqu'à présent aux zones côtières, auxquelles viendra bientôt s'intégrer Hong Kong, cet essor capitaliste n'est pas facile à maîtriser ou canaliser.

C'est le grand défi qu'auront à relever les successeurs de Deng, et notamment le président Jiang Zemin. Il n'est pas sûr qu'ils aient toutes les qualités requises pour y parvenir, à commencer par le sens inné de l'histoire et la perspicacité politique qui inspirèrent Deng Xiaoping.

Guy C. Menuisier

## UE - vache folle Ultimatum du Parlement à la commission

Le Parlement européen a donné hier à la commission européenne dix mois pour bâtir une véritable stratégie pour gérer la crise de la vache folle. En cas d'échec, le Parlement voterait une motion de censure contre la commission européenne.

Les députés européens ont exigé une réforme en profondeur des services sanitaires en Europe. La résolution, votée par 422 voix contre 49, prévoit que si les «recommandations du rapport sur la gestion de la crise de la vache folle n'ont pas

été traduites dans les faits avant novembre 1997, une motion de censure sera déposée». Ils avaient auparavant salué un rapport très critique envers le Royaume-Uni, la commission et le conseil des ministres de l'Union européenne (UE) pour leur gestion de la crise.

En revanche, les députés ont rejeté les amendements les plus sévères. Ils ont par exemple refusé d'exiger que la commission demande à Londres de rembourser les sommes dépensées pour faire face aux conséquences de la crise, 1,6 milliard d'euros pour la seule

année 1996. Ils ont également renoncé à exiger l'indemnisation des familles des 15 victimes de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob liée à l'ESB et des 23 éleveurs britanniques qui se sont suicidés en raison de l'épizootie.

L'adoption hier de cette résolution n'empêchera pas certains députés de voter aujourd'hui en faveur d'une motion de censure immédiate. Mais celle-ci n'a aucune chance d'être adoptée.

Le président de la commission européenne, Jacques Santer, avait pris les devants dès

mardi en reprenant à son compte la plupart des mesures prônées par la commission d'enquête. Faisant l'autocritique de l'institution qu'il préside, il a annoncé que tous les comités scientifiques seraient désormais regroupés sous l'autorité de la commissaire européenne aux consommateurs Emma Bonino.

Jacques Santer a poursuivi en insistant sur la nécessité de créer une agence européenne indépendante chargée des contrôles, proposition jusqu'à présent refusée par les Quinze./reuter-afp





# Hong Kong Les entreprises suisses désinvestissent

**Attentisme et prudence, telle est la devise des entreprises suisses présentes à Hong Kong dans la perspective du retour de la colonie britannique à la Chine, le 1er juillet. Ces deux dernières années, les exportations suisses vers Hong Kong ont baissé de 20%.**

Les chiffres les plus récents de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures révèlent que Hong Kong reste l'un des huit premiers partenaires commerciaux de la Suisse. Les chiffres sont toutefois clairement à la baisse. Les exportations de biens suisses vers la colonie britannique totalisaient 3,2 milliards de francs en 1994: elles sont tombées à 2,7 milliards l'an passé. Dans le même temps, les importations ont reculé de 8%.

Ce revirement intervient après une longue période de croissance ininterrompue. Entamée au milieu des années 70, elle a culminé en 1994. Le recul des exportations constaté en 1995 a été suivi d'un désengagement massif des investisseurs. Alors que les sociétés suisses ont encore investi 420 millions de francs à Hong Kong en 1994, elles ont désinvesti 547 millions de francs en 1995.

## Précautions en cas d'urgence

Du point de vue de la législation du travail, les entre-

prises suisses n'ont généralement pas de problème, indique-t-on à l'Office des affaires économiques extérieures et à l'Office suisse d'expansion commerciale (Osec). Alfred Rechsteiner, spécialiste de l'Asie à l'Osec, souligne cependant que la plupart des sociétés sont dans l'expectative. Nombre d'entre elles ont pris leurs précautions, pour être en mesure de transférer leurs activités dans un pays voisin, en cas d'urgence.

Le recul des échanges commerciaux entre les deux pays ne doit pas être surestimé, observe toutefois M. Rechsteiner. Il s'explique aussi par le fait que les investissements suisses en Chine se font de plus en plus par la voie directe. Hong Kong a ainsi un peu perdu son rôle de porte de la Chine.

## L'industrie horlogère confiante

L'industrie horlogère, pour laquelle Hong Kong constitue toujours le premier marché d'exportation, reste sereine. Les fabricants suisses ont pourtant vu leurs livraisons de montres reculer de 180 millions de francs ces deux dernières années. La Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) continue néanmoins à considérer l'Asie comme son principal marché de croissance.

Le recul des exportations ne doit pas être pris au pied



**Swissair envisage avec optimisme la restitution de Hong Kong à la Chine. Ses droits de trafic sont garantis et le nombre de vols hebdomadaires passera de cinq à six dès l'hiver prochain.**

photo Keystone-a

de la lettre, en raison des fortes fluctuations des réexportations en provenance des autres pays asiatiques, note le directeur de la FH, Jean-Daniel Pasche. Le retour de Hong Kong à la Chine pourrait au contraire s'accompagner d'une forte augmentation des exportations indirectes de montres vers l'Empire du Milieu.

En effet, à cause des taxes douanières très élevées, l'exportation directe de montres vers la Chine paraît presque impossible à moyen terme. Les chiffres l'attestent: en 1996, la Suisse n'a vendu directement que pour 2,4 mil-

lions de francs de produits horlogers à la Chine.

Outre la vingtaine de firmes industrielles suisses actives à Hong Kong - dont ABB, Nestlé, Ciba ou Bühler - les sociétés de services, au premier rang desquelles les trois grandes banques et sept compagnies d'assurances, sont extrêmement présentes sur cette importante place financière d'Asie. Cependant, étant donné la lutte que se livrent les entreprises étrangères pour obtenir une autorisation d'exercer en Chine, personne ne souhaite faire le moindre commentaire sur ce sujet brûlant./ats

# Genève Septante licenciements dans l'horlogerie

Le fabricant genevois de bracelets de montres et de chaînes en or Gay Frères SA va licencier environ 70 de ses 1000 employés. L'entreprise invoque l'annulation d'une importante commande, a relevé hier le syndicat FTMH, confirmant des articles du «Nouveau Quotidien» et de la «Tribune de Genève».

Gay Frères n'avait pas procédé à des licenciements depuis 20 ans, a fait remarquer Fabienne Blanc-Kühn, secrétaire syndicale à la FTMH. L'annulation d'une importante commande de bracelets en or est à l'origine de cette réduction d'effectifs. La FTMH discute avec l'entreprise pour mettre sur pied un plan social.

Sur les quelque 70 licenciements, 23 seront effectifs à partir de la fin du mois. Les autres interviendront en mars et en avril, a ajouté Mme Blanc-Kühn. La FTMH se demande «s'il ne serait pas opportun» de prendre des mesures visant à maintenir l'emploi dans l'entreprise, grâce notamment à des réductions du temps de travail.

Gay Frères a comme principal client le fabricant de montres Rolex, basé comme elle au bout du Léman.

L'entreprise familiale genevoise livre aussi ses produits à des marques horlogères suisses prestigieuses. Elle a été fondée il y a plus d'un siècle./ats

# Canton de Berne Implantation japonaise

Le groupe japonais Mitsubishi Corporation s'est installé dans la commune bernoise de Herzogenbuchsee pour développer ses activités médicales en Europe. Cette implantation est le résultat des efforts conjugués de la Promotion économique du canton de Berne (PEB) et de la commune.

Si le nom de Mitsubishi fait immédiatement penser aux automobiles, le groupe japonais développe depuis de nombreuses années des activités dans le domaine de l'instrumentation médicale. Déjà actif

en Europe, Mitsubishi Corporation (MC) prévoit d'intensifier la diffusion d'instruments médicaux sur ce marché et de mettre en place de nouveaux canaux de distribution. Dans ce but, un nouveau bureau a été créé le 1er janvier dernier à Herzogenbuchsee, sous le nom de Mitsubishi Corporation Medical Electronics Department Swiss Annex Office. Les prestations de services de ce dernier concernent en particulier la recherche de partenaires pour l'achat et la vente d'instruments médicaux dans toute l'Europe./oid

# Annonces La baisse se fait moins forte

La tendance à la baisse du marché des annonces publicitaires dans la presse suisse s'est affaiblie durant le mois de janvier 1997. Par rapport au mois de janvier 1996, le volume des annonces a diminué dans l'ensemble des journaux de 6,4%. En décembre 1996, la baisse avait atteint 14,1%.

Les chiffres du mois de janvier 1997 sont encore plus favorables si l'on tient compte du nombre des éditions de journaux. En raison de nombreuses fusions, il s'est en effet chiffré à 1635, soit nettement moins qu'une année auparavant (1701). En tenant compte de cette différence, le recul observé pour le mois précédent n'atteint plus que 2,7%, précisent Presse suisse et l'Association des sociétés

suisse de publicité (ASSP) dans un communiqué publié hier.

Alors que les premiers signes d'une stabilisation se font jour sur le marché des annonces commerciales, la chute des offres d'emploi se poursuit. Concernant les annonces commerciales, le recul est de 2,3% (à 13.944 pages) alors qu'il atteint 28,1% (à 1955 pages) pour les offres d'emploi. Pour la Suisse romande, le recul des annonces commerciales est de 5,8% à 3551 pages et celui des offres d'emploi est de 20,4% à 296 pages.

Les journaux de taille moyenne (de 10.000 à 50.000 exemplaires) enregistrent le recul le plus important, au niveau du volume total d'annonces, avec - 9,2%/ats

# Union monétaire La Bundesbank doute

La Bundesbank a exprimé des réserves hier sur la capacité de l'Allemagne à maintenir son déficit budgétaire au niveau requis pour l'instauration de la monnaie unique en 1999. La Bundesbank a ainsi confirmé le ralentissement de la croissance en Allemagne à la fin 1996. Elle a appelé à lever les incertitudes qui pèsent sur les réformes fiscales et sociales qui freinent, selon elle, la reprise économique.

Le Produit intérieur brut (PIB) allemand a stagné au quatrième trimestre 1996 par rapport au troisième. Il a augmenté d'environ 2% en données corrigées des variations saisonnières et calendaires par rapport au dernier trimestre de 1995, indique la Bundesbank dans son rapport men-

suel de février. Dans son rapport économique mensuel, la banque centrale allemande souligne que le taux de chômage n'a jamais été aussi élevé depuis la Seconde Guerre mondiale et devrait encore augmenter, entraînant la hausse des dépenses publiques.

Le gouvernement allemand a déjà souffert d'un manque de recettes fiscales qui l'a conduit à prévoir pour cette année un déficit public correspondant à 2,9% du PIB, dangereusement proche du seuil des 3% fixé par le traité de Maastricht.

En revanche, le rapport de la banque centrale aperçoit «un rayon de lumière dans le morne tableau de la situation économique», la demande étrangère./ap-ats-afp

## BRÈVES

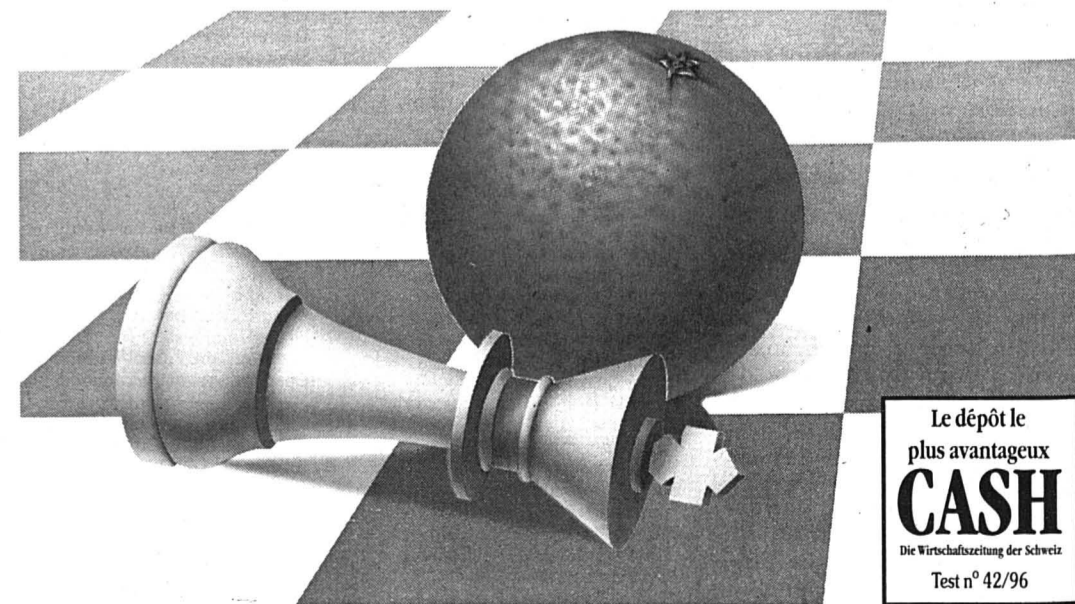
### Sabena Objectifs fixés

Sabena, dont SAirGroup détient 49,5% du capital, doit atteindre la zone bénéficiaire d'ici 1998, déclare Philippe Bruggisser dans un entretien à la «Handelszeitung». S'il apparaît dès cette année que l'objectif ne sera pas atteint, l'avenir des liens avec la compagnie belge pourrait être réexaminé prématurément. Concernant le programme de réduction des coûts, M. Bruggisser souligne que toutes les filiales de SAirGroup, la holding qui coiffe Swissair, sont concernées. Outre les réductions de salaires déjà décidées, «d'autres mesures sont inévitables», affirme-t-il./ats

### FMB Production électrique en recul

La compagnie bernoise de production électrique BKW FMB Energie SA (FMB) a enregistré en 1996 un léger accroissement - +0,8% - de la demande en électricité de la part de ses clients. Dans le même temps, la production d'électricité a reculé de 4,9%. Cette baisse est due à un régime des eaux très inférieur à la moyenne. Etant donné cette situation, le taux d'approvisionnement est resté inférieur à 100% durant les six mois d'hiver. En 1996, les centrales nucléaires ont produit 5,3 milliards de kilowattheures, soit quelque 117 millions de kwh de plus qu'en 1995./comm

# Echec et mat aux onéreux dépôts-titres!



Afin que le rendement de vos placements soit encore séduisant après déduction des frais, la Banque Coop vous offre à la fois les droits de garde les moins chers de Suisse et la stratégie de placement optimale. Pour une partie réussie!

## Banque & Coop

Un partenariat qui porte ses fruits.

2001 Neuchâtel, 3, rue du Temple Neuf, tél. 032-721 41 11  
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, avenue Léopold-Robert, tél. 032-910 93 93

# Centenaire de Perreux De l'incurabilité à la réadaptation (I)

**A l'occasion de son centenaire, Perreux concocte bien des manifestations tout au long de l'année. Par son dynamisme, cette institution cantonale vouée primitivement aux «incurables» est devenue, avec Préfargier, le maillon hospitalier d'une chaîne de possibilités thérapeutiques personnalisées réparties dans le canton.**

Ralph Winteler\*

La «folie», présente dès l'aube de l'humanité, n'est prise en main par la médecine qu'au seuil du XIXe siècle. C'est l'ère de la construction des asiles. En Suisse, la partition en petits Etats cantonaux facilite une «sectorisation» avant la lettre, chaque canton aménageant qui son asile, qui sa maison de santé... Préfargier date de 1849, Perreux de 1897, l'un complétant l'autre... Les progrès de ces dernières décennies, avec pour conséquence la réduction du nombre d'hospitalisés et des durées de séjour, ont permis la mise au point dans tout le canton d'un véritable réseau de prises en charge diversifiées. Sortis de leur rôle centralisateur d'autrefois, Préfargier, la maison-mère, et Perreux, s'inscrivent dans une enviable modernité. Donner un aperçu du phénomène «folie», tant en Europe que dans le petit pays de Neuchâtel, donner une idée du chemin parcouru, tel est aussi le but de ce bref survol.

## Dans le train de la psychiatrie

Il y a cent ans, sans bien le savoir, Perreux prenait en marche le train de la «psychiatrie», jeune spécialité médicale ainsi nommée en 1842. S'adressant à tous les démunis, qu'ils soient aliénés, infirmes, malades chroniques ou tout simplement inaptes à la vie, Perreux est une réalisation tardive, suggérée d'ailleurs à l'Etat par la «Maison de santé de Préfargier». Il est vrai que cette fondation, datant de 1849, est à l'époque encombrée d'«incurables»...

**Mais, si fêter est nécessaire, s'interroger l'est tout autant.**

Que deviennent, par exemple, les 45 millions de francs votés en 1987? Conformément au plan décen-

nal de 1989, et même s'il reste bien à faire, de belles réalisations fonctionnent déjà: «Les Thuyas», comme home

gériatrique médicalisé moderne (Dr J. Renard, médecin-chef actuel), le «Pernod» et «Les Acacias» comme unités de réadaptation pour patients

au long cours (F. Huguenin, directeur administratif actuel), «Les Erables» enfin, entièrement repensés en fonction de la psychiatrie aiguë d'adultes (Dr L. Barrelet

actuel médecin-chef). Quant aux «Ormes», consacrés à la psychiatrie gériatrique, ils seront inaugurés l'automne prochain.

Indépendamment de Perreux, Préfargier renouvelle aussi son cadre d'accueil par l'inauguration prochaine des belles annexes Georges et Henri de Meuron.

Mais les installations matérielles sont loin d'être tout. En effet, nombreux sont les moyens actuels de traitement permettant de réduire considérablement, à la fois le nombre d'admissions et les durées de séjour. C'est ainsi que Perreux passe d'un effectif d'environ

450 hospitalisés en 1960 à moins de 250 aujourd'hui. C'est le fruit d'étonnants progrès, tant sur le plan scientifique que sur le plan psychosocial. Un exemple s'impose, le dialogue retrouvé avec le malade psychotique prisonnier de son délire, grâce au premier médicament désaliénant, le Largactil, découvert en 1951 par Laborit et Charpentier. C'est la gachette qui déclenche la révolution

souhaitée depuis si longtemps et qui permet, d'une part la multiplication des prises en charge ambulatoires et des psychothérapies, d'autre part le développement inespéré des possibilités de réinsertion sociale. C'est aussi l'occasion pour Perreux d'ouvrir, dès 1962, une antenne à Neuchâtel, la Polyclinique psychiatrique, tremplin de l'actuel Centre psycho-social neuchâtelois (CPSN) qui l'a remplacée et dont l'utilité n'est plus à démontrer. Bien d'autres structures intermédiaires existent, se situant ainsi entre l'hôpital et la vie normale.

Le visage de la psychiatrie change... Quelques mots d'histoire s'imposent.

RWI

\* neurologue psychiatre FMH

**Demain**  
Centenaire  
de Perreux (II)

RWI



Jérôme Bosch, «La nef des fous». On attribue à Bosch une attitude essentiellement critique et morale de la folie humaine négligeant les enseignements du Christ. photo a

## EN MARGE

# Précurseurs et particularismes suisses

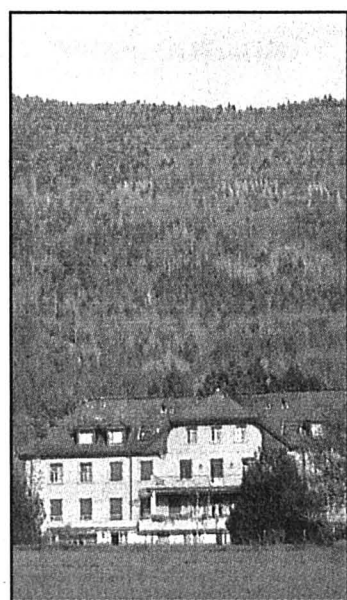
De célèbres précurseurs de la médicalisation de la folie sont à la tâche: Pinel, le pionnier de la libération des fous, Esquirol, son élève, qui parcourt la France pour connaître dans toute sa réalité l'affreuse condition des aliénés. Pinel sera le pionnier du «traitement moral des aliénés». Et tous deux participent activement à l'élaboration de la loi du 30 juin 1838, monument en son genre qui influencera toutes les législations du monde civilisé. Neuchâtel emboîte le pas et promulgue l'arrêté de 1843, complété plus tard par la loi du 1er août 1879, destinée à éviter l'arbitraire en matière d'«internement».

En Suisse, comme dans toute l'Europe, on récolte les fruits de cette évolution. Le «fou» est médicalisé, il

acquiert le statut social d'«aliéné»; on lui doit assistance. C'est l'ère de la construction des asiles...

## La «folie» en Suisse

Jusqu'à-là, les soins aux insensés étaient quasi inexistant et la psychiatrie n'apparaît vraiment que dans le courant du XIXe siècle (construction des asiles entre 1830 et 1900). La structure politique de la Suisse en fédération de petits Etats, les cantons, débouche d'emblée sur une sectorisation avant la lettre, c'est-à-dire avant que le système ne soit inventé dans les années soixante, en France notamment. Les cantons achètent donc soit des domaines agricoles, soit d'anciens monastères désaffectés, tels que Bellelay, le Rheinau,



Perreux, un secteur du bâtiment. photo a

Pfäfers, Saint-Urbain, etc. pour aménager chacun leur asile, ce dernier n'étant forcément destiné qu'à un petit nombre de patients (200-300 maximum).

## Pionniers helvétiques

Des pionniers existent également en Suisse, tels qu'Auguste Forel (1848-1931) et Eugène Bleuler (1857-1939), fondateurs du «Bürghölzli» à Zurich, institution qui, pour bien des années, deviendra La Mecque de la psychiatrie suisse. On y retrouve Hermann Rorschach, Carl-Gustav Jung et Adolf Meyer (1866-1960), élève du Bürghölzli, qui fera une brillante carrière de chercheur et de professeur aux Etats-Unis.

RWI

## IMPRESSUM

Société éditrice:  
L'Impartial SA.  
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.  
Rédacteurs en chef: Roland Graf,  
Stéphane Sieber.  
Rédacteur en chef adjoint:  
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),  
Rémy Gagniat (adj.), Pascale Béguin,  
Christian Georges, Blaise Nussbaum,  
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:  
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.  
La Chaux de Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.  
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).  
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.  
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.  
Boudry: Stéphane Devaux.  
Entre-Du-Lacs: Patrick Di Lenardo.  
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.  
Canton du Jura: Michel Gogniat.  
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).  
La Neuveville: Françoise Tschanz.  
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.  
Infographiste: Pascal Tissier.  
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:  
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA  
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché  
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63  
Le Locle, rue du Pont 8  
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

# Hockey sur glace L'heure du choix a sonné

Très souvent montrés du doigt pour avoir concocté des formules inspirées d'on ne sait quel grimoire, les présidents des clubs de Ligue nationale sont une fois encore placés devant leurs responsabilités. Rompus aux exigences de séances qui ne débouchent généralement sur rien, ils sont cette fois sommés d'agir dans la mesure où leur droit à l'erreur a été épuisé depuis longtemps.

## Commentaire De la parole aux actes

L'heure est grave et il est temps que le hockey de ce pays opère un choix quant à son avenir. Les récentes tribulations d'internationaux qui, pour certains, n'avaient de tel que le nom sont venues rappeler avec acuité que bon nombre de joueurs helvétiques ne sont pas dignes du statut que les présidents leur ont généreusement offert. Et le fait de couper la tête du coach national n'y changera strictement rien.

Peut-on raisonnablement imaginer que les présidents auront le courage de faire marche arrière? Il faut le souhaiter car cela fait trop longtemps qu'ils nous promettent une refonte totale de tout l'édifice. Or, au cours de ces dix dernières années, il n'y a guère que les salaires des joueurs qui aient été revus, à une vertigineuse hausse. A grand renfort de belles paroles, les «décideurs» ont placé leurs protégés dans un confortable cocoon. Couvés, bichonnés, ceux-ci ont pris le temps de vivre, sans trop se soucier de l'avenir, financièrement assuré.

Des Autrichiens besogneux et simplement désireux de se rendre à Nagano ont déclenché l'alarme. Aujourd'hui, il est temps de passer de la parole aux actes. Ouvrir nos frontières aux hockeyeurs étrangers est une issue à laquelle les clubs n'échapperont pas, ce qui aura pour conséquence de freiner la surenchère qui grève les budgets. Mais il y a sans doute plus urgent encore: revoir tout le système de formation afin de favoriser l'éclosion tant morale que physique des jeunes talents qui défendent demain les couleurs du pays.

Jean-François Berdat

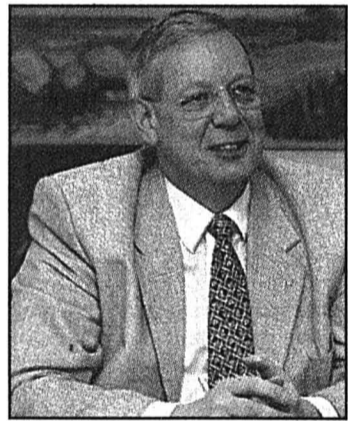
Les débats s'annoncent musclés. C'est en effet ni plus ni moins que sur l'avenir du hockey sur glace de ce pays que les présidents des clubs de Ligue nationale se pencheront deux jours durant. Réunis demain et samedi à Morschach, ils seront confrontés à un ordre du jour fatalement conditionné par les récentes désillusions de l'équipe nationale. Les «décideurs» auront aussi à se prononcer sur le mode de championnat, sur le nombre des étrangers, ainsi que sur divers points de règlement.

Jean-François Berdat

L'heure du choix a sonné. Ce n'est pas la première fois souligneront ceux qui ont encore en mémoire les nombreux projets qui sont demeurés lettres mortes. En un peu plus de dix années, il n'y a guère en effet que les salaires des joueurs qui ont été modifiés, à la hausse. Avec les résultats que l'on connaît... Mais plutôt que de se lamenter sur l'échec de Simon Schenk et de ses gens, il serait sans doute plus sage de se convaincre une fois pour toutes que le hockey suisse est à sa place dans le groupe B, aux côtés du Danemark, de la Hollande ou encore de la Pologne.

### Combien d'étrangers?

La séance des présidents sera bien évidemment conditionnée par cet échec patent qui a remis sur la table une question que l'on se pose



Marc Monnat: oui à un nombre d'étrangers illimité. Photo Galley

depuis longtemps déjà: faut-il augmenter le nombre des étrangers qui patinent dans notre championnat? «Oui, répond sans détour Marc Monnat, président du HCC. Actuellement, les clubs en sont réduits à pratiquer la surenchère sur des joueurs moyens qui coûtent plus cher que des étrangers.» Et de rappeler que certains gros bras qui touchent 250.000 francs par saison inscrivent cinq ou six buts aux Mèlèzes mais sont parfaitement incapables de cadrer un tir face à l'Autriche.

«Un jour ou l'autre, reprend le président du HCC, la Suisse ratifiera les accords sur la libre circulation des personnes. A ce moment-là, les clubs pourront aligner autant d'étrangers qu'ils le souhaitent. Je pense pourtant que nous devrions procéder par palliers. Quatre ou cinq d'abord, en attendant un nombre illimité. Si nous votons samedi, ma voix ira dans ce sens...» Cela étant, l'unanimité ne semble pas s'être faite derrière ce projet. «Je crains que l'on en reste encore à trois pour la saison prochaine, car les clubs de pointe cherchent à affaiblir les plus mal lotis, cela pour pouvoir à l'avenir justifier leurs prises de position.»

### Un projet digne d'intérêt?

Outre ce sujet brûlant, les présidents auront à se pencher sur le mode de championnat de la saison prochaine. Convaincus que la Suisse se qualifierait pour les Jeux de 1998, les responsables ont éta-

## A deux vitesses

Marc Monnat en est persuadé: le hockey suisse se dirige vers une LNA à deux vitesses. «L'avenir sera européen pour certains - avec tout ce que cela sous-entend comme manne financière grâce notamment au sponsoring des télévisions -, régional pour d'autres, tel le HCC. Pour être admis dans la cour des grands, il faudra être en mesure d'équilibrer un budget de



Entre Mathias Seger et Jan Alston, qui est le plus cher?

Photo Keystone

bli un calendrier en fonction d'un mois de février olympique. «Que ferons-nous durant ces trois semaines?» s'interroge Marc Monnat. Autre question épineuse: combien d'équipes évolueront-elles en LNA la saison prochaine? «A part Langnau,

aucune équipe de LNB ne remplit les conditions pour être promue. Certains présidents prônent une LNA à huit équipes, d'autres à dix ou encore à douze...» Un bel écheveau à démêler.

Marc Monnat avoue sans rougir qu'il ne sait pas trop ce qui ressortira de ces assises présidentielles. «Nous aboutirons peut-être sur un projet concret pour la saison 1999/2000, éventuellement 1998/1999, estime-t-il. Mais il ne faut pas espérer de grands chamboulements pour l'immediat.»

Reste que l'on a appris à s'attendre à tout avec les présidents. Pour peu qu'ils parviennent à laisser de côté l'esprit de clocher et leur conservatisme bien helvétique, ils sont parfaitement capables de nous mûrir un projet digne d'intérêt. Il ne restera plus alors qu'à l'appliquer...

A vos actions!

JFB

JFB

## Formation: un projet

Hockey College Suisse: trois mots derrière lesquels se cache sans doute l'avenir de la formation en Suisse. «Le projet est en route, assure Marc Monnat. Il sera basé à Kloten, à Berne et dans une ville de Suisse romande encore à désigner.» La Chaux-de-Fonds? «Pourquoi pas... On pourrait parfaitement imaginer que des jeunes viennent ici, qu'ils étudient les langues et l'informatique tout en pratiquant le hockey. C'est la solution d'avenir, car le régime auquel plus d'un tiers des joueurs du HCC ont été soumis cette saison ne colle plus aux réalités.»

Des avis contraires?

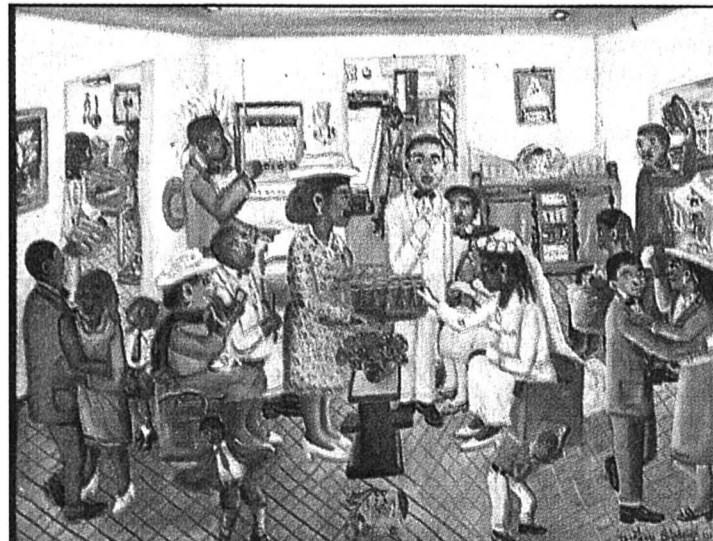
JFB

## MAGAZINE

## Haiti Un art fécond, nourri au vaudou, ciment du peuple

Volet visuel de la Quinzaine culturelle haïtienne accompagnant le Prix littéraire [vwa] et de la ville de La Chaux-de-Fonds, l'art haïtien dévoile quelques-unes de ses facettes au Musée des beaux-arts. Bannières vaudoues, reliefs en fer et peintures sont nourris aux racines culturelles d'un peuple, particulièrement fécond en production picturale dans la région des Caraïbes.

Deux peintres de la région, Stella Challandes et Corinne L'Epée présentent leurs travaux aux galeries Coï et Arcane à Neuchâtel.



Les tendances représentées dans la peinture haïtienne sont fort diverses. L'art naïf y trouve aussi sa place. photo Leuenberger

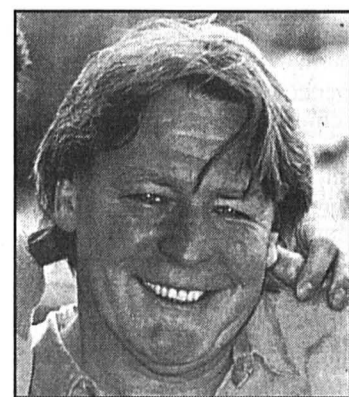
p 25

## Cinéma «Evita»: une sortie mouvementée en Argentine

La prochaine sortie en Argentine du film «Evita» d'Alan Parker s'annonce mouvementée. Le vice-président Carlos Ruckauf a appelé au boycott de la comédie musicale qu'il a jugée «clairement offensante». Il a toutefois reconnu n'en avoir visionné que quelques extraits.

«Tout comme Parker a eu le droit de faire un film (...) j'ai le droit de proposer que les gens n'aillent pas le voir», a-t-il dit à quelques jours de la sortie du film prévue pour demain. Le réalisateur britannique, qui retrace, avec Madonna en vedette, la vie de la première épouse du dictateur populiste Juan Peron, une idole en Argentine, a répliqué que le président Car-

los Menem en personne l'avait congratulé pour avoir remporté les Golden Globe awards.



Alan Parker, le réalisateur d'«Evita», a déclaré qu'il s'agissait du film le plus difficile de sa carrière. photo keystone

Le film a reçu un tiède accueil critique lors de son avant-première vendredi, les journalistes s'interrogeant sur sa véracité historique. Alan Parker a jugé que son film, qui a parfois été jugé hagiographique en Europe, était «équilibré», notant cependant qu'il ne pouvait plaire à tout le monde et qu'Eva Peron était considérée comme une sainte par de nombreux Argentins.

Le réalisateur de «Midnight Express» et «Birdy» a dû faire face à l'hostilité de plusieurs journalistes favorables, tout comme Carlos Ruckauf, au boycott pour l'empêcher de «gagner des millions en insultant une figure comme Evita». Il a déclaré qu'il s'agissait du film le plus difficile de sa carrière. / ats-afp



À VENDRE

**Quartier nord  
VILLA INDIVIDUELLE  
5 1/2 PIÈCES**

Vente sur plan  
comprenant:

- grand salon avec cheminée;
- cuisine agencée au goût de l'acquéreur;
- sanitaires pour visites;
- salle de bains;
- sanitaires avec douche;
- 3 chambres à coucher;
- bureau indépendant (ou studio - ou 4e chambre);
- grande terrasse et jardin;
- cave-abri, buanderie;
- garage et place de parc.

Finition au gré des acquéreurs.

Prix très avantageux sur base forfaitaire non révisable

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67  
Tél. 032/913 77 77-76

132-1696



À VENDRE

dans village tranquille  
du Jura neuchâtelois

**SPACIEUSE VILLA  
MITOYENNE**

Comprenant: cuisine entièrement équipée, coin à manger, grand salon avec cheminée, 4 chambres à coucher, mezzanine, 2 salles d'eau. Garage. Atelier de bricolage. Toutes dépendances. Parfait état d'entretien.

Beau dégagement.  
Notice à disposition

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA  
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds  
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

132-2161

À VENDRE

La Chaux-de-Fonds  
Quartier de la Charrière

Petit immeuble locatif  
+ garage et station-service  
+ terrain à bâtir de 1168 m<sup>2</sup>

- situation commerciale idéale
- possibilité de construire sur parcelle attenante
- à proximité des transports publics
- très bon ensoleillement



PRIX TRÈS  
INTÉRESSANT

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous

**GECO** GÉRANCE ET  
COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

UNPI

À VENDRE



**Appartements de: 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 - 6 1/2 pièces**

dans immeuble résidentiel très bien orienté permettant de bénéficier d'un ensoleillement maximum.

- A proximité des transports publics.
- Balcon ou jardin.
- Cuisine aménagée et finition au choix des acquéreurs.
- 2 sanitaires par appartement.
- Ascenseur.

Garages individuels ou places de parc intérieures ou extérieures. Qualité de construction et ingéniosité de conception offrent aux futurs propriétaires un confort d'habitat dans un esprit positif.

Prix très avantageux.

Financement à disposition. Plan financier personnalisé sur demande (sans frais).

Avenue Léopold-Robert 67  
Tél. 032/913 77 77-76

espace & habitat

132-2746

**COOP** Super prix

Cortailod blanc AOC  
Cave des Coteaux  
1996 - 6x75cl  
**41.-** ~~47.70~~

Château Etang des Colombes  
Corbières  
1995 - 6x75cl  
**24.-** ~~33.-~~

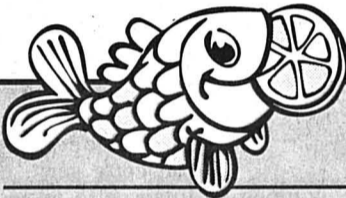
Dans nos boucheries  
Rôti de boeuf (cuisse) du pays  
le kg **18.50** ~~25.-~~

Steak de boeuf du pays  
le kg **19.50** ~~25.-~~

Filet de cheval  
d'Australie/Nouvelle-Zélande  
le kg **39.-** ~~44.-~~

Poulet frais du pays  
le kg **6.20** ~~7.90~~

BLONDE 25  
Wartek  
10x25cl  
**6.90** ~~8.90~~



**Poissonnerie**

Vente de poisson frais chaque vendredi matin  
En promotion le 21 février 1997

Filets de dorsch le kg ~~17.50~~ **13.50**

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Bascourt
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Moutier
- Centre Tramelan
- Centre Saint-Imier
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Fleurier
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre La Treille, Neuchâtel
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi dans nos Super Centres Portes-Rouges à Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy (4 arrivages par semaine).

A louer au Locle  
**Appartement  
3 pièces**

Grande cuisine, bains/WC.  
Date d'entrée: à convenir  
Pour tous renseignements:

**Restaurant Le Perroquet**  
Tél. 032/931 67 77

132-2790

**À LOUER**  
**LE LOCLE**  
Progrès 41, 1er étage  
**APPARTEMENT  
DE 3 PIÈCES**  
Cuisine agencée, lave-linge.  
Libre tout de suite

Pour tous renseignements

**SMH** SMH IMMEUBLES SA  
Gérance immobilière  
Grande-Rue 5  
Tél. 032/931 62 40 2400 Le Locle

MEMBRE  
UNPI

A louer au Locle, rue Le Corbusier  
**appartements  
de 1, 2 et 3 pièces**

Balcons. Situation tranquille  
et ensoleillée.  
Loyers bon marché.  
Libres tout de suite.

Pour tous renseignements:  
**Gérance Elio Peruccio**  
Rue de France 22, 2400 Le Locle  
Tél. 032/931 16 16

132-2669

A louer au Locle, centre ville  
Immeuble avec ascenseur  
**appartement de 2 pièces**

Cuisine agencée.  
Libre tout de suite.

Pour tous renseignements:  
**Gérance Elio Peruccio**  
Rue de France 22, 2400 Le Locle  
Tél. 032/931 16 16

132-2664

À LOUER

Au centre ville  
du Locle

**Spacieux appartements  
5 pièces**

tout confort, cuisine entièrement  
agencée avec lave-vaisselle, grand  
séjour avec cheminée de salon

Loyer: dès Fr. 990.- + charges  
Possibilité de louer un garage  
individuel

Pour visiter: M. Dubois,  
tél. 032/931 54 48

Liste des appartements vacants à disposition

**GECO** GÉRANCE ET  
COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

UNPI

**À LOUER**

**AU LOCLE  
1 appartement  
de 3 pièces**

avec cuisine agencée, bains-WC,  
cheminée de salon.  
Libre tout de suite.  
Situation: Envers 27.

Pour tous renseignements, s'adresser à:  
**Gérance & Bolliger S.A.** • Av. Léopold-Robert 12  
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE  
UNPI

132-2701



**GÉRANCE  
CHARLES BERSET SA  
LA CHAUX-DE-FONDS**  
Tél. 032/913 78 33  
Fax 032/913 77 42

**LE LOCLE  
A LOUER**

**BEAU LOGEMENT**

de 2 1/2 pièces, cuisine agencée, petite  
maison, tout confort.

**DIVERS APPARTEMENTS**

de 2 pièces, tout confort, loyer raisonnable.

**APPARTEMENT**

de 4 pièces, tout confort, à quelques  
minutes du centre ville. Loyer de  
Fr. 870.- charges comprises.

Téléphonez au 913 78 35, c'est volontiers  
que nous vous ferons visiter l'un  
ou l'autre de ces logements.

132-2670

# Ski-handicap Triste saison pour Natacha Chevalley

L'an passé, ils rayonnaient tous les deux. L'aveugle neuchâteloise Natacha Chevalley et son guide Pascal Flück avaient fait main basse sur presque toutes les compétitions de ski-handicap: champions du monde de super-G, ils avaient de surcroît remporté la Coupe d'Europe de super-G, de slalom géant, de slalom et, évidemment, de combiné. Mais les années se suivent sans trop se ressembler, leur présente saison ayant été marquée par des ennuis de toutes sortes...

Renaud Tschoumy

Vainqueurs du mérite sportif décerné par l'Association neuchâteloise de la presse sportive, cinquièmes au classement des mérites sportifs suisses en catégorie sport-handicap, Natacha Chevalley et Pascal Flück ont forcé l'admiration de tous l'an dernier. Co-

rollaire: ils attaquaient la saison 1996-1997 gonflés à bloc, avec les Jeux olympiques de Nagano 1998 en point de mire.

La poisse...

Mais cette saison de tous les espoirs n'a - et de loin - pas répondu à leur attente. Ils ne sont ainsi pas parvenus à se débarrasser d'une «scoumoune» tenace. Qu'on en juge: en Coupe d'Europe à Stelvio (Italie), après une deuxième place au super-G, Natacha et Pascal étaient en tête de la première manche du slalom géant. Mais la Neuchâteloise est tombée... entre les deux manches. Résultat: hélicoptère, hôpital et un diagnostic (fortes contusions à la colonne vertébrale) lui interdisant de défendre ses chances par la suite. C'était en octobre, et son indisponibilité allait durer jusqu'en janvier dernier.

Janvier, où survient l'épisode poisse numéro deux: juste avant de mettre le cap sur



Natacha Chevalley et Pascal Flück n'arbovent pas le même sourire que l'année passée à pareille époque. photo a-Galley

## Club de soutien

Un club de soutien, présidé par Johnny Amos, a été créé pour aider Natacha Chevalley et Pascal Flück à participer aux Jeux olympiques de Nagano, l'an prochain. «Nous avons un budget de 60.000 francs» expliquent-ils. Tout don peut être effectué au Club de soutien Sport Pascal-Natacha, SBS, CCP 20-35-4, numéro de compte FO-064.063.01.

Par ailleurs, Denis Fête, un dynamique sexagénaire désireux de les aider dans leur

entreprise, envisage d'accomplir un Tour de Romandie en roller-skate et de «vendre» les kilomètres parcourus, l'événement bénéficie dégagé allant à parts égales aux deux skieurs neuchâtelois et au Téléthon. «L'idée est intéressante, mais pour l'instant, nous n'en sommes qu'au stade du projet» notent-ils.

Quoi qu'il en soit, et que cette initiative aboutisse ou non, Natacha et Pascal iront à Nagano.

RTY

l'Espagne, où se disputaient les championnats d'Europe, Natacha Chevalley et Pascal Flück vont chercher leur accompagnant à Fribourg. Natacha glisse sur une plaque de glace, tombe et se fait mal à la nuque. C'est avec une minerve autour du cou qu'elle prend cependant le chemin de l'Espagne... où elle et son guide sont victimes d'une intoxication alimentaire! «Nous avons essayé de skier malgré tout, mais nous nous sommes vite rendu compte que ce n'était pas possible de participer aux championnats d'Europe» lâchent-ils de concert.

Si l'on tient compte du fait qu'ils ont également dû faire

l'impasse sur les épreuves françaises de Coupe du monde, Natacha et Pascal ont manqué neuf courses en tout cette saison (le slalom géant et le slalom en Italie, le super-G, le slalom géant et le slalom en Espagne, enfin la descente, le super-G, le slalom géant et le slalom en France). Vous avez dit poissards?

Objectif Nagano

«En huit ans de compétition, je n'avais jamais raté la moindre course, ajoute Natacha Chevalley. Et là, je me vois contrainte de déclarer forfait pour neuf épreuves au cours de la même saison!» Tous deux se rendront encore - et

malgré tout - en Suède du 10 au 16 mars, pour y disputer trois épreuves (super-G, slalom géant et slalom) de Coupe d'Europe. Pour l'honneur...

Mais il en faut plus pour abattre les deux Neuchâtelois. Car leur grand objectif reste la participation aux Jeux olympiques de Nagano, l'an prochain. «Dans cet ordre d'idées, il vaut mieux que cette série noire se produise cette année plutôt que la prochaine» conclut Pascal Flück.

Reste que Natacha Chevalley et son guide se seraient bien passés de cette triste saison 1996-1997...

RTY

## Automobilisme Passion autour «du» procès

C'est aujourd'hui que débute, à Bologne, le procès d'Imola, dans lequel sont mis en cause les dirigeants de l'écurie Williams. La justice italienne l'a ouvert afin d'établir si Frank Williams et son entourage technique sont responsables du décès du pilote Ayrton Senna, qui s'est tué en course le 1er mai 1994 sur le circuit italien, dans le 7e tour du Grand Prix de Saint-Marin.

Un climat polémique et passionnel règne à Bologne et dans le monde de la Formule 1. C'est que l'enjeu est de taille. C'est la première fois, en effet, que les dirigeants d'une écurie sont appelés à répondre de la mort d'un de leurs pilotes.

Selon l'enquête de la justice italienne, l'accident est dû à la rupture de la colonne de direction qui avait été allégée. Le procureur de Bologne, Mauri-

zio Passarini, a aussitôt répliqué en disant que la photo n'apportait rien de neuf. Dans un communiqué, la société de gérance du circuit a affirmé qu'elle faisait partie d'une séquence déjà versée au dossier de l'enquête.

Les déclarations virulentes du pilote de Williams Jacques Villeneuve, lors de récents essais sur le circuit d'Estoril, ont préfiguré la future stratégie de la défense. «C'est absurde de juger Frank Williams et les autres pour la mort d'Ayrton Senna. Il y a toujours des problèmes mécaniques de tout type. On ne peut pas avoir une voiture à 100% sûre», a-t-il lancé.

Les «hostilités» entre la presse britannique et italienne semblent également déchaînées. Les journaux italiens ont réagi à la publication d'une photo «inédite» (elle montrait un débris sur la piste avant le passage de Senna) en

la qualifiant immédiatement de «peu crédible» ou de «mauvais goût».

Le juge Maurizio Passarini, qui va mener les débats, a fait reconstruire l'accident sur ordinateur avant de le reproduire sur CD-Rom, en digitalisant et numérisant toutes les images disponibles. Le film des événements sera projeté au cours du procès sur un écran géant.

Les audiences ont été transférées au premier étage du Palazzo dei Circoli, le tribunal d'Imola étant trop petit pour contenir les parties et leurs avocats et témoins, de même que le nombreux public et les médias venus du monde entier.

Un circuit TV intérieur permettra même de suivre l'audience depuis une salle du rez-de-chaussée. Le procès s'annonce long et le tribunal a déjà prévu de siéger jusqu'en mai, selon son calendrier provisoire. /si

## Athlétisme Très chaude, l'ambiance!

Le Canadien Donovan Bailey, champion olympique et du monde du 100 m, et l'Américain Michael Johnson, double médaillé d'or des Jeux olympiques d'Atlanta sur 200 et 400 m, se sont livrés à un tour de chauffe verbal en vue de leur affrontement sur la distance hybride de 150 m, le 1er juin prochain au SkyDome de Toronto.

«Je suis l'homme le plus rapide du monde. Je l'ai démontré, a lancé Bailey au cours d'une téléconférence. Il n'y a absolument aucun doute possible. Si ce n'était pas moi, cela pourrait être Frankie Fredericks ou Ato Bolden. Mais pas Michael Johnson.»

«Je me demande tous les jours pourquoi Donovan essaie d'enlever de l'importance à ce qui devrait être un grand événement», lui a rétorqué Johnson, premier homme à réussir le doublé olympique 200-400 m et détenteur du re-

cord du monde du 200 m (19''32).

«Je veux un face-à-face avec toi parce que, en sport, nous sommes les seuls à même de créer un événement de classe mondiale», a continué Bailey, détenteur du record du monde du 100 m (9''84).

«Je souhaitais inclure d'autres concurrents dans la course, comme Frankie, Ato, Lindford Christie ou Carl Lewis, a répliqué Johnson. Non pas parce que j'ai peur du tête-à-tête avec toi, mais simplement pour que les gens ne puissent pas dire plus tard qu'ils n'étaient pas là.»

«Il ne peut y avoir qu'un vainqueur et quand je suis sur la piste, je ne crains personne, parce que je sais exactement ce que je vais faire», a encore dit Bailey. «Là, tu commences à montrer ton manque de maturité», a répondu l'Américain.

«On verra le 1er juin», a conclu Bailey... / si

## Dopage Deux ans!

La Roumaine Iulia Negura, championne d'Europe de cross-country, a été suspendue pour deux ans de toute compétition nationale et internationale, a annoncé la Fédération roumaine. Début décembre, Negura avait été testée positive au «stanozolol», un dérivé de testostérone déjà fatal au Canadien Ben Johnson, à la suite d'un contrôle antidopage effectué par la Fédération internationale.

Negura, 30 ans, s'était défendue de l'accusation de dopage, affirmant qu'elle avait

été victime d'un «complot», soulignant que la substance interdite lui avait été «glissée» dans son repas avant que le contrôle ne soit effectué. Aucune preuve n'a cependant pu être apportée pour soutenir ces affirmations.

Iulia Negura accusait l'ancienne championne roumaine Doina Melinte d'être l'instigatrice de son «empoisonnement». Melinte, aujourd'hui membre du bureau de la Fédération roumaine, est l'ancienne épouse de l'entraîneur de Negura, Dorin Melinte. / réd.

## Tir à l'arc Des flèches au Pavillon

La première édition avait été une réussite totale, la deuxième s'annonce prometteuse. Samedi et dimanche, ce sont en effet quelque 200 archers de Suisse et de l'étranger qui rivaliseront de précision au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds, à l'enseigne du deuxième Indoor des Neiges.

Depuis l'époque où un certain Robin des Bois tournait en bourrique l'obscur shérif de Nottingham de quelques flèches décochées à bon endroit, le tir à l'arc a passablement évolué. Les arcs sont devenus recurve (arc recourbé) ou compound (arc à poulies) et ils se différencient par des critères tels que leur forme, leur poids, la présence ou non de viseurs, de stabilisateurs, de poulies ou d'autres accessoires. Aujourd'hui, le tir à l'arc est devenu un sport à part entière dans lequel l'aspect technique se révèle particulièrement important.

Si l'on dénombre plusieurs millions d'archers à travers le monde, le club Tir à l'Arc La Chaux-de-Fonds est fort d'une cinquantaine de membres, dont une vingtaine dans les catégories cadets, jeunesse et juniors. Tout ce petit monde mettra tout en oeuvre afin de garantir une organisation sans faille à une manifestation qui vaudra assurément le détour.

Quelque 200 archers se mesureront samedi (de 12 h à 17 h 30) et dimanche (de 8 h à 17 h) au Pavillon des sports, répartis en dix-huit catégories. L'entrée à cet Indoor des Neiges est gratuite et la présence d'un nombreux public sera sans nul doute la plus belle des récompenses pour des organisateurs qui pourront alors s'activer à planifier la troisième édition.

JFB

## Gymnastique Match international à Saint-Imier

Bonne nouvelle pour tous les amateurs de gymnastique artistique de la région: le samedi 31 mai prochain, dans le cadre de son 150e anniversaire, la FSG Saint-Imier mettra sur pied un match international, qui réunira les équipes masculines d'Allemagne, de Grande-Bretagne et de Suisse. Cette rencontre se déroulera dès 19 h 30 à la patinoire de Saint-Imier. A trois mois exactement des championnats du monde de Lausanne, ce sont les meilleurs gymnastes allemands, britanniques et suisses qui seront en lice. / réd.

## Des Romands dans les cadres

Les cadres nationaux masculins 1997 ne font pas la part belle aux Romands: seul le Chaux-de-Fonniere Alain Rüfenacht (prospection) et le Genevois Aurélien Porchet (junior) figurent dans les quatre groupes principaux (cadres A et B, cadre de prospection et cadre junior).

En revanche, côté féminin, les francophones sont légion: les Jurasiennes Pascale Grosenbacher, Naomi Zeller (La Neuveville), Olga Lopez, Arielle Monnier, Cindy Stoller et Florence Zehnder (Moutier), les Vaudoises Isabelle Camandona et Aurélie Capt (Renens) et la Genevoise Laure Montandon (Trois-Chêne) appartiennent au cadre national, les Jurasiennes Jessica Grosjean (La Neuveville) et Maude Stalder (Moutier) et la Vaudoise Alexandra Balz (Nyon) entrent dans le cadre junior. / réd.

## Inoubliable Senna

Ayrton Senna était un pilote hors du commun. «Magic» il avait été surnommé, «Magic» il était. Dès son arrivée en F1, Ayrton Senna da Silva montra un talent hors norme, dans n'importe quelle condition de course.

Avec Alain Prost, le prodige brésilien se livra à quelques-uns des plus épiques duels de l'histoire de la F1, aux dénouements parfois tapageurs. Un déluge l'avait fait connaître au monde, le 3 juin 1984 à

Monaco; un an plus tard, le 21 avril 1985 à Estoril au Portugal, c'est encore sous les trombes d'eau qu'il remporta sa première victoire, au volant d'une Lotus-Renault. Allaient suivre quarante autres succès, trois titres mondiaux (1988, 1990 et 1991) avec McLaren et Honda, et une chasse permanente à la «pole-position», son exercice de haute voltige préféré. Dans ce «sprint» sur un tour, Senna régna sans partage à 65 reprises, un record

sans doute impossible à égaler.

Ayrton Senna était empreint d'une foi inébranlable, une façon toute particulière de parler de Dieu. Ses actions en faveur des enfants démunis, chez lui au Brésil, faisaient en outre d'Ayrton Senna un être à part, inoubliable. Sa disparition soudaine et tragique suscita une émotion à la mesure de l'image «indestructible» qu'il s'était forgée en dix ans d'exploits. /si



**Suzanne  
Bron  
visavis  
Vicques**



**chaque jour de  
nouveaux conseils et idées**

**et ensemble avec mes 1600 collègues de primo  
et visavis, je vous propose les actions suivantes:**  
valable dès le 19. 2. 97

**Emmi Aktifit plus**  
**Yogourt**  
Renforce les défenses immunitaires  
naturelles du corps

*toujours  
les dernières  
nouveautés!*



• nature 4x125 g **2.-**  
• fraise/mocca 4x125 g **2.35**

**frais et actuel**

**Pommes suisses  
«Maigold»**  
1<sup>re</sup> qualité



kg **2.40**

**Broccoli  
IMPORTÉS**  
kg **2.40**

*Marques exclusives*

**BONNY**  
• Jus d'orange  
4x1 litre 5.- **3.60**

Vin blanc vaudois  
**Mont-sur-Rolle 1995**  
«Domaine de Favères»  
75 cl 10.40 **8.50**

Vin rouge de France  
**Beaujolais AC**  
«Sélection Ducep»  
1 litre 5.95 **4.95**

**Emmentaler**  
• doux 100 g **1.75** • salé 100 g **1.80**

**Trinca**  
Pâtes fraîches 250 g **1.55**  
• Boulettes aux oeufs **3.40**  
• Ravioli à la viande **3.40**  
• Tortelloni à la viande **3.40**

• Tranche de poulet panée 230 g **3.95**  
• Cordon-Bleu de Poulet 260 g **4.95**

**Super-prix**

**Ovomaltine**  
Sachet-Oeco 1 kg **11.95**

**Hero Röstli**  
Sachet 500 g **3.20**

**Suchard O'Rum**  
DUO 2x100 g **2.80**

**Knoppers**  
TRIO 3x25 g **1.50**

**Orangina**  
PET 1,5 litre **1.80** (+dépôt)

**Signal Dentifrice**  
• Fluor • Gel  
DUO 2x75 ml **4.60**

**Act**  
Eau dentaire  
• Cinnamon 400 ml **3.95**

**Dash 2 in 1**  
• Fraîcheur du printemps  
Sachet économique 3 kg **17.50**

**primo visavis**  
frais - actuel - près de chez vous

41-257327/4x4

**IMMOBILIER**

**À LOUER** 132-1072  
Henry-Grandjean 3 au Locle dans immeuble avec ascenseur  
**Magnifiques appartements 4 pièces, neufs**  
Spacieux, tout confort, cuisine agencée, grand séjour avec cheminée de salon.  
Loyer: Fr. 900.- + charges.  
Pour visiter: M. Barata, tél. 032/931 69 08.  
Liste des appartements vacants à disposition

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

A vendre, ville de La Chaux-de-Fonds **propriété arborisée (3900 m<sup>2</sup>)**  
située en zone de construction avec maison familiale de 5 pièces sur deux étages.  
Nombreuses dépendances. Situation calme et ensoleillée. Grand dégagement.  
Offre et renseignements sous chiffres P 28-74852 k à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel

**LE LOCLE**, proximité rue du Midi. A louer tout de suite ou à convenir  
**Joli appartement, 3 pièces**  
cuisine semi-agencée, balcon, jardin, cave, grenier. Fr. 792.-, charges comprises. Tél. 032/931 26 57

A vendre sur le Littoral **chalet**  
avec bateau. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre V 132-2506, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 132-2506

**La Chaux-de-Fonds**  
A louer pour tout de suite **2 PIÈCES**  
Grande cuisine agencée, salle de bains. Loyers Fr. 830.- (charges incluses). Tél. 032/913 34 87 5-390704

**CEB Management SA**  
Case postale 33, 2606 Corgémont  
**À LOUER**  
tout de suite ou à convenir  
**COURTELARY**  
Locaux industriels ou commerciaux, avec ascenseur, dépôt, places de parc, à proximité de la gare, accès facile pour tout véhicule.  
**SAINT-IMIER**  
Locaux commerciaux, avec ascenseur, dépôt, grande vitrine, à proximité de centre ville. 132-2753  
Tél. 032/489 11 33 Fax 032/489 26 66

**CEB Management SA**  
Case postale 33, 2606 Corgémont  
**À VENDRE TAVANNES**  
bâtiment industriel, avec grand dépôt de 770 m<sup>2</sup>, bureaux, locaux d'entreposage, places de parcs, ligne de chemin de fer reliant la gare au dépôt, accès aisé depuis la route principale  
**SAINT-IMIER**  
locaux commerciaux, situation idéale proche du centre ville, avec dépôt, ascenseur, grande vitrine 132-2745  
Tél. 032/489 11 33 Fax 032/489 26 66

**À LOUER** 132-2246  
**Bel-Air 3**  
**Appartement de 3 pièces**  
Immeuble en rénovation. Cuisine agencée. Balcons  
Arrêt de bus et collège à proximité  
Libre dès 1<sup>er</sup> mars 1997 ou à convenir  
Liste des appartements vacants à disposition

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

A louer à Saint-Imier  
**appartements de 4 1/2 pièces**  
**appartements de 5 1/2 pièces**  
**appartements de 4 1/2 pièces + galeries**  
Biens situés, au centre. Complètement rénovés.  
Tél 032/941 53 53. 6-148365

Nous louons à Saint-Imier  
**appartements de 3 pièces et de 3 1/2 pièces**  
Cuisine agencée, belles chambres, très calme. Loyer: dès Fr. 700.-. Venez vite voir!  
GÉRANCE NYFFENEGGER, 4952 ERISWIL  
Tél. 062/966 23 01 150-50495

**À LOUER** 132-2215  
**Crêtets 14**  
**Studio**  
Grande pièce principale Cuisine habitable  
A proximité du centre ville  
Loyer: Fr. 300.- + charges  
Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 1997 ou à convenir.  
Liste des appartements vacants à disposition

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

A vendre à La Chaux-de-Fonds **1 appartement de 100 m<sup>2</sup>**  
4 1/2 pièces, 9e, ouest de la ville. Fr. 240 000.-.  
Ecrire sous chiffre T 132-2597 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 132-2597

A louer le 1<sup>er</sup> mai 1997, à la rue du Nord, **La Chaux-de-Fonds** (près arrêt du bus)  
**appartement de 3 pièces**  
au 2<sup>e</sup> étage, balcon, jardin.  
Loyer mensuel: Fr. 625.- + Fr. 180.- avance de chauffage, charges locatives et abonnement Coditel. Tél. 031/382 28 03, Mme Le Bras. 5-394639

**À LOUER** 132-2767  
**Jardinière 137**  
**Agréable appartement de 2 pièces**  
Cuisine agencée  
Appartement entièrement rénové  
Immeuble pourvu d'un concierge à plein temps  
Quartier tranquille  
Libre dès le 1.3.97 ou à convenir  
Liste des appartements vacants à disposition

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

**CEB Management SA**  
Case postale 33, 2606 Corgémont  
**À LOUER**  
tout de suite ou à convenir  
**CORGÉMONT**  
1 appartement de 3 1/2 pièces, avec balcon, ascenseur, situation calme, tout confort, Fr. 1200.-  
1 appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée, poutres apparentes, Fr. 1000.-  
**SAINT-IMIER**  
Duplex, grande terrasse, jacuzzi, cheminée, grande cuisine, Fr. 1250.-  
**LA FERRIÈRE**  
superbe appartement de 3 1/2 pièces, dans immeuble résidentiel, Fr. 1100.-  
**Les loyers indiqués s'entendent CHARGES COMPRISSES**  
Tél. 032/489 11 33 Fax 032/489 26 66

**À LOUER**  
**À LA CHAUX-DE-FONDS**  
Dans quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, cave, ascenseur:  
Rue Fritz-Courvoisier 34 c, d, f  
**3 1/2 pièces (84m<sup>2</sup>), balcon**  
**5 1/2 pièces (110 m<sup>2</sup>), balcon**  
Libres tout de suite ou à convenir.  
**4 1/2 pièces (98 m<sup>2</sup>), balcon**  
Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 1997. 28-73567  
**Régie F. Bernasconi & Cie**  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel  
Tél. 032/731 90 31

**À LOUER** 132-1765  
**Hôtel-de-Ville 42**  
**Appartement de 3 pièces**  
Cuisine agencée ouverte. Balcon. A proximité d'une école. Façades rénovées.  
Joli quartier de la vieille ville.  
Libre de suite ou à convenir  
Liste des appartements vacants à disposition

**GECO** GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds  
**Grand 3 1/2 pièces**  
entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre tout de suite. Fr. 900.- + charges.  
Gérance Peruccio Mlle Grün  
032/931 16 16 241-78892

**Feu 118**

**ENSEIGNEMENT**

**23 écoles sur 3 continents!**

**Anglais - Allemand  
Espagnol - Italien**  
Cours de langues pour jeunes et adultes dès 16 ans, de 2 à 52 semaines. Préparation aux examens de Cambridge, TOEFL et Goethe.  
Vol gratuit dès 12 semaines de cours Intensif ou Examen

Demandez votre brochure dès maintenant!  
○ EF Centres Internationaux de Langues  
○ EF Une Année Multi-Langues  
○ EF Un An d'Etudes à l'Etranger  
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_  
Age: \_\_\_\_\_ IM



Centres Internationaux de Langues  
18, rue du Midi - 1003 Lausanne  
Tél: 021/312 83 72 Fax: 021/323 21 68

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**  
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



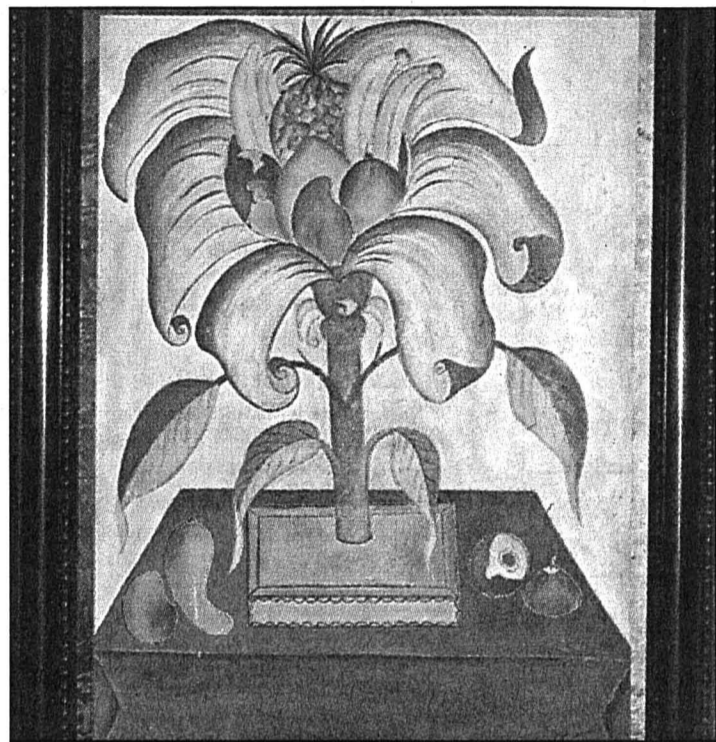
# Découverte Création haïtienne nourrie aux racines vaudoues

**Illustration picturale de la Quinzaine culturelle haïtienne orchestrée autour du Prix littéraire de la revue (vwa) et de la ville de La Chauv-fonds — qui sera remis demain aux lauréats —, l'exposition que présente le Musée des beaux-arts est une invitation au dépassement, au fantasme, au mystérieux. A la découverte d'un art et d'un artisanat d'art ingénieux, non dépourvus de talents et de dérives.**

Dans une salle saturée de chromatismes sonores, heurtés ou acidulés parfois, vibrants de la lumière réfléchie par les paillettes, une série de bannières vaudoues, objets rituels anciens pour certains d'entre eux, force le spectateur à s'attarder un peu sur cet aspect identitaire et magique de la culture haïtienne. Son ciment. Contre l'oppression, la misère, l'isolement ilien, l'éloignement des racines de l'Afrique mythique, l'exil comme possible vie meilleure. A l'intérieur de ces carrés ou rectangles servant à recouvrir, à orner, à invoquer, c'est toute l'âme d'un peuple et le savoir-faire d'artisans créatifs qui s'expriment et s'épanouissent. Au moyen de matériaux simples, des pastilles de couleurs — sorte de paillettes de pacotille — patiemment rassemblées et piquées sur la toile, une iconographie aux lignes simples et chargée de symboles mystiques comme les «vévé», leurs réalisateurs interprètent les racines même de leur culture. En empruntant aux

croisances propres ou, par exemple, au christianisme, au syncrétisme, les images se déploient dans un espace réservé aux relations entretenues par les hommes avec les esprits, les dieux, les intercesseurs entre eux et le ciel. Et comme cela se fait dans d'autres parties du monde et

Dans un tout autre registre et dans le sillage de forgerons imaginatifs et astucieux, des reliefs de fer vernis présentent une autre facette de l'artisanat d'art haïtien. Dentelles réalisées à partir de matériau de récupération, elles sont un sous-produit subtil des barils de fuel et de gasoil devenus



**Tendance art naïf, toute la saveur caraïbe (coll. privée).** photo Leuenberger

d'autres religions, il n'y a aucune raison que ces images culturelles ne soient pas, elles aussi, détournées de leur fonction primitive et destinées à un autre usage, celui d'œuvres d'art, ambiguës peut-être, ne serait-ce que par l'anonymat des débuts et les signatures d'aujourd'hui.

inutiles. A l'instar d'un précurseur, Georges Liautaud, lui également découvert par l'Américain De Witt Peters, Serge Jolimeau et Gary Davins façonnent, par découpage et martelage des «dwoums», des panneaux d'inspiration biblique, vaudoue, égyptienne, avec une belle habileté.

Enfin, deux espaces sont réservés à la peinture, sur toile ou sur panneaux parfois, qui s'impose à l'œil comme un feu d'artifice aux couleurs intenses, traversées d'oiseaux, de fleurs, de fruits, d'imagerie exotique telle qu'on l'attend généralement des Caraïbes. A y regarder de plus près cependant, on s'aperçoit que la peinture haïtienne est porteuse de fondements culturels puissants, associés aux espoirs de la population et manifestant une extraordinaire impulsion créatrice. Laquelle n'avait pas manqué de séduire André Breton ou André Malraux lorsqu'ils la découvrirent.

## Haïti au quotidien

Un Stivenon Magloire a probablement été influencé par un Keith Haring, un Jean-Michel Basquiat peut-être, l'art moderne occidental en tout cas, ce qui ne l'empêche pas de puiser à ses propres racines. Bien plus apparenté aux naïfs, Pierre Louis pose ses personnages sur des trames de dentelles peintes. Levoy Exil reconstitue à l'aide de matière picturale les tissus de pastilles colorées des bannières vaudoues. D'autres peintres chantent les douceurs tropicales de la nature, ou représentent leur panthéon, siège des loas (dieux), des esprits et de Baron Samedi, récurrente figure de la mort. Chez certains peintres, enfin, on trouve quantité de références à la culture occidentale, y compris dans la manière, voire la composition.

Contre-poids à l'effervescence échevelée de la peinture, une exposition de photogra-



**Fer découpé (coll. privée).** photo Leuenberger

phies réalisées en noir-blanc par le Français Christophe Bourguedieu montre Haïti au quotidien. Ses habitants. Leur dignité face au malheur qui semble être le destin du pays. On est bouleversé à la vision de certains visages, de l'ampleur de leur mélancolie, de leur pudeur à peine soutenable lorsqu'ils sont écrasés par une vie qu'ils ne maîtrisent pas. Aucun sourire n'éclate sur ces photos, tragiques, mais sans pathos.

Sonia Graf

● La Chauv-fonds, Musée des beaux-arts, jusqu'au 6 avril. Visite commentée le 16 mars, 10 h. Vidéos: «Le serment du bois caïman», documentaire et «L'aube noir», animation, les 22 et 23 février, 11 h.

## Révélation d'un art

Le début de l'histoire de l'art haïtien remonte à moins d'un demi-siècle, quand un Américain, De Witt Peters, a commencé à s'intéresser à la production populaire des campagnes destinée, avant tout, au culte vaudou.

Réalisés par des artistes d'abord anonymes, officiants de cérémonie quelquefois, les travaux considérés aujourd'hui comme fondateurs — entre autres Obin, Hyppolite, Bazile, Benoit, Saint-Brice, Florence Martinez, ... — sont conservés dans des musées américains. Ce qui n'empêche pas une activité créatrice féconde et unique dans les Caraïbes, dont l'impulsion a été donnée par le Centre d'art fondé par De Witt Peters à Port-au-Prince ou la communauté Saint-Soleil qui avait tant retenu l'attention de Malraux en 1975, dépassés aujourd'hui par des artistes regardant du côté de la scène internationale, new-yorkaise, et cherchant parfois l'inspiration dans les stupéfians.

Outre les atavismes africains, transposés et adaptés aux Caraïbes et les influences occidentales, on ressent également dans l'art haïtien des influences cubaines (Wilfredo Lam) ou mexicaines (Diego Rivera).

SOG

## Rencontres Théâtre des images pour recomposer la vie

Stella Challandes pratique naturellement la peinture, mais elle aime aussi à s'enfouir dans la tempête des images qui déferlent de partout, avec une préférence pour le papier glacé des magazines. Elle les glâne au fil du hasard, pour en extraire les couleurs et les formes qui lui conviennent, sans se laisser distraire par un quelconque contexte. Ses découpages ne sont pas totalement réduits au seul rôle de matériaux. Les émotions visuelles dégagées par les photos d'actualité subsistent souvent, mais elles sont totalement absorbées

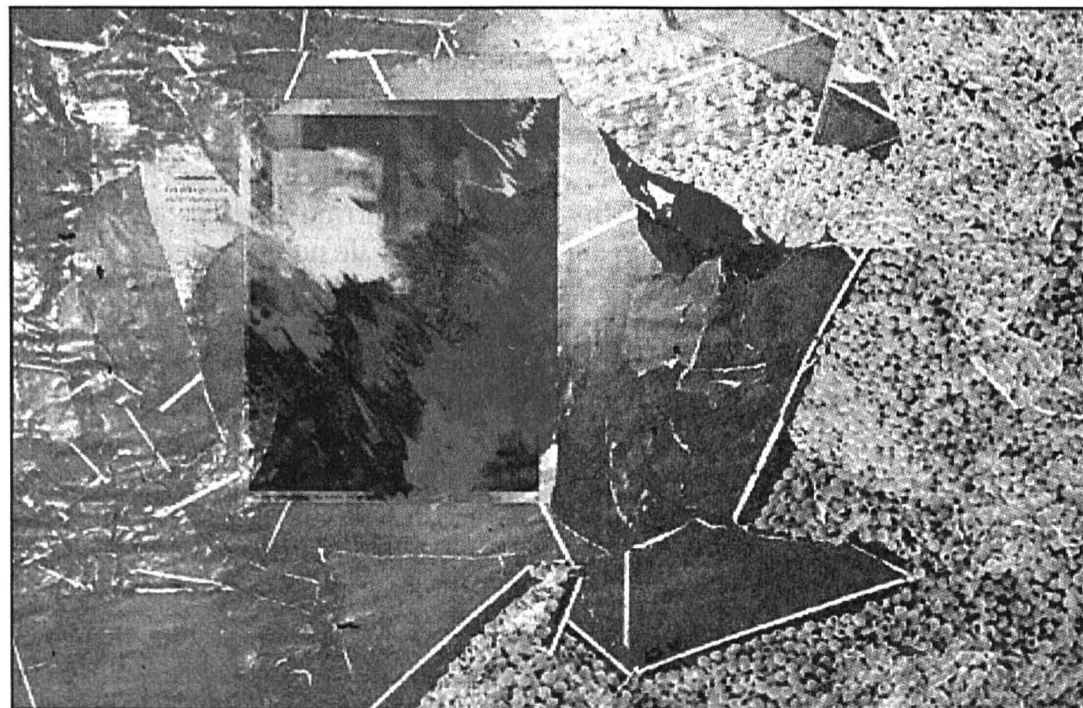
par les sensations personnelles de l'artiste et ressurgissent comme des souvenirs dans un climat qui est amené souvent par des éléments peints. La liberté qu'elle s'octroie porte souvent vers l'abstraction.

Elle échappe ainsi au risque de se perdre dans un morcellement de kaléidoscope. Les fonds sont travaillés pour la venue de l'image et la composition demeure cohérente. L'opulence des catalogues et des magazines jetés au rebut vient à point pour permettre les évocations visuelles d'une femme qui travaille par pas-

sions avec des moyens financiers très réduits. Elle peut s'offrir ainsi les baroques replis des tissus de décoration, des monuments et des têtes archaïques. Le temps et ses impacts y trouvent leur sens dans ces superpositions. Des allusions furtives aux problèmes de l'époque viennent aussi s'inscrire dans ces tableaux, comme des lambeaux d'affiches sur les murs d'une cité.

Laurence Carducci

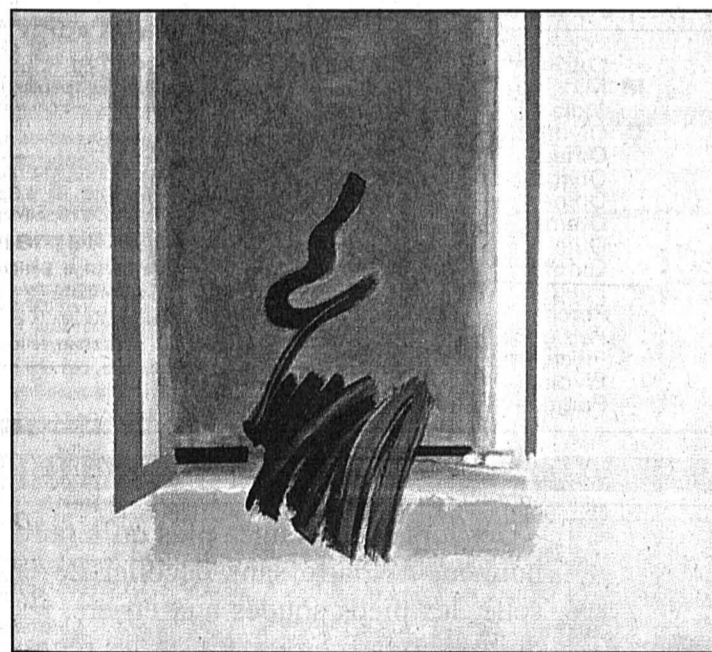
● Peseux, galerie Coï, jusqu'au 2 mars.



Les richesses d'un matériau de récupération.

photo Treuthardt

## Ecrans Couleurs pour décrypter l'espace



L'élan d'un graphisme pour explorer le bleu photo sp

Discrètement, Corinne L'Épée tend des voiles de peinture pour partir à l'exploration du large. La brise est légère et porte à la délicatesse et à la luminosité des tons. Peu de choses suffisent à suggérer le départ et l'espace. Elle joue conjointement sur la souplesse des couleurs posées en transparences dans une dynamique gestuelle et des lignes de forces exprimées par des traits délimitant des plans et des perspectives.

Toutes les toiles exposées pour cette rétrospective portant sur dix ans ne sont pas de la même valeur. Lorsqu'elle mène au monochrome, cette sensibilité retenue de coloriste des demi-teintes devient plutôt fade. Les tableaux les plus réussis sont portés par une ver-

ve bienvenue. Le pinceau peut alors danser et s'élever dans une évocation pétillante de liberté, accentuée par l'esquisse d'une fenêtre. Ailleurs, deux lignes blanches opposées apportent un flux d'énergie à une peinture qui serait demeurée sinon un peu molle. L'esquisse d'une figuration se profile dans le creux d'une courbe qui suggère un paysage avec une fluidité de songe.

Corinne L'Épée expose rarement, les toiles peu nombreuses dans cette exposition qui se veut rétrospective, donnent envie de mieux suivre son évolution qui paraît encore un peu hésitante.

LCA

● Neuchâtel, galerie Arcane, jusqu'au 22 février.

## BRÈVES

### ● Arrêt sur image

Emilienne Farny peint le monde des conventions avec une indifférence étudiée. Connue d'abord par ses présentations décalées des villas de rêve du Suisse moyen, elle s'intéresse aujourd'hui davantage aux personnes elles-mêmes, telles qu'elles se rencontrent dans les parkings ou dans les vernissages. Ses silhouettes déambulent au long du lac ou demeurent assises sur des bancs. Martigny, Fondation Louis Moret, jusqu'au 23 mars.

### ● Collective Pauli

Les expositions collectives, d'ordinaire attribuées aux périodes creuses de l'été ou de fin d'année, apparaissent actuellement en pleine saison, autre signe de la crise. La galerie Pauli de Lausanne présente donc un accrochage d'œuvres nouvelles de quinze de ses artistes. Parmi ceux-ci figurent de nombreux noms appréciés des Neuchâtelois: Catherine Bolle, Gaspard Delachaux, Pierre Gattoni. Lausanne, jusqu'au 29 mars.

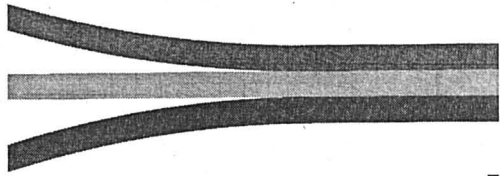
### ● Miroir des apparences

Les vertiges et les mystères de la perception visuelle font l'objet d'astucieuses expériences de la part de Peggy Donatsch et de Beda Kupper qui exposent dans le cadre des échanges entre sections de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Artistes vaudois, ils exposent à Fribourg. En automne, des Fribourgeois seront à leur tour invités à Lausanne. Crible 14, Fribourg, jusqu'au 8 mars.

LCA

# SULZER RÜTI

SYMBOLE DE QUALITÉ



Deux postes d'opérateurs polyvalents sont à repourvoir et nous recherchons:

## 2 MÉCANICIENS DE MACHINES pour travail en équipe

Nous exigeons:

- CFC option technique de fabrication
- maîtrise de la CNC
- bonnes connaissances de l'allemand

Nous offrons:

- un salaire en relation avec les capacités
- un travail indépendant
- l'intégration au sein d'une grande entreprise

En cas d'intérêt, veuillez nous faire parvenir votre candidature avec lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, diplôme et certificats à l'adresse suivante:

**Sulzer Rüti SA**

Grand-Rue 6, 2720 Tramelan

Téléphone 032/487 64 64 - Fax 032/487 64 69

132-148834/4x4

## Le mot mystère

Définition: édifice, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 6

P	P	P	C	P	A	E	E	P	D	E	E	I	S	L
E	C	I	P	E	R	S	P	T	F	N	I	I	I	I
R	S	E	H	C	R	E	P	R	I	T	O	U	M	F
D	T	C	N	S	A	L	S	O	E	M	T	R	O	T
U	R	E	A	G	D	C	V	U	V	R	I	U	T	E
R	N	O	E	L	I	I	Q	L	R	E	G	U	O	B
E	E	M	J	L	P	S	M	F	E	E	G	A	L	G
R	O	T	L	F	O	E	H	N	R	U	E	E	N	P
O	E	E	I	B	S	B	T	E	A	S	S	I	I	O
E	P	R	R	O	E	C	R	T	E	S	T	E	R	I
A	M	O	U	R	L	E	H	O	E	O	E	T	T	G
E	Y	P	B	P	I	E	T	U	O	C	E	S	U	N
E	L	I	A	T	E	B	O	F	P	L	E	I	L	E
E	O	N	N	D	R	O	F	X	O	D	R	E	T	
R	U	E	I	S	P	J	O	U	L	E	U	T	I	R

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>A</b> Adipose<br>Amour<br>Athée  | <b>F</b> Etiolé<br>Etui<br>Fièvre<br>Firme<br>Fjord<br>Fluor<br>Foehn<br>Footing<br>Fougère | <b>M</b> Lutrin<br>Midship<br>Mois  | <b>P</b> Présure<br>Prouesse<br>Recette<br>Rituel<br>Rond<br>Ruban<br>Scalpe<br>Schupo<br>Scille<br>Sieur<br>Souple<br>Tester<br>Touffu<br>Triste |
| <b>B</b> Bésicles<br>Bétail<br>Blessé<br>Bosquet<br>Bouger<br>Broyé<br>Cossue | <b>G</b> Geste<br>Goût<br>Guide<br>Iléon<br>Imité<br>Joule<br>Lift                          | <b>O</b> Olympe<br>Omega<br>Onagre<br>Opiné<br>Otomi<br>Ouie<br>Oxford<br>Péage<br>Perche<br>Perduré<br>Pièce<br>Pivoine<br>Poignet | <b>R</b> R<br><b>S</b> S<br><b>T</b> T  |
| <b>C</b> Ecouté<br>Empan<br>Encre<br>Entier<br>Epice<br>Epurier               |   |   |   |

roc-pa 459

Cherchons pour missions temporaires des

**MAÇONS CFC**

Suisses ou permis C avec expérience bâtiment ou industrie

Contactez tout de suite Claude Massari au 721 41 41

MANPOWER

Entreprise du bâtiment (électricité) à La Chaux-de-Fonds cherche

**1 dame pour des heures de bureau**

Horaire irrégulier sur appel. Faire offre sous chiffre L 132-2724 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds, avec documents usuels.

132-2724

Cherchons pour missions temporaires des

**MENUISIERS CFC**

Suisses ou permis C

Contactez au plus vite Claude Massari au 721 41 41

MANPOWER

Das Herz Ihrer Werbung **IMEXMI** Au cœur de votre publicité

Nous avons un job pour vous!

Venez rejoindre notre équipe de **conseillers en publicité** par l'objet pour les cantons suivants: VD - VS - NE - JU - FR - TI - GE. Les personnes bilingues pourraient organiser une équipe pour la Suisse allemande.

N'hésitez pas, téléphonez-nous au 026-411.26.12

17-251943/4x4

**PIZZERIA À SAINT-IMIER** cherche

**sommelier(ère)** horaire régulier

Tél. 032/941 41 66

6-148838

Cherchons **VENDEUSE EN CONFISERIE à 100%**

Congé les lundis + 1 jour par semaine, dont 1 dimanche par mois. Sans permis s'abstenir.

**Confiserie Schneider**  
Tél. 032/968 47 72.

132-2743

**Petit home et maison de convalescence** cherche

**une personne disponible et polyvalente**

sachant travailler seule pour quelques gardes par mois.

**Home Les Sorbiers**  
Tél. 032/931 29 98 ou 032/931 30 45

132-2703

Cherchons pour missions temporaires des

**PEINTRES EN BÂTIMENT CFC**

Suisses ou permis C

Contactez tout de suite Claude Massari au 721 41 41

MANPOWER

**ELVIA ASSURANCES + VIE**

Cherche **collaborateurs**

Pour compléter son service de vente avec connaissances toutes branches + spécialiste vie.

Faire offres à:  
**Agence générale Gilbert Sauser**  
Avenue Léopold-Robert 58  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/910 51 51

132-2757

Mon partenaire emploi. **MANPOWER**

Nous cherchons pour un de nos clients à La Chaux-de-Fonds une:

**EMPLOYÉE DE COMMERCE**

pour la saisie sur ordinateur IBM 36.

Durée de la mission 8 à 12 mois.

Age idéal 35 à 45 ans.

Contactez sans tarder Monsieur Alexandre Aubry au 032/721 41 41 ou faites-nous parvenir votre candidature à:

**MANPOWER**  
20, rue de l'Hôpital  
Case postale 813  
2000 Neuchâtel

26-76234

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

*Breguet*  
Depuis 1775

Manufacture de haute horlogerie, sise dans la Vallée de Joux recherche pour renforcer son département commercial

**HORLOGER**

Minimum 10 ans d'expérience dans les Complications.

Personne dynamique sachant travailler de manière indépendante.

**HORLOGER(S)**

Minimum 5 ans d'expérience sur les produits haut de gamme squelettes, en particulier calibres plats, extra plats.

Achevage, réglage, décottage.

Personne consciencieuse, dynamique et responsable.

**HORLOGER(S) EMBOITEUR(S)**

Pour son département Haut de Gamme.

Nous vous offrons un travail varié, dans un cadre agréable, ainsi que les prestations sociales d'une grande entreprise.

Entrée de suite ou à convenir.

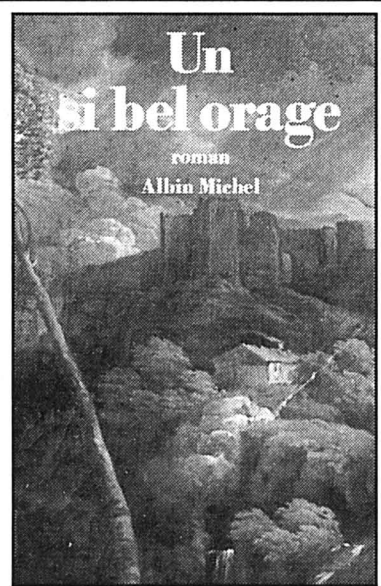
*Veuillez faire parvenir votre offre manuscrite accompagnée des documents d'usage à Mlle Sandra Chanson*

**MONTRES BREGUET SA - 1344 L'ABBAYE**

*Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil demandé.*

241-80144

## FEUILLETON



**Un si bel orage**  
ROMAN - Pierre Moustiers

Dès lors, il ne songea plus qu'à faire honneur à Claire sans décoller de la selle, les pieds soudés aux étriers, les doigts serrés éperdument sur les rênes.

### CHAPITRE XII

Simon Janoiret pratiquait la médecine en homme d'expérience, sensible et scrupuleux, mais le souci d'étaler sa science et de paraître éloquent lui prêtait l'attitude d'un cuistre. Impressionné par la maladie de Claire, il en cherchait les causes avec application, les remèdes avec sagesse et ne tenait de doctes discours que pour se rassurer lui-même et dissimuler ses inquiétudes: «On ne saurait, disait-il, nier l'enchaînement de la nature qui associe de manière étroite le désordre physique à l'état moral et nous devons rendre

hommage à Messieurs Buffon et Daubenton d'avoir établi qu'une passion prend obligatoirement naissance dans un tempérament. Madame de Cherchery appartient au tempérament mélancolique. Quand on le sait, tout s'explique.» Antoine qui l'écoutait avec conviction hocha la tête pour indiquer que cette remarque ne changeait rien à son angoisse, et Janoiret, imperturbable, poursuivit: «Chez le mélancolique, les mouvements du cœur et des artères sont rapides et variés. Le pouls se caractérise par sa fréquence et son élasticité. Cette constitution produit les créateurs et les héros. Pour eux, toute pensée traduite en images conduit aux solutions extrêmes...» Ici, Antoine l'interrompit d'une voix sourde pour affirmer que les généralités ne l'intéressaient pas et qu'une seule question le préoccupait: comment Claire pourrait-

elle guérir? Par quel moyen reprendrait-elle goût à la vie? Cela faisait dix jours qu'elle refusait pratiquement de s'alimenter, de parler, de marcher, de dormir... Le médecin répondit sur un ton légèrement nerveux qu'il fallait de toute urgence la contraindre à absorber quelque nourriture: «Il y va de sa vie, Monsieur. Elle ne boira pour commencer que du bouillon de poule assaisonné de cumin. Pour le reste, il convient de se conformer au traitement que j'ai prescrit dans mon ordonnance. J'insiste sur les bains de pieds dans l'eau d'orge tiède et sur les vingt gouttes de liqueur de Hoffmann à prendre le soir.» Antoine soupira avec bruit.

(A suivre)

RÉPUBLIQUE ET  
CANTON DE NEUCHÂTEL

Offres publiques d'emploi  
des départements  
de l'administration cantonale

JUSTICE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

**Chef administratif**

pour le Service de la santé publique, suite à la retraite du titulaire.

**Activités:**  
participer à la politique cantonale de la santé en matière d'institutions de soins (élaboration, planification, coordination, contrôle); gérer le service; collaborer avec le médecin cantonal et le pharmacien cantonal; exécuter des mandats spéciaux du chef du département; participer à des groupes de travail, à des commissions, à des conférences; collaborer avec les instances cantonales et fédérales, plus particulièrement dans le domaine de la santé.

**Exigences:**  
connaissance approfondie du secteur de la santé; titre universitaire si possible dans le domaine des sciences économiques ou titre équivalent; expérience confirmée dans le domaine de la gestion et dans un poste à responsabilités; connaissance de l'allemand.

**Qualités requises:**  
personnalité affirmée, sens des responsabilités; esprit d'initiative, d'ouverture et de collaboration; intérêt pour la chose publique; talent de négociateur.

**Entrée en fonction:** date à convenir.

**Délai de postulation:** 7 mars 1997.

**Renseignements pour ce poste:**  
M. Etienne Robert-Grandpierre, secrétaire général du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, tél. 032/889 61 00.

**INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET AFFAIRES CULTURELLES**

**Collaborateur/trice  
scientifique à temps  
complet**

pour le Service de l'enseignement secondaire, à la Chaux-de-Fonds, suite à la réorganisation du service.

**Activités:**  
participation à la conduite des affaires du service; responsabilité de plusieurs dossiers relevant de l'enseignement secondaire supérieur (secteur de la maturité gymnasiale et des diplômes); gestion de l'informatique scolaire (degrés secondaires 1 et 2); gestion et conduite de diverses commissions.

**Exigences:**  
formation universitaire complète; formation pédagogique et expérience de l'enseignement; intérêt évident et compétences pour collaborer à la gestion du système scolaire, pour présider et animer des groupes de travail ou y participer; sens des relations humaines; aptitude à travailler de manière indépendante; esprit d'initiative et sens des responsabilités.

**Entrée en fonction:**  
1er avril 1997 ou date à convenir.

**Délai de postulation:** 5 mars 1997.

**Renseignements pour ce poste:**  
Service de l'enseignement secondaire - M. Christian Berger, tél. 032/919 69 30.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres de services manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante: Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel.

Dynamique, motivé(e), disponible, polyvalent(e)?  
Vous cherchez un poste à plein temps avec possibilité d'évoluer au sein d'une importante entreprise de la région?  
Nous vous offrons un poste d'  
**employé(e)  
de commerce**  
(fr./all./angl.)

dont les responsabilités principales seront:  
● le contact avec la clientèle étrangère  
● la gestion des commandes (exportations)  
● la gestion des stocks

La maîtrise de l'allemand avec d'excellentes connaissances d'anglais sont indispensables.

Vous êtes à l'aise avec les chiffres et vous avez de bonnes bases en informatique?

Alors, appelez Mme Galliker ou envoyez-lui votre dossier complet au plus vite.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/913 04 04

**Accountant  
and/or Bookkeeper**

required by international fiduciary group located in Neuchâtel. Must have good English, accounting and bookkeeping skills, also «B» residence permit or Swiss nationality. This position has interesting and variable functions dealing with a number of international clients. Reply in writing providing full CV to P.O. Box 406, 2001 Neuchâtel.

**PARTNER  
Job**  
A la hauteur  
de vos ambitions

Mandatés par plusieurs clients de la région, nous recherchons des

**Plâtriers**  
Connaissances générales de la plâtrerie.  
Montage plaques Alba, cloisons légères, plâtre à la machine, etc.

**Peintres  
en bâtiment**  
CFC ou expérience.  
Rapides et consciencieux.  
Suisses ou permis valable.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter **Toni Vega**.  
Av. Léopold-Robert 47/49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/913 22 88  
**Temporaire  
et stable**



Leader sur son marché, Deco 3 est une jeune entreprise en plein essor. Notre activité se structure en 5 domaines:

- l'exécution publicitaire
- la découpe
- la sérigraphie
- la réalisation de stands d'exposition
- l'impression de posters

Dynamisme, engagement et capacité d'innovation sont nos qualités premières.

Dans ce cadre, nous vous offrons de saisir un nouveau défi en devenant dès mars 1997 notre

**responsable d'atelier (femme ou homme)**

Vous avez entre 22 et 30 ans et êtes titulaire d'un CFC de peintre en lettres. Votre parcours professionnel vous a déjà permis d'acquérir de solides connaissances des matériaux, de la sérigraphie, ainsi que la maîtrise des logiciels FreeHand, Illustrator, X-Press et Photoshop sur Macintosh.

Vous êtes capable de vous intégrer dans une petite équipe et votre autorité naturelle et votre compétence vous permettent de diriger et de motiver un team pluridisciplinaire de 10 personnes.

Votre sens de l'organisation vous permet de gérer les flux et le suivi administratif des travaux.

Votre offre manuscrite, accompagnée des documents usuels, est à faire parvenir à:

**Deco 3 SA, Bellevue 7, 2074 Marin**



Entreprise de robinetterie de salle de bains, de cuisine et de bâtiment, nos produits se distinguent par leur design attractif, leur haute qualité et leur fonctionnalité.

Nous recherchons:

**UN(E) COLLABORATEUR(TRICE)  
POUR NOTRE DÉPARTEMENT EXPORTATION**

**Activité:**  
Le (la) collaborateur (trice) engagé (e) sera intégré (e) dans une petite équipe de trois personnes. Il(elle) sera chargé(e) d'effectuer tous les travaux administratifs de ce département, tels que:

- réception des commandes reçues par téléphone, fax, etc.;
- suivi des commandes: confirmation, facturation, documents de douane;
- correspondance diverse;
- information à la clientèle sur les produits, tarifs, délais.

**Nous demandons:**  
- CFC d'employé(e) de commerce;  
- expérience souhaitée dans un département similaire;  
- parfaite maîtrise des langues: français, allemand et anglais (parlé et écrit);  
- bonne connaissance PC (Word / Excel);  
- âge: 35-40 ans maxi.;  
- nationalité suisse ou permis valable.

Si vous estimez répondre aux exigences de ce poste et si vous avez le sens de l'organisation, la capacité de travailler de manière indépendante, un esprit ouvert, nous attendons avec plaisir vos offres de service avec curriculum vitae complet et prétentions de salaire à:

**KUGLER ROBINETTERIE SA**  
Service du personnel  
rue Joseph-Girard 16 bis - case postale 1656  
1227 Carouge - Tél. 022/ 827 60 00

**PATEK PHILIPPE**  
GENEVE

Manufacture de renommée mondiale, leader dans les produits horlogers haut de gamme, recherche en vue d'assurer son développement dans ses nouveaux locaux de Plan-les-Ouates

**UN AGENT  
DE METHODE**

étant au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur ETS ou technicien ET et ayant de bonnes connaissances dans le montage des boîtes de montres et dans l'organisation de méthodes.

Cette personne participera à la mise en place de l'ordonnancement et de l'industrialisation de la bijouterie et du montage boîtes

ainsi que

**DES HORLOGERS  
PRATICIENS, COMPLETS  
OU RHABILLEURS**

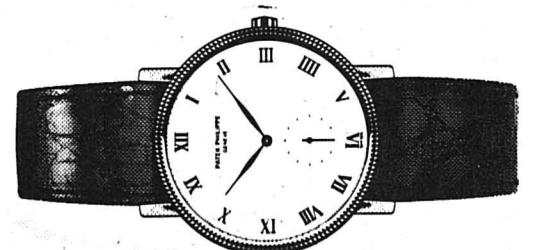
étant au bénéfice d'un CFC ou d'une formation jugée équivalente, ayant quelques années d'expérience et souhaitant rejoindre une équipe motivée et performante.

Nous souhaitons spécialiser des personnes ayant un esprit d'équipe et la volonté de participer à la réalisation de montres prestigieuses.

Nous offrons un cadre de travail stimulant, une formation technique, un horaire variable ainsi que les prestations sociales d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable, sont priées d'adresser leur offre avec les documents usuels à Fabienne Ewart, Service du Personnel, référence 01-97.

**PATEK PHILIPPE SA**  
Case postale 2654  
1211 GENÈVE 2



Publicité intensive, Publicité par annonces

Entreprise leader dans le matériel d'entretien du bâtiment et produits techniques cherche

**un(e) représentant(e)**

Nous cherchons une personne dynamique, ayant le sens de la vente et de la relation commerciale et étant prêt(e) à redémarrer une activité dans le secteur La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel.

Faire offre à **GRELLOR S.A.**,  
8B, rue Baylon, 1227 CAROUGE,  
tél. 022/307 14 14.



**Guillod Gunther SA**

Manufacture de boîtes de montres

Rue du Doubs 83, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/913 47 55, Fax 032/913 98 26

Afin de compléter notre équipe, nous recherchons pour tout de suite ou à convenir

**UN(E) RESPONSABLE  
DÉPARTEMENT VISITAGE-MONTAGE**

**Nous demandons:**  
- solides connaissances de la boîte de montre  
- aptitude à diriger un groupe et à prendre des responsabilités  
- aptitude à former du personnel  
- sens de l'organisation.

Nous recherchons également

**DES VISITEUSES-MONTEUSES  
QUALIFIÉES**

**Nous offrons:**  
- un travail intéressant pour une personne motivée  
- bonnes prestations sociales  
- horaire variable  
- 4e semaine de vacances à la carte.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec l'interne no 23.

Mandatés par une PME de la région, nous recherchons un  
**technico-commercial**

**De formation technique** (méc. de préc.-microméc.-ET), vous êtes attiré par les contacts et les déplacements (env. 60-70%).

Appelé à développer des marchés existants en France et en Suisse-allemande, vous désirez vous investir à long terme dans une activité à responsabilités.

Vous parlez parfaitement le français et le CH-allemand, et avez entre 30 et 50 ans.

Pour en savoir plus, contactez G. Tschanz ou faites-lui parvenir votre dossier complet.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/913 04 04

L'annonce,  
reflet vivant du marché

**4x4 plus**  
Le succès  
de votre annonce  
**L'EXPRESS**  
**L'Impartial**  
Le Quotidien Jurassien  
**JOURNAL  
DU JURA**

Société en pleine expansion cherche

**collaboratrice**

de bonne présentation et ayant le sens de l'organisation

**Nous offrons:**  
- excellente rémunération (salaire fixe garanti);  
- formation complète et suivie;  
- possibilité véhicule d'entreprise.

N'hésitez pas à nous contacter au **032/721 15 81** pour prendre rendez-vous avec notre responsable ou de nous envoyer votre dossier avec photo à **PREDIGE SA**  
route de Cossonay 196  
1020 RENENS

## Pratique sociale AVS: rente complémentaire supprimée pour l'épouse

**Monsieur F. est né le 12 septembre 1932. Comme il approche du jour de sa retraite, il désire connaître ses droits. Il sait que l'AVS a été modifiée et il a entendu toutes sortes de commentaires qui l'ont laissé perplexe. En particulier, il aimerait savoir s'il pourra bénéficier d'une rente complémentaire pour son épouse, née le 24 juillet 1948. Est-il exact que cette rente est supprimée? Si oui, pourquoi? Un de ses anciens collègues retraité, vint de lui dire qu'il touche une telle rente pour sa femme. Comment est-ce possible?**

tions). Dans ce contexte, la rente complémentaire ne se justifie plus. Pour atténuer la rigueur du changement, on a prévu une suppression échelonnée dans le temps. Ainsi, l'âge sera relevé chaque année d'un an et la rente complémentaire sera définitivement supprimée en 2004. En d'autres termes, l'homme retraité qui a une femme née en 1941 (ou avant) bénéficiera encore d'une rente complémentaire pour son épouse. Le montant est fonction de la rente versée au mari. Il se situe, en 1997, entre 299 fr. et 597 fr. En revanche, l'homme retraité qui a une femme plus jeune (née en 1942 ou après) ne bénéficiera plus de cette rente.

Monsieur F. ne pourra pas prétendre à la rente complémentaire pour épouse. En effet, cette dernière, née en 1948, est trop jeune pour ouvrir un tel droit. On peut faire remarquer à Monsieur F. que ce n'est pas la 10e révision qui le pénalise. Même dans l'ancien système, il n'aurait pas touché la rente complémentaire, car son épouse n'aura pas 55 ans au moment où il atteindra l'âge de la retraite.

Quant à l'ancien collègue de travail de Monsieur F., il continuera à toucher la rente complémentaire, jusqu'à ce que son épouse ait atteint, elle-même, l'âge AVS. La 10e révision n'a, en effet, pas abrogé les droits existants.

Enfin, il convient de préciser que la rente complémentaire n'a pas été supprimée dans l'assurance-invalidité.

Elle est même versée à toute les personnes invalides pour leur conjoint, à condition qu'elles aient exercé une activité lucrative immédiatement avant le début de l'incapacité de travail.

Béatrice Despland / roc

## Santé Le rôle du dialogue est essentiel dans la prévention du sida

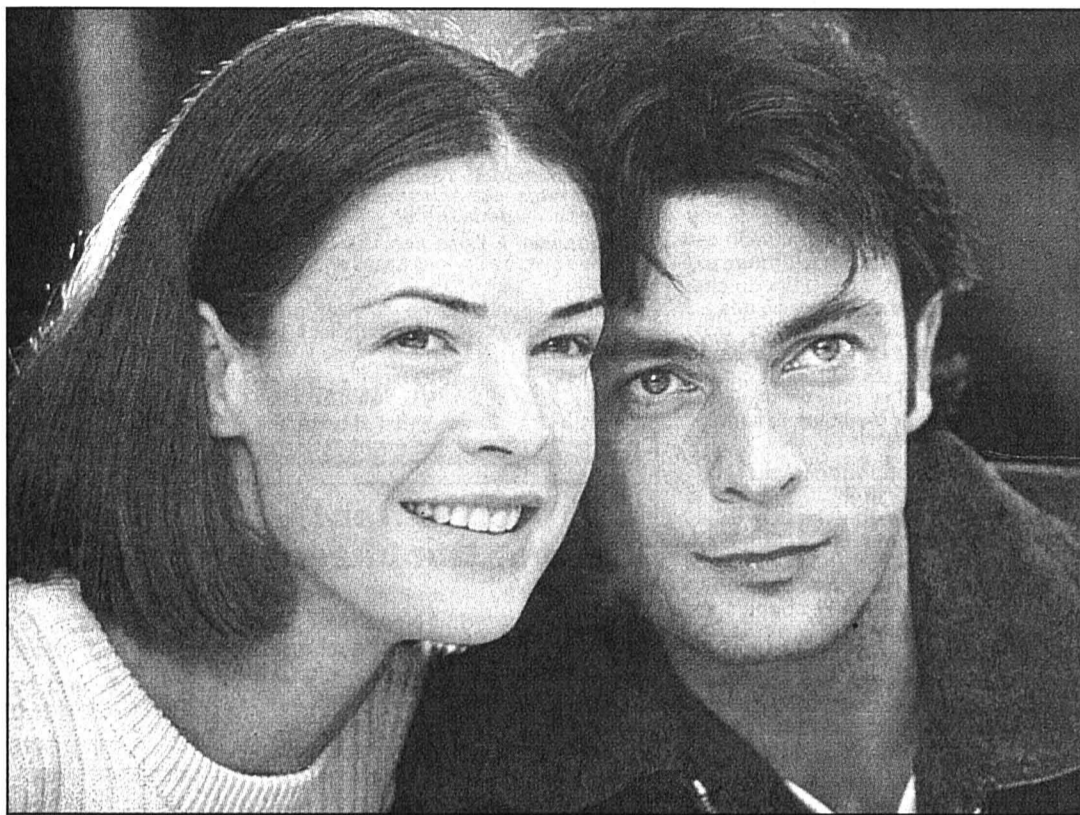
**La communication entre soignant et soigné est semée d'embûches. Pourtant le message verbal est indispensable à la prévention, notamment quand il s'agit d'une maladie comme le sida.**

Dans l'état actuel de la thérapeutique et malgré les progrès récemment enregistrés, la prévention reste l'unique arme pour se prémunir contre le sida. Les médecins constituent un élément clé pour diffuser ce message. Une récente étude, parue dans le dernier numéro de l'hebdomadaire médical «Médecine et Hygiène», montre que des obstacles dans la communication peuvent empêcher le message d'arriver à bon port. Surtout dans un domaine aussi sensible que celui du sida.

### Mauvaise communication

«Vous est-il déjà arrivé de sortir avec des copains et puis hop...?», interroge le médecin. Le patient répond: «Non». Echec de communication manifeste. Le premier a voulu savoir si le sujet entretenait des aventures extraconjugales. Ce type de question lapidaire ne lui permet en rien d'être sûr que le répondant a compris le message. La réponse n'est pas fiable et le discours préventif a manqué son but. L'enquête dirigée par le Dr Pascal Singy, de la division autonome de médecine psychosociale du Chuv, met en évidence une gamme très riche de pannes de communication en matière de sida.

Pour savoir si une personne prend des risques en matière de sida et dans quel domaine, une discussion ouverte sur la toxicomanie intraveineuse et la vie sexuelle doit avoir lieu. Les transfusions sanguines entrent éga-



Pour découvrir si son patient entretient des relations extraconjugales, le médecin se doit de poser des questions sans équivoques. photo a

lement dans ce contexte, mais semblent plus faciles à aborder. La conversation nécessite, entre autres choses, de surmonter ses appréhensions, inhibitions personnelles et de mettre à l'écart des préjugés.

L'étude lausannoise révèle que dans ce type de dialogue, il est massivement fait appel à des notions implicites. Qui laissent planer des doutes. En demandant: «Avez-vous une relation stable?», il n'est pas réellement possible de conclure que les partenaires se vouent une fidélité sexuelle sans faille. Relation stable, pour les uns signifie cohabitation sous le même toit, mais n'exclut pas les liaisons éphémères.

La manière d'interroger révèle involontairement les préjugés. Ainsi, la question standard: «Vous ne vous

injectez pas de drogues intraveineuses?» ne permet guère de répondre autre chose que non. Idem pour: «Vous n'avez pas eu de relations sexuelles avec des partenaires VIH positifs?». L'absence d'ouverture de ce type de phrase met le répondant en situation défensive.

### Appeler un chat un chat

La communication entre soignants et soignés peut d'ailleurs poser des problèmes plus généraux. Une jeune dame était paniquée depuis qu'on lui avait dit que sa mère souffrait d'insuffisance cardiaque. Dans l'esprit de cette dame, l'arrêt cardiaque imminent menaçait sa génitrice. Elle se rassura vite lorsqu'elle apprit que l'insuffisance cardiaque signifie qu'il existe une faiblesse de la pompe car-

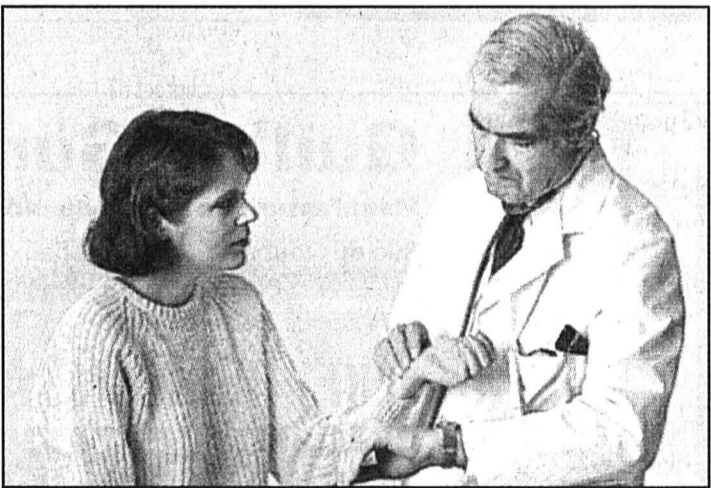
diaque, qui nécessite un traitement par médicaments. Et qu'une personne peut vivre longtemps malgré ce trouble.

Le rôle d'un dialogue en tête-à-tête pour la prévention du sida est essentiel. Une affiche sensibilise, un entretien persuade. Pour cela, il est nécessaire de nommer les choses par leur nom. Pour résumer: des relations sexuelles sans préservatif avec un partenaire dont on ignore s'il est infecté le VIH constituent un risque. Que s'injecter des drogues avec la seringue de quelqu'un d'autre en est un autre. Enfin, que certaines pratiques sexuelles sont sûres, et d'autres absolument pas. Si vous n'êtes pas totalement sûr de voir ce que je veux dire, interrogez votre médecin!

Scarlett Huissoud / roc

## Mortalité Les maladies cardio-vasculaires en tête

Les maladies cardio-vasculaires sont les principales causes de mortalité dans le monde. Les cancers et les tumeurs arrivent en seconde position. Ils sont suivis des maladies respiratoires, des accidents de véhicules à moteur et des suicides, selon la dernière édition de l'Annuaire de statistiques sanitaires mondiales.



Les femmes sont davantage victimes de maladies de l'appareil circulatoire que les hommes. photo a

Pour les femmes, les chiffres vont de 8 à 30% des décès. Les tumeurs sont responsables d'environ 30% des décès féminins dans cinq pays: Canada, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse. Les maladies respiratoires, et principalement la pneumonie, arrivent en troisième position. Elles sont responsables de 4 à 15% des décès dans la population masculine et de 2 à 15% chez les femmes.

### Accidents et suicides

Les accidents de véhicules à moteur sont à l'origine de 4% des décès. Les taux les plus élevés de mortalité chez les

hommes ont été observés en Espagne, Grèce, Italie, Lettonie, Mexique et Portugal. Parmi les pays aux taux les plus bas se trouvent la Suède, la Norvège, la Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni.

Les suicides sont responsables d'un taux pouvant aller dans certains pays jusqu'à 5% de la mortalité chez les hommes. Ils prélèvent le plus lourd tribut en Russie, Lettonie, Lituanie. Les taux les plus faibles ont été observés en Albanie, Azerbaïdjan et en Grèce. Ce taux est de moins de 1% chez les femmes dans 14 pays, alors qu'il est le plus élevé en Estonie, Hongrie et Lituanie. / ats

## Langage Ou-zet!

Un joueur de l'équipe commet une faute sur un hockeyeur chaux-de-fonnier, il doit quitter la glace... La foule se met alors à scander *ou-zet!*... *ou-zet!*... *ou-zet!*, en faisant une série de gestes qui semblent s'apparenter vaguement à la macarena. Explication de deux jeunes supporters: «*ouset, ça veut dire ouh! Dehors! Partez! On vous aime pas*». Et l'expression est renforcée par le geste: on montre le banc des pénalités au joueur fautif tout en lui faisant un bras d'honneur...

Cette expression, qui fait partie du vocabulaire de tout bon supporter du HC La Chaux-de-Fonds, est déjà recensée dans le dictionnaire du français régional de W. Pierrehumbert. *Ouset*

(variante *ouse*) signifie «*Va-t'en, file, décampe, surtout en parlant à un chien*». Exemple, tiré du *Messenger boiteux* (1899): «*Sauvez la tourte, chassez ce chien! ouse, ouse*».

Cette expression du français régional, qu'on retrouve dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne mais aussi dans le département du Doubs, est un emprunt au suisse allemand *use* (prononcé *ousse*, sans accent sur le /e/), variante de l'allemand *aus*. Cette expression *ouse* semble être très proche de l'onomatopée *oust* (ou *ouste*) du français commun. Le Robert historique nous apprend que les premières formes relevées sont *houste* (1714), *ousse* (1871) et *houts* (1797), et que les graphies

modernes *oust* et *ouste* remontent au XIXe siècle. Il est probable, bien que ce dernier dictionnaire n'en fasse pas mention, que l'étymologie soit la même. Il se peut aussi que la prononciation «*ouste*» ait été influencée par les graphies du XIXe siècle.

Les emprunts faits par le français commun, par le biais des français régionaux, aux dialectes suisse alémaniques sont rares. On signalera cependant le mot *cible*, emprunté au suisse allemand *Schiebe* (allemand *Scheibe*), par le biais du français régional de Suisse romande *cibe* (cette dernière forme est déjà signalée comme vieillie par Pierrehumbert (1926).

Marinette Matthey

## Les rodenticides Attention, danger!

Les rodenticides sont fréquemment utilisés pour se débarrasser des différents rongeurs tels que rats, souris, mulots, lérots..., mais il n'existe pas de rodenticide ayant une spécificité d'action limitée aux rongeurs et tout être vivant est susceptible de s'intoxiquer. Bien que les cas d'intoxication grave de l'homme par des rodenticides soient minoritaires en comparaison de ceux survenant chez les chiens et chats (75% des intoxications) et

autres animaux, le danger existe et des précautions sont à prendre.

Les rodenticides peuvent se présenter sous forme de plaquettes, de «pains», de granulés, de poudre ou de liquide. Chez l'enfant (ou l'adulte), le problème essentiel est celui du risque de confusion avec des denrées alimentaires. En effet, bien que cela soit interdit, la présentation de certains raticides peut encore parfois prêter à confusion avec un aliment,

tant par la couleur (rose, vert, bleu) que par la forme (croûtons de pain, bâtonnet, granulés de type préparation pour bismous instantanés) ou l'odeur. Les animaux domestiques, quant à eux, en sont les principales victimes. Des rodenticides sont vendus sous une forme concentrée et certains utilisateurs en font des préparations en les mettant sur des supports inadaptés (par exemple sur de la viande hachée au risque que les chiens en mangent). / ap

# COOP PROMOTION:

TP AKT 8/97

**LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT** du 20. 2 au 22. 2. 1997



le kg  
Tomates importées  
**1.90**

Primevères les 4 **5.90**  
Endives de Belgique ou du pays 500g **1.50**

## HITS HEBDO COOP

du 18. 2 au 24. 2. 97

### PRODUITS LAITIERS

Gruyère rapé «Coop» le sachet de 120g ~~2.50~~ **2.-**  
«Caprice des Dieux» 200g ~~4.95~~ **3.95**



Tous les gruyères, à la coupe ou préemballés, le kg  
**4.50** de moins  
p. ex. doux, préemballé, le kg ~~19.80~~ **14.80**

### PRODUITS SURGELÉS

Frites au four «Gold Star» 1500g ~~8.80~~ **6.50**  
Crème glacée «Gold Star» à la vanille 1100g ~~7.80~~ **5.50**



**15.-**

Chemise homme à manches longues 100% coton, S-XL  
Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

## HITS HEBDO COOP

du 18. 2 au 24. 2. 1997

### LESSIVES



le baril de 5,5 kg «Omo»  
**11.90** ~~16.90~~

## HITS HEBDO COOP

du 18. 2 au 24. 2. 1997

Pain du vieux bourg «Coop» 250g ~~1.55~~ **1.25**  
Minarine Lätta 400g ~~2.75~~ **2.10**  
Vinaigre de vin aux herbes «Kressi» la bouteille de 1 litre ~~2.65~~ **2.15**  
Farine fleur «Coop» 1 kg ~~1.85~~ **1.45**  
**CAFÉ**  
Cappuccino «Nescafé», non sucré 10x12,5g ~~5.40~~ **4.40**  
Café au lait «Nescafé» la boîte de 280g ~~8.95~~ **7.50**  
Café «Hag» instantané le pot de 100g ~~6.95~~ **5.95**

### CHARCUTERIE/TRAITEUR

Lard maigre fumé à la coupe ou préemballé, les 100g ~~2.20~~ **1.60**

## VINS EN PROMOTION

du 18. 2 au 24. 2. 1997



la bouteille de 75 cl  
**6.10** ~~7.60~~  
Coteaux d'Aubonne A.O.C. 1996\*  
\*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.  
6x75 cl  
**19.80** ~~28.80~~  
Cabernet Sauvignon A.C. Pays d'Oc 1995

## Actuellement en promotion: les «douceurs»



Prussiens «Arni» sachet de 420g ~~4.20~~ **2.95**  
Gaufrettes «Milano» «3 pour 2» 3x165g ~~7.50~~ **5.-**  
Branches «Arni» au chocolat lait/noisettes, chocolat noir ou blanc ou fourrées crème de lait 4x5,312g ~~5.60~~ **3.95**  
Chocolat «Cailler» Frigor Lait ou Noir 5x100g ~~7.50~~ ~~8.75~~ **5.95**  
«Mars» classique multipack 10x58g ~~8.-~~ **5.90**

### SNACKS

Snacketti «Zweifel» au paprika duo 2x80g ~~4.80~~ **3.30**  
Snacketti «Zweifel» au lard duo 2x80g ~~4.80~~ **3.30**  
Cacahuètes «Pittjes» le sachet de 500g ~~2.90~~ **2.30**  
Mélange de noix «Pittjes» grillées et salées le sachet de 300g ~~3.95~~ **3.10**

### Eaux minérales

«Henniez» légère verte la bouteille PET de 1,5 litre ~~1.20~~ **-.90**

### Aliments pour animaux

Tous les «Cha-Cha-Cha» Premium en lot de 10 sachets multipack rigides de 100g chacun ~~7.50~~ **5.90**

### Produits pour la douche

Rexona Douche Sport, Crème ou Liposomes la recharge de 500 ml ~~6.40~~ **4.90**

### «Dash» Futur fraîcheur printemps

duo 2 recharges de 1,5 kg chacune ~~21.-~~ **16.90**

### «Ariel» Futur Color

duo 2 recharges de 1,5 kg chacune ~~21.80~~ **17.90**

### EN PROMOTION

Papier hygiénique «Hakle» Camille duo 2x10 rouleaux, triple épaisseur ~~15.-~~ **11.-**

**Coop Restaurants**

Dans les restaurants en libre-service

**Côte de porc panée**  
(Origine: Suisse)  
**pommes dauphine**  
**mange-tout** **9.80**

**Hit «après-midi»**  
1 café Jubilor, 1 thé ou 1 ovo  
3 merveilles **2.50**  
à partir de 13.30 au lieu de 3.20

**Coop**

003-429028/ROC

## LA DIMENSION US

## On conjugue tradition et futur

Avec la présentation des modèles Trans Sport et Astro Van, Chevrolet démontre qu'il reste possible de conjuguer la tradition avec le futur. Puisque ces deux monospaces venus d'outre-Atlantique sont à la fois différents et semblables à leurs prédécesseurs. Le premier séduit par son aérodynamisme. Le second se caractérise par une carrosserie où, à l'évidence, le côté fonctionnel l'emporte sur le design. En guise de dénominateur commun, ces véhicules offrent des habitacles généreux.

Pas de véritables prouesses techniques pour les deux monospaces Trans Sport et Astro Van griffés Chevrolet. Une bonne raison à cela, les versions 1997 présentées dernièrement aux Grisons véhiculaient déjà une image de marque branchée sur l'avenir. A tel point qu'on aurait pu, à la limite, se contenter d'un vague lifting. Puisque le confort doublé d'une bonne tenue de route étaient déjà au rendez-vous. Néanmoins, dans le giron de la General Motors (GM), on ignore superbement l'oreiller de paresse. D'où des gerbes de nouveautés qui ont débouché sur une maîtrise encore plus parfaite de l'espace. Puisque, minivan de la meilleure veine, le Trans Sport a pris des allures de break élégant à lunette arrière verticale. Qui plus est, contrairement à son prédécesseur, l'inclinaison et la surface du pare-brise ont été réduites. Innovation qui tempère considérablement le réchauffement de l'habitacle sous le soleil. Et là on parle d'or, car même avec la climatisation il arrive que Phoebus fasse grimper le mercure par votre interposée.

Fruit d'une collaboration entre GM et la Société Adam Opel, dans le cadre de l'intégration globale menée par le constructeur US, le Trans Sport repose sur la même plate-forme que l'Opel Sintra. Premier véhicule, on le sait, au bénéfice d'une synergie américano-allemande. Dans ce contexte de collaboration, il va sans dire que la sécurité a été élevée au rang de credo. Si bien que le Trans Sport

Le Chevrolet Trans Sport, un monospace US qui devrait plaire aux Européens. Tant le confort que l'habitabilité sont au rendez-vous. (l'dd)



répond déjà, en la matière, aux normes rigoureuses qui seront appliquées dès 1998 sur le territoire des Etats-Unis. Pour exemple, signalons les deux airbags conducteur et passager dit «pleine taille» et... l'ABS de série!

## De la place à revendre

En ce qui concerne la place, sept personnes peuvent plonger à bien plaisir, et à corps perdu, dans un habitacle somptueux. Pour l'occasion, le mot dit bien ce qu'il veut dire! Puisque, même avec un maximum de passagers, le Trans Sport propose en prime un compartiment de 685 litres pour le rangement des bagages. Toujours mieux, la capacité de chargement peut passer à 1548, voire 4413 litres. Ce après la suppression de tout ou partie des sièges individuels. Une manœuvre qui s'exécute facilement, en deux coups de cuillère à pot. Il faut peut-être préciser encore que les deux portes traditionnelles à l'avant, celles coulissantes latérales, ainsi que le hayon, sont conçus de manière à transformer l'accès à l'habitacle en un véritable appel à l'aventure. Prétendre que c'est fonctionnel tient presque de l'euphémisme.

Le Trans Sport propose en prime un compartiment de 685 litres pour le rangement des bagages. Toujours mieux, la capacité de chargement peut passer à 1548, voire 4413 litres. Ce après la suppression de tout ou partie des sièges individuels. Une manœuvre qui s'exécute facilement, en deux coups de cuillère à pot. Il faut peut-être préciser encore que les deux portes traditionnelles à l'avant, celles coulissantes latérales, ainsi que le hayon, sont conçus de manière à transformer l'accès à l'habitacle en un véritable appel à l'aventure. Prétendre que c'est fonctionnel tient presque de l'euphémisme.

## Fouette cocher!

Au plan de la motorisation, le Trans Sport peut faire la nique à des breaks huppés. Tant le V6 (186 ch à 5200 tr/min) choisi par Chevrolet paraît approprié pour équiper un véhicule pesant 1850 kg. Moteur qui, couplé à une boîte de vitesses automatique à quatre rapports, permet de passer de 0 à 100 km/h en 11,2 secondes.

Pour une vitesse maximale de 177 km/h sur circuit. La consommation d'essence, quant à elle, est annoncée à 12,3 litres aux 100 km. Pour le prix, il faudra attendre...

## L'Astro en coup de Van

Cousin du Trans Sport, genre culturiste taillé dans une armoire géorgienne – là où le duo est produit –, l'Astro Van se distingue par une carrosserie plus fonctionnelle. Confortable, il répond parfaitement au concept américain de polyvalence incarné par les lettres MPV (multiple purpose vehicle).

Facile à conduire (boîte de vitesses automatique également), offrant une bonne tenue de route, relativement peu encombrant, l'Astro Van est un peu le percheron de l'écurie Chevrolet. Modulable à souhait, avec sa traction intégrale (en option) ou même sa motricité sur les roues avant, il peut affronter l'hiver en toute sécurité. Son V6 de 4,3 litres, capable de développer 189 chevaux à 4500 tr/min, consomme entre 14 et 15 litres aux 100 km.

Aldo-H. RUSTICHELLI / ROC

EN 5<sup>e</sup> VITESSEMARCHÉ MONDIAL  
Production  
à la hausse!

La production automobile mondiale a augmenté de 2,3% en 1996 à 50,8 millions d'unités. L'Union européenne a enregistré la seconde hausse derrière la zone Asie et Océanie pour les voitures particulières.

La production de voitures particulières a atteint 37,4 millions d'unités, en hausse de 2,5% par rapport à 95. La progression a été importante pour la zone Asie et Océanie (+5,6%), avec 11,6 millions de voitures. Dans l'Union européenne, la hausse a été de 3,3% à 13,7 millions d'unités, alors que la production en Amérique du Nord a baissé de 1,7% à 10,5 millions.

## PEUGEOT-CITROËN

Le van  
de l'année 1997

Trois ans après le Peugeot Boxer, le Peugeot Partner se voit distingué, conjointement avec le Citroën Berlingo, du titre européen de «Van of the year 1997».

Ce prix est décerné annuellement par un jury de journalistes européens parmi les véhicules utilitaires légers (moins de 3,5 tonnes) entrés en production au cours de l'année précédente, jugés selon les critères les plus complets d'appréciation. Le véhicule gagnant s'est imposé devant le Volkswagen LT et l'Iveco New Daily.

## CRÂNES PROTÉGÉS

Volvo innove  
en la matière

Le constructeur suédois Volvo vient de développer un tout nouveau système augmentant la sécurité des passagers en cas de collision latérale et de carambolage, c'est-à-dire lorsque le véhicule subit une succession de chocs au cours d'un même accident. Ce nouveau système, dénommé «Inflatable curtain IC» (rideau gonflable) repose donc sur le principe d'un rideau de protection gonflable, qui s'interpose entre la tête de l'occupant et l'habitacle en cas de choc.

Utile précision, il s'agit d'un perfectionnement du système de protection contre les chocs latéraux SIPS et SIPS-bag.

Le constructeur a estimé que l'investissement dans ce projet s'inscrivait dans le droit fil de la sécurité Volvo. Il affirme par ailleurs que ce système réduira considérablement le nombre de lésions crâniennes.

## MARCHÉ POLONAIS

Progression  
spectaculaire

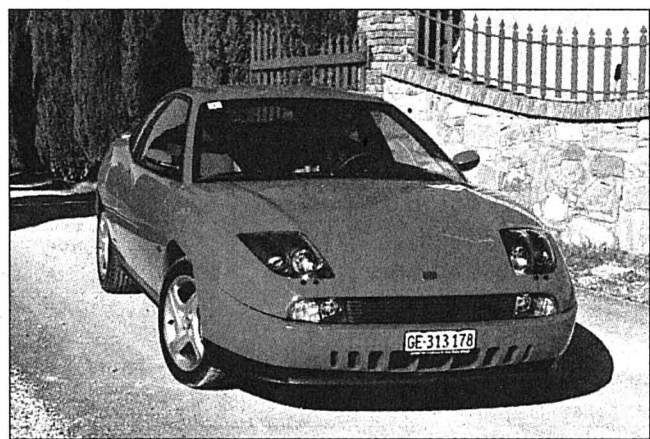
Si l'on en croit le bulletin économique de l'ambassade de Pologne à Berne, le marché automobile s'emballa dans ce pays. Ainsi, en 1996, 375 000 voitures neuves ont été vendues. Soit plus qu'en Autriche ou en Suisse et presque autant qu'en Belgique. Cette progression a été rendue possible grâce à un accroissement des importations. 108 000 véhicules ont été importés, soit le double de l'année précédente. Enfin, le renforcement du zloty par rapport aux monnaies étrangères explique aussi cette évolution.

ROMANDIE  
COLBI

Plus de 364 000 lecteurs de L'Express, de L'Impartial, du Journal du Jura, de La Liberté, du Nouvelliste, du Quotidien Jurassien lisent cette page commune!

## COUPÉ FIAT

## Les 5 cylindres du plaisir



Un coupé 2+2 places qui fait plaisir aux conducteurs sportifs les plus exigeants. (photo Messeiller)

Esthétiquement, le Coupé Fiat n'a guère changé: nouvelle calandre, 3<sup>e</sup> feu stop et, dans l'habitacle, une très belle console centrale dérivée tout droit de la famille Bravo. La grande nouveauté se trouve sous le capot, avec l'adoption du moteur 5 cylindres qui remplace l'ancien 4 cylindres 2 litres.

Le bruit du 5 cylindres 20 soupapes atmosphérique (36 000 francs) est tout un programme: dès les premiers tours de roue, le conducteur sait qu'il se trouve dans une vraie sportive comme seuls les Italiens savent les faire. Le ronflement est rauque, profond et il monte crescendo vers les aigus avec l'augmentation du régime. Par rapport à l'ancien 4 cyl, ce moteur de 2 litres a gagné 8 ch (147 ch) ce qui lui donne de meilleures performances: 212 km/h et le 0 à 100 km/h en 8,9 sec. L'autre avantage, c'est sa plus grande souplesse à bas régime et la progressivité de ses reprises grâce à sa régularité de fonctionnement comparable à celle d'un 6 cylindres. La version la plus brillante est bien entendu la turbo (43 000

francs). Ainsi, dopé, le 5 cylindres développe 220 ch, ce qui en fait le plus puissant de sa catégorie avec 110 ch au litre et un couple impressionnant de 310 Nm à 2500 t/mn. De plus, les ingénieurs turinois ont su éliminer le fameux «temps de réponse» du turbo à l'accélération: le Coupé 20v turbo bondit à la moindre sollicitation, accélérant de 0 à 100 km/h en seulement 6,5 secondes. A noter qu'avec sa vitesse maximale de 250 km/h, c'est la Fiat de série la plus rapide de l'histoire. Le comportement routier est lui aussi exceptionnel: collé à la route, avec une direction très précise, le Coupé enfle sans sourciller les courbes les plus méchantes à des vitesses élevées. A son volant, le plus grand risque est de se faire retirer son permis, pas de sortir de la route! Et, bien que sa suspension soit ferme comme il se doit, il offre un confort excellent même pour de longs déplacements.

Enfin, signalons pour ceux qui préfèrent un peu plus de sagesse que la version 1,8-16v à 4 cylindres développant 130 ch (27 900 francs) reste au catalogue suisse le modèle de base de la gamme Coupé.

Alain MARION / ROC

## MICHELIN

## Pour tous les temps

On l'appelle «vert» et pourtant sa gomme reste toujours noire. Le pneu Energy à base de silice lancé en 1993 par Michelin répondait à une exigence des constructeurs automobiles dans leur chasse au gaspillage de carburant. L'enveloppe à basse résistance du manufacturier français connaît un succès indéniable. Largement plus de 50% des pneus montés d'origine et livrés par Michelin en 1996 ont été des Energy.

Se voulant aussi à l'écoute du consommateur qui réclame la meilleure adhérence possible, les ingénieurs auvergnats ont remis l'ouvrage sur le métier. La seconde génération qui débarque sur le marché au même prix que l'ancienne, est plus efficace. Sans perdre ses qualités de faible résistance, l'Energy a gagné en adhérence sur les sols glissants, froids ou mouillés de l'hiver. Du coup il peut arborer le label «tous temps».

Les initiales d'identification R+W (Road and Winter) sont là pour le mettre en évidence. Mais comme l'a affirmé M. Patrick Ozoux, directeur de Michelin Suisse lors de sa présentation, le nouvel Energy ne remplace pas la série M+S (Mud and Snow) qui reste la référence hivernale. Michelin a réussi à faire cohabiter les antagonismes d'une sculpture rigide et faible nécessaires au guidage avec celle fortement entaillée et lamellisée indispensable pour la traction et le freinage sur sol mouillé et enneigé. La recette consiste en un pneu asymétrique qui comporte trois zones spécifiques: du centre vers l'extérieur des sculptures pour le comportement et dans l'autre sens d'autres formes d'entaillées pour l'adhérence. Du coup Michelin a conçu trois nouvelles sortes de lamelles: quadrangulaire et vilebrequin sur le XT2, et en Z sur



Beaucoup de sculpture et de lamelles à l'intérieur pour l'adhérence sur sol mouillé; moins entaillé et plus rigide sur la bande extérieure, le nouveau Michelin Energy a gagné en efficacité. (l'dd)

le XH1. La lamelle droite traditionnelle a été jugée suffisante pour le XT1 réservé aux petites voitures. Dès lors, le pneu Energy n'a plus de sens de rotation, mais un sens de montage avec une face extérieure bien identifiable grâce à des picots. Test chiffrés à l'appui et sensations mises à l'épreuve sur neige et sol mouillé, le nouveau Michelin Energy a dévoilé de meilleures aptitudes que son prédécesseur tant en terme d'adhérence que de guidage. Il devient le bon compromis pour les véhicules à indice de performance moyen et qui n'ont pas de vraies prétentions sportives. Il est disponible dans les indices T (190 km/h) et H (210 km/h).

Jean-Jacques ROBERT / ROC

# Tout pour votre divertissement.

# DANCE MACHINE

**Gala** *Le nouveau  
en exclu*  
Down Low  
Mad In Paris  
Spice Girls  
Donna Lewis...

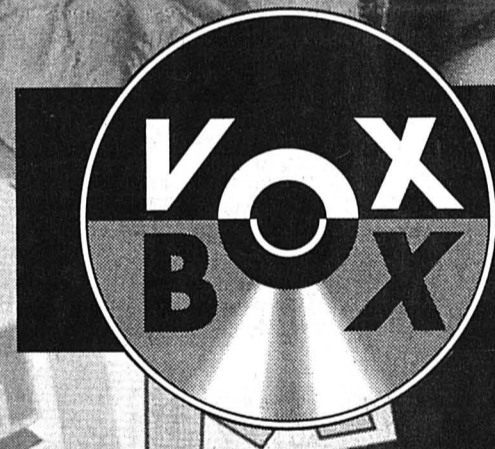
2 Be 3  
Alliage  
G Squad  
Worlds Apart  
No Mercy  
Système Privé...

SPECIAL BOYS

Lee Cooper

Radio

11



Disponible à la Placette  
La Chaux-de-Fonds au prix  
exceptionnel de

# 18.95

Für Sie  
Pour vous  
Per voi

Sur Internet - <http://www.manor.ch>

 **PLACETTE**

La Chaux-de-Fonds

• **Vox Box** - "The Music Dept."  
l'actualité de la musique et de la  
vidéo. Un grand choix de titres

pour satisfaire les goûts les plus  
exigeants des plus jeunes aux plus  
grands.





**Suisse romande**

7.00 Euronews 8.35 TSR-Dialogue 8.40 Top models 9.20 La croisière s'amuse 10.10 Steve et les chauves-souris 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.55 Un homme à domicile...

12.15 Vaud-Neuchâtel et Genève Régions

12.40 TJ-Midi

12.55 Zig Zag Café

13.45 Arabesque Meurtre à Las Vegas

14.35 Rex Racket

15.20 Pour l'amour du risque Chantage

16.15 Bus et compagnie Samba et Leuk Woof

17.15 Corky L'heure des choix

18.05 Top Models

18.50 TJ-Titres

18.55 TJ-Régions

19.10 Tout Sport

19.20 Les nouvelles Babibouchettes

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05 Temps présent Métal mortel

Un petit Estonien de 14 ans va mourir. Il a reçu une dose fatale de radiation nucléaire en jouant avec ce qu'il croyait être un simple morceau de fer qui était en réalité un métal radioactif.

21.30 Nash Bridges Chinatown attaque Avec Don Johnson.

22.20 Faxculture Invitée: Emmanuelle Laborit

23.15 Les dessous de Palm Beach

0.05 TJ-Nuit 0.15 Secrets de femmes 0.40 TSR-Dialogue 0.45 Bulletin du télétexte

**DEMAIN MATIN**

7.00 Euronews 7.45 TSR-Dialogue 7.50 Top models 8.30 Le retour de la panthère rose. Film 10.20 Racines 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour. 11.45 TSR-Dialogue 11.55 Un homme à domicile

6.05 Intrigue 6.30 Mémoires 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

6.00 Euronews 7.15 Le réveil des Babalous 8.30 Tous sur orbite 8.35 Minikeums 10.55 Fame 11.45 La cuisine des mousquetaires

12.02 Le 12/13

13.30 Keno

13.35 Parole d'Expert!

14.30 Histoires de guêpes Documentaire

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Couleurs pays

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Silverado

Film de Lawrence Kasdan

Quatre aventuriers de l'Ouest se muent en justiciers.

23.05 Météo/Soir 3

23.35 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?

0.30 Saga-Cité 0.55 Espace francophone 1.30 Capitaine Furillo 2.15 Musique Graffiti

12.30 Demain les jeunes 12.55 Santé 13.00 Signes de vie 13.35 Sans famille (4/5) 14.30 Arrêt sur images 15.30 La création 16.00 Teva 17.00 Cellulo; Alf 17.55 Jeunes marins reporters 18.25 Les coccinelles

Emissions de vendredi matin: voir sous «Demain matin»

19.00 La panthère rose

19.30 7 1/2 L'Allemagne ne va plus au charbon

120.00 Palettes: Le Titien

20.30 8 1/2

20.40-23.45 Thema: La famille est morte, vive la famille!

20.45 A nos chers enfants

Quatre exemples de structures familiales françaises

21.30 Débat (aussi à 23.00)

22.10 Une enfance gay

Portrait de jeunes Américains élevés par des couples homosexuels

23.45 Alice Guy-Blaché

Film de Katia Raganelli Biographie de la première femme réalisatrice, qui tourna plus de 600 films

1.30 Biochimie du coup de foudre

**TF1 France 1**

6.05 Intrigue 6.30 Mémoires 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

6.00 Euronews 7.15 Le réveil des Babalous 8.30 Tous sur orbite 8.35 Minikeums 10.55 Fame 11.45 La cuisine des mousquetaires

12.02 Le 12/13

13.30 Keno

13.35 Parole d'Expert!

14.30 Histoires de guêpes Documentaire

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Couleurs pays

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Silverado

Film de Lawrence Kasdan

Quatre aventuriers de l'Ouest se muent en justiciers.

23.05 Météo/Soir 3

23.35 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?

0.30 Saga-Cité 0.55 Espace francophone 1.30 Capitaine Furillo 2.15 Musique Graffiti

12.30 Demain les jeunes 12.55 Santé 13.00 Signes de vie 13.35 Sans famille (4/5) 14.30 Arrêt sur images 15.30 La création 16.00 Teva 17.00 Cellulo; Alf 17.55 Jeunes marins reporters 18.25 Les coccinelles

Emissions de vendredi matin: voir sous «Demain matin»

19.00 La panthère rose

19.30 7 1/2 L'Allemagne ne va plus au charbon

120.00 Palettes: Le Titien

20.30 8 1/2

20.40-23.45 Thema: La famille est morte, vive la famille!

20.45 A nos chers enfants

Quatre exemples de structures familiales françaises

21.30 Débat (aussi à 23.00)

22.10 Une enfance gay

Portrait de jeunes Américains élevés par des couples homosexuels

23.45 Alice Guy-Blaché

Film de Katia Raganelli Biographie de la première femme réalisatrice, qui tourna plus de 600 films

1.30 Biochimie du coup de foudre

**France 2**

6.05 Intrigue 6.30 Mémoires 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

6.00 Euronews 7.15 Le réveil des Babalous 8.30 Tous sur orbite 8.35 Minikeums 10.55 Fame 11.45 La cuisine des mousquetaires

12.02 Le 12/13

13.30 Keno

13.35 Parole d'Expert!

14.30 Histoires de guêpes Documentaire

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Couleurs pays

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Silverado

Film de Lawrence Kasdan

Quatre aventuriers de l'Ouest se muent en justiciers.

23.05 Météo/Soir 3

23.35 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?

0.30 Saga-Cité 0.55 Espace francophone 1.30 Capitaine Furillo 2.15 Musique Graffiti

12.30 Demain les jeunes 12.55 Santé 13.00 Signes de vie 13.35 Sans famille (4/5) 14.30 Arrêt sur images 15.30 La création 16.00 Teva 17.00 Cellulo; Alf 17.55 Jeunes marins reporters 18.25 Les coccinelles

Emissions de vendredi matin: voir sous «Demain matin»

19.00 La panthère rose

19.30 7 1/2 L'Allemagne ne va plus au charbon

120.00 Palettes: Le Titien

20.30 8 1/2

20.40-23.45 Thema: La famille est morte, vive la famille!

20.45 A nos chers enfants

Quatre exemples de structures familiales françaises

21.30 Débat (aussi à 23.00)

22.10 Une enfance gay

Portrait de jeunes Américains élevés par des couples homosexuels

23.45 Alice Guy-Blaché

Film de Katia Raganelli Biographie de la première femme réalisatrice, qui tourna plus de 600 films

1.30 Biochimie du coup de foudre

**France 3**

6.05 Intrigue 6.30 Mémoires 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

6.00 Euronews 7.15 Le réveil des Babalous 8.30 Tous sur orbite 8.35 Minikeums 10.55 Fame 11.45 La cuisine des mousquetaires

12.02 Le 12/13

13.30 Keno

13.35 Parole d'Expert!

14.30 Histoires de guêpes Documentaire

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Couleurs pays

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Silverado

Film de Lawrence Kasdan

Quatre aventuriers de l'Ouest se muent en justiciers.

23.05 Météo/Soir 3

23.35 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?

0.30 Saga-Cité 0.55 Espace francophone 1.30 Capitaine Furillo 2.15 Musique Graffiti

12.30 Demain les jeunes 12.55 Santé 13.00 Signes de vie 13.35 Sans famille (4/5) 14.30 Arrêt sur images 15.30 La création 16.00 Teva 17.00 Cellulo; Alf 17.55 Jeunes marins reporters 18.25 Les coccinelles

Emissions de vendredi matin: voir sous «Demain matin»

19.00 La panthère rose

19.30 7 1/2 L'Allemagne ne va plus au charbon

120.00 Palettes: Le Titien

20.30 8 1/2

20.40-23.45 Thema: La famille est morte, vive la famille!

20.45 A nos chers enfants

Quatre exemples de structures familiales françaises

21.30 Débat (aussi à 23.00)

22.10 Une enfance gay

Portrait de jeunes Américains élevés par des couples homosexuels

23.45 Alice Guy-Blaché

Film de Katia Raganelli Biographie de la première femme réalisatrice, qui tourna plus de 600 films

1.30 Biochimie du coup de foudre

**La Cinquième**

6.05 Intrigue 6.30 Mémoires 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

6.00 Euronews 7.15 Le réveil des Babalous 8.30 Tous sur orbite 8.35 Minikeums 10.55 Fame 11.45 La cuisine des mousquetaires

12.02 Le 12/13

13.30 Keno

13.35 Parole d'Expert!

14.30 Histoires de guêpes Documentaire

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Couleurs pays

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Silverado

Film de Lawrence Kasdan

Quatre aventuriers de l'Ouest se muent en justiciers.

23.05 Météo/Soir 3

23.35 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?

0.30 Saga-Cité 0.55 Espace francophone 1.30 Capitaine Furillo 2.15 Musique Graffiti

12.30 Demain les jeunes 12.55 Santé 13.00 Signes de vie 13.35 Sans famille (4/5) 14.30 Arrêt sur images 15.30 La création 16.00 Teva 17.00 Cellulo; Alf 17.55 Jeunes marins reporters 18.25 Les coccinelles

Emissions de vendredi matin: voir sous «Demain matin»

19.00 La panthère rose

19.30 7 1/2 L'Allemagne ne va plus au charbon

120.00 Palettes: Le Titien

20.30 8 1/2

20.40-23.45 Thema: La famille est morte, vive la famille!

20.45 A nos chers enfants

Quatre exemples de structures familiales françaises

21.30 Débat (aussi à 23.00)

22.10 Une enfance gay

Portrait de jeunes Américains élevés par des couples homosexuels

23.45 Alice Guy-Blaché

Film de Katia Raganelli Biographie de la première femme réalisatrice, qui tourna plus de 600 films

1.30 Biochimie du coup de foudre

**M 6**

6.05 Intrigue 6.30 Mémoires 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

## URGENCES

**POLICE ET AMBULANCE:** 117. **FEU:** 118. **INTOXICATION:** 01 251 51 51. **LA MAIN TENDUE:** 143. **VIOLENCES:** Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

**DISTRICT DE BOUDRY.** Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le n° de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** Pharmacie de service: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

**ENTRE-DEUX-LACS.** Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

**LE LOCLE.** Pharmacie de service: de la Poste, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

**NEUCHÂTEL.** Pharmacie de service: Tripet, rue du Seyon, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

**DISTRICT DU VAL-DE-RUZ.** Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeys 853 34 44.

**DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS.** Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

**SUD DU LAC. HAUT ET BAS-VULLY.** Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25. **AVENCHES.** Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

**JURA BERNOIS - CORGÉ-MONT.** Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watterville 489 11 67.

**COURTELARY.** Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

**SAINT-IMIÉ.** Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

**SONCEBOZ.** Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

**TRAMELAN.** Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

**JURA - LES BREULEUX.** Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

**LE NOIRMONT.** Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

**SAIGNELÉGIÉ.** Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

**VÉTÉRINAIRE DE GARDE:** le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

## AUJOURD'HUI

**BÔLE.** Nouveau collège: 15-19h, bibliobus. **LA CHAUX-DE-FONDS.** Maison du Peuple: 14h30, premier concert de la Chorale Numa-Droz à l'occasion du 15e anniversaire de sa fondation. Direction: G. Bringolf. **LA CHAUX-DE-FONDS.** Club 44: 20h30, Jean-Pierre Jelmini: L'apport des écrits personnels à l'histoire régionale.

**LE LOCLE.** Pied de la Combe-Girard: 20h30, «Changement à vue» par le Théâtre de poche de Comœdia. **NEUCHÂTEL.** Patinoires du Littoral: extérieur: 10h15-11h45/13h45-16h15 + hockey libre; intérieur: 10h15-11h45/13h45-16h45.

**NEUCHÂTEL.** Conservatoire/Salle des concerts: 20h15, récital du Jeudi par Orpheus-Concert, Marian Rosenfeld, piano. **NEUCHÂTEL.** Théâtre du Pomier: 20h30, Lapp & CO (les dicodéurs), «Bergamote». **NEUCHÂTEL.** Chauffage compris (Moulin 37): 21h, Sangre Flamenca. **NEUCHÂTEL.** Café du Théâtre: dès 21h30, Little JC, blues.

## CINÉMAS

## NEUCHÂTEL

**APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)** **SPACE JAM.** 15h-20h45. Pour tous. 2me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.

**IL POSTINO.** 18h15 (VO st. fr.). Pour tous. 2me semaine. De Michael Radford, avec Philippe Noiret, Massimo Troisi, Maria Grazia Cucinotta et Linda Morretti.

**DIDIER.** 15h-20h15. Pour tous. 3me semaine. D'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat et Isabelle Gelin.

**Y'AURA T'IL DE LA NEIGE À NOËL?** 18h15. 12 ans. 4me semaine. De Sandrine Veysset, avec Dominique Raymond et Daniel Duval.

**MABOROSHI NO HIKARI (LA LUMIÈRE DE L'ILLUSION).** 15h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De Hirokazu Kore-Eda, avec Makiko Esumi, Takashi Naito et Tadanobu Asano.

**ARCADES (710 10 44)** **L'OMBRE ET LA PROIE.** 15h-20h15. 12 ans. Première suisse. De Stephen Hopkins avec Michael Douglas et Val Kilmer.

**SHINE.** (17h45 VO st. fr/all.). 12 ans. 7me semaine. De Scott Hicks, avec Geoffrey Rush, Noah Taylor et Alex Rafalowicz.

**BIO (710 10 55)** **NAPOLÉON EN AUSTRALIE.** 15h. Pour tous. 2me semaine. De Mario Andreacchio.

**MICHAEL COLLINS.** 17h45-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De Niel Jordan, avec Liam Neeson, Alan Rickman et Julia Roberts.

**PALACE (710 10 66)** **MESURE D'URGENCE.** (18h VO st. fr/all.). 20h30. 12 ans. Première suisse. De Michael Apted, avec Hugh Grant, Gene Hackman et Sarah Jessica Parker.

**THE CROW: LA CITÉ DES ANGES.** 15h. 16 ans. 2me semaine. De Tim Pope, avec Vincent Perez, Mia Kirshner et Richard Brooks.

**REX (710 10 77)** **AMOUR ET CONFUSIONS.** 15h-20h30. 16 ans. Première suisse. Comédie de et avec Patrick Braoudé, Kristin Scott Thomas et Valeria Bruni-Tedeschi.

**LEÇONS DE SÉDUCTION.** 17h45. 12 ans. 4me semaine. De et avec Barbra Streisand, Jeff Bridges et Pierce Brosnan.

**STUDIO (710 10 88)** **TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU.** 15h-18h15-20h45 (VO st. fr/all.). Pour tous. Première suisse. Comédie de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen et Goldie Hawn.

**LA CHAUX-DE-FONDS ABC 8913 72 22)** **IRMA VEP.** 20h30. 16 ans. De Olivier Assayas, avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Bulle Ogier, Nathalie Richard.

**CORSO (916 13 77)** **TOUT DOIT DISPARAÎTRE.** 20h45. Pour tous. Première vision. De Philippe Muyl, avec Didier Bourbon, Ophélie Winter et Elie Semoun.

**IL POSTINO.** 18h15 (VO st. fr.). Pour tous. 2me semaine. De Michael Radford, avec Philippe Noiret, Massimo Troisi, Maria Grazia Cucinotta et Linda Morretti.

**EDEN (91313 79)** **TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU.** 18h15-20h30 (VO st. fr/all.). Pour tous. Première suisse. Comédie de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen et Goldie Hawn.

**PLAZA (916 13 55)** **L'OMBRE ET LA PROIE.** 15h30-20h30. 12 ans. Première suisse. De Stephen Hopkins, avec Michael Douglas et Val Kilmer.

**DIDIER.** 18h. Pour tous. 3me semaine. De et avec Alain Chabat, Jean-Pierre Bacri et Isabelle Gelin.

**SCALA (916 13 66)** **SPACE JAM.** 14h30-20h45. Pour tous. 2me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.

**LEÇONS DE SÉDUCTION.** 18h15. 12 ans. 4me semaine. De et avec Barbra Streisand, Jeff Bridges et Pierce Brosnan.

**MAIS ENCORE...** **BÉVILARD PALACE (492 14 44)** **PASSAGE À L'ACTE.** Je 20h.

**LE CLUB DES EX.** Ve/sa/di 20h30, di aussi 16h. 14 ans. De Hugh Wilson, avec Diane Keaton, Bett Midler et Goldie Hawn.

**LES BREULEUX LUX** **SLEEPERS.** Ve/sa 20h30, di 20h. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Brad Pitt, Dustin Hoffman, Jason Patric.

**COUVET COLISÉE (863 16 66)** Relâche.

**LA NEUVEVILLE LE MUSÉE (751 27 50)** **LE CLUB DES EX.** Ve/sa/di 20h30, 12 ans. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler, Diane Keaton.

**LE NOIRMONT CINÉLUCARNE (953 11 84)** **BROKEN SILENCE.** Ve/di 20h30, sa 20h45. De Wolfgang Panzer, avec Martin Huber, Michael Moriarty, A. Kaplan.

**PINOCCHIO.** Sa 16h. De Steve Barron, Martin Landau, Geneviève Bujold.

**SAINT-IMIÉ Espace Noir (941 35 35)** **LA SECONDA VOLTA.** Je 20h30, ve 19h30 sa 21h, di 17h30-20h30. De Mimmo Caloresti.

**TRAMELAN CINÉMATOGAPHE (487 45 61)** **SLEEPERS.** Ve 20h30, sa 21h, di 17h. 16 ans. De Barry Levinson, avec Brad Pitt, Robert De Niro, Dustin Hoffmann.

**UN AIR DE FAMILLE.** Je 20h, sa 18h, di 20h. 10 ans. De Cédric Klapisch.

**Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.**

## EXPOSITIONS/ DIVERS

**AVENCHES - Haras fédéral.** lu-ve 8-11h30/14-16h30.

**BOUDRY.** Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30. **LES CERLATEZ.** Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château.** Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.

**COLOMBIER - Château.** Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontrière 2, ouvert du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.

**LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches.** Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.

**MARIN - Papiorama et Noc-turama.** Tous les jours 10-17h. **NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire.** «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

**NEUCHÂTEL - Bio-Source.** Rwanda: mémoire d'un génocide. Photos et textes tirés du livre de Michel Bühner. Ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h. Jusqu'au 29 mars.

**NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City).** Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.

**NEUCHÂTEL - Home Clos-Brochet.** «Le monde magique des poupées-clowns». Exposition originale de Nathalie Ribaux. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 14 mars.

**NEUCHÂTEL - Passage sous-voix place Pury.** Panneaux peints par Philippe Boillat. Jusqu'au 28 février.

**NEUCHÂTEL - Villa Lady/salle Aimé Montandon.** Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel. **LES PONTS-DE-MARTEL.** Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

**SAINT-AUBIN.** Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

**SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers.** Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

**TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta.** Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

**VALANGIN - Château.** Fermeture hivernale.

## MUSÉES

**AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse.** Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di de 14-16h.

**AVENCHES - Musée romain.** (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

**BOUDRY - Musée de l'Areuse.** Exposition temporaire "Fantômes et fantasmies". Ouvert sur demande.

**BOUDRY - Musée de la vigne et du vin.** Château. Exposition temporaire "Parures de flacons". Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

**CERNIER - Musée des sapeurs-pompier.** Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal.** Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. "Du lard et du cochon", jusqu'au 2 mars.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie.** "L'homme et le temps" histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire "Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996" jusqu'au 23 février. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts.** «Artistes d'Haïti». Collection temporaire jusqu'au 6 avril. Collections permanentes (artistes locaux Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier - collections Junod-Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médailleur.** "FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds". Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

**LE LOCLE - Musée des beaux-arts.** («Sortir de sa réserve»), peinture, dessin, gravure. Les collections en revue. Exposition jusqu'au 31 mars. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

**LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts.** Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

**MÔTIERS - Musée régional.** Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.

**MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau.** Ouvert toute l'année sur rendez-vous. **MURIAUX - Musée de l'automobile.** Sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine jusqu'au 28 février.

**NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire.** Ma-di 10-17h, les collections du musée.

**NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie.** Ma-di 10-17h. Exposition "Natures en tête"; "A fleur de peau (bijoux touaregs)" jusqu'au 2 mars; collections permanentes.

**NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle.** Ma-di 10-17h. «Pfit Pfit», sculptures penumatiques de Yvan «Lazzi» Pestalozzi de la collection FESTO, jusqu'au 13 avril; "L'Air" jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

**NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie.** Ma-di 14-17h. Collections permanentes. **LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme.** Auberge du Peu-Pé-quinot, tous les jours sauf mardi.

**LA SAGNE - Musée régional.** Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

**SAINT-IMIÉ - Musée de minéraux (Passage Central 6).** Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

\*Musées affiliés au passeport musées suisses\*.

## ART/GALERIES

**AUVERNIER - Galerie Numaga.** Maya Andersson, Jean Mauboules, Flavio Paolucci, Pijuan, Philippe Proutheau, Joséphine Sloet, Peter Royen, Gérard Verdijk, Jean Zuber et Pol Bury. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'au 9 mars.

**AVENCHES - Galerie au Paon.** Daniel Ritter et Erica Pedretti. Je-di 14-18h. Jusqu'au 2 mars.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Club 44.** "Lumières éternelles au coeur de l'Inde", photos de Benoît Lange. Lu-ve 8h30-12h, sa/di 14-19h. Exposition jusqu'au 27 février.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir.** Moris Gontard, peintures récentes. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 22 février.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni.** De L. Schwob à Chs. L'Éplattenier.

**LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque.** Charles Belle. Visites sur rendez-vous 912 31 47. Le samedi 8 mars ouvert au public de 11h à 16h. Exposition jusqu'au 20 mars.

**CORMONDRECHE - Galerie Marie-Louise Muller.** Adriano Tuninetti, sculptures et Riccardo Angelo, peintures. Je-di 14h30-18h30 ou sur rendez-vous. Jusqu'au 23 février.

**NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts.** Yvan Moscatelli, peinture acryliques. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 16 mars.

**NEUCHÂTEL - Galerie Arcane.** Corine L'Épée, peinture rétrospective 1987-1997 (artiste neuchâteloise). Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Jusqu'au 22 février.

**NEUCHÂTEL - CAN Centre d'art Neuchâtel.** Kenji Yanobe, matériel anti-radiation; Claudio Moser et Eric Hattan, exposition de l'Office fédéral de la Culture. Me-sa 14-19h, je 14-21h, di 14-17h. Jusqu'au 16 mars.

**NEUCHÂTEL - Galerie Devaud.** Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

**NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie.** Renée Bolle, peintures et bronze. Ma-di 14-18h30. Jusqu'au 23 février.

**NEUCHÂTEL - Galerie du Pomier.** Tingatinga, peintures tanzaniennes. Lu-ve 10-12h/14-18h. Jusqu'au 15 mars.

**PESEUX - Galerie Coi.** «Col-lages» de Stella Challendes. Ma-di 15h30-18h30. Jusqu'au 2 mars.

## BIBLIOTHÈQUES

**DISTRICT DE BOUDRY AUVERNIER.** Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je 16-18h.

**BEVAIX.** Bibliothèque communale, ma 14-19h, je 14-18h.

**BÔLE.** Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15.

**BOUDRY.** Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse, ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30.

**COLOMBIER.** Bibliothèque communale, me 14-18h, je 17-20h.

**CORCELLES.** Bibliothèque communale, lu 19-21h, me 16-18h, je 15-18h.

**CORTAILLOD.** Bibliothèque communale, me 14-18h, ve 15h30-19h.

**GORGIER.** Bibliothèque intercommunale de la Béroche, me/ve 15-19h.

**PESEUX.** Bibliothèque communale Jeunesse (collège des Co-teaux), lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque communale adultes (maison de commune), ma 10-12h, je 17-20h.

**DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS**

**LA CHAUX-DE-FONDS.** Bibliothèque de la Ville, lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-je 15h30-18h, ma 15h30-19h.

**LA SAGNE.** Chouette-Ludothèque, ve 15-17h30.

**ENTRE-DEUX-LACS.** Bibliothèque publique du Landeron, lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-18h, je 15-19h, ve 9-12h.

**MARIN.** Ludothèque (maison de commune) lu/je 16-18h.

**LE LOCLE.** Bibliothèque de la Ville, lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h.

**NEUCHÂTEL.** Bibliothèque publique et universitaire, (lecture publique ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs, lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi, lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque, lu/je 15h-18h. Bibliothèque monde, livres en langues étrangères, ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 9-12h. Le Discobole, prêt de disques, ma/ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-12h/14-18h30, sa 9-11h30.

TRAVERS

*Je lève mes yeux vers les montagnes:  
D'où me viendra le secours?  
Mon secours vient de l'Éternel,  
qui a fait les cieux et la terre.*

Ps. 121

Monsieur et Madame Robert et Anne-Marie Montandon, à Marin et leurs filles:  
Sarah à Zurich et Anne-Laure et son ami Antoine, à Malvilliers;

Madame et Monsieur Marlyse et Yves-André Maulini-Montandon, à Travers et leurs  
fils Richard et Gilles;

Monsieur Henri Hasen, à Travers;

Monsieur et Madame Albert Montandon, à Môtiers, leurs enfants, petits-enfants et  
arrière-petits-enfants;

Madame vve Fritz Montandon, au Brouillet, ses enfants, petits-enfants et arrière-  
petits-enfants;

Madame Bertha Charpié-Montandon, à Corcelles;

Madame vve Charles Montandon, à Neuchâtel, ses enfants et petite-fille;

Monsieur Paul Montandon et son amie Colette Leuba, à La Chaux-de-Fonds, ses  
enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame André Montandon, au Locle et leur fille Sylviane;

Madame Blanche Montandon et son ami Monsieur Edmond Métille, à Neuchâtel,  
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;

Madame Liliane Montandon et son ami Monsieur Jean-Louis Réal, à Genève;

Les descendants de feu Louis-Edouard Montandon-Petitpierre;

ainsi que les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Ismaël MONTANDON

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin,  
parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 76e année, après une pénible maladie.

2105 TRAVERS, le Vanel, le 19 février 1997.

Le culte d'adieu sera célébré au Temple de Travers, le vendredi 21 février 1997, à  
13 heures 30, suivi de l'incinération sans suite.

Le corps repose à la morgue de l'Hôpital de Couvet.

Selon le désir du défunt, en lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Paroisse  
protestante de Travers, ccp 20-8947-5.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-76723

BÔLE

Madame Nelly Sinzig-Aubry, à Bôle;

Madame et Monsieur Violette et Christophe Crelier-Sinzig, à Villiers;

Monsieur Lionel Sinzig, à Bôle;

Madame Rosa Zéni et ses enfants, à Saint-Imier;

Madame Frieda Sinzig, ses enfants et petits-enfants, à Sonceboz;

Monsieur et Madame Eric et Madeleine Sinzig, ses enfants et petits-enfants,  
à La Chaux-de-Fonds;

Les familles Boder, Aubry, Boillat et Hertig;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de vous annoncer le décès de

## Monsieur Gaston SINZIG

Maître maçon

Leur très cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin,  
parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 65e année.

Au revoir cher époux et papa

2014 BÔLE, le 16 février 1997  
(Sous-le-Pré 8)

L'incinération a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-76716

LE LOCLE



Repose en paix

La famille et les connaissances de

## Monsieur Louis ROSSIER

ont le chagrin de faire part du décès de leur cher parent et ami, que Dieu a rappelé à  
Lui, dans sa 79e année.

LE LOCLE, le 19 février 1997.  
Envers 20

Un Office religieux sera célébré le vendredi 21 février, à 14 heures, en l'Eglise  
catholique du Locle suivi de l'inhumation.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser au home le Martagon,  
ccp 23-808-7.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, cet avis en tenant lieu.

132-2885



## EN SOUVENIR Monsieur Henri COLLIER

1992 - 20 février - 1997

Déjà cinq ans que tu nous as quittés.  
Ton souvenir est toujours dans nos cœurs.

Ton épouse et sa famille.

132-2809

ACCIDENTS

## La Chaux-de-Fonds On recherche véhicule

Mardi vers 12h, un habitant de  
La Chaux-de-Fonds, circulait en  
voiture sur l'avenue Léopold-Ro-  
bert, à La Chaux-de-Fonds, en di-  
rection est sur la voie centrale.  
Peu après la friterie «Le Tourne-  
sol», il s'est déplacé sur la voie de  
gauche et a heurté la voiture  
conduite par un autre habitant de  
La Chaux-de-Fonds, qui circulait  
sur ladite voie. Suite à ce choc, le

premier conducteur a donné un  
coup de volant à droite et a ainsi  
heurté un véhicule inconnu. Le  
conducteur de ce véhicule ainsi  
que les témoins de cet accident  
sont priés de prendre contact  
avec la police cantonale à La  
Chaux-de-Fonds, tél: 032/968 71  
01. /comm

## Fontaines Perte de maîtrise

Hier, vers 7h30, au volant  
d'une voiture, une habitante de

Savagnier, circulait sur la route  
tendant de Fontaines à Boude-  
villiers. A la sortie d'un double  
virage, à droite, puis à gauche,  
elle a perdu la maîtrise de sa  
machine qui, après avoir heurté  
le bord droit de la chaussée,  
s'est déportée sur la gauche où  
une collision se produisit avec  
un minibus conduit par un habi-  
tant du Landeron, qui arrivait  
normalement en sens inverse.  
Sous l'effet du choc, ce dernier  
véhicule termina sa course dans  
le champ. /comm

DOMBRESSON

*Mes brebis entendent ma voix;  
je les connais et elles me suivent.  
Je leur donne la vie éternelle;  
elles ne périront jamais, et personne  
ne les ravira de ma main.*

Jean 10: 27-28.

Willy et Cécile Junod-Favre;

Alain et Anne-Brigitte Junod, Les Hauts-Geneveys;

Pascal et Marie-Christine Junod, à Bevaix;

Jean-Paul et Milly Junod-Scacchi;

Jean-Philippe et Valérie Junod, Amandine et Valentin;

Caroline et Claude-Yvan Vuillemier, Romain et Nathan, à Fontainemelon;

Sandrine Junod, à Los Angeles;

Josiane et Michel Risold-Junod, à Chézard;

Daniel et Prisca Risold, Coralie, à Kyoto;

Anne-Chantal Risold, son ami Alessandro;

Raymond et Marlyse Junod-Henchoz, à Colombier;

Stéphanie et Jacques Milliet, Louis et Charles, à Jouxteus;

Lionel Junod, à Corcelles;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Willy JUNOD

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, cousin,  
parent et ami, enlevé à l'affection des siens dans sa 85e année, après quelques mois  
de maladie.

2056 DOMBRESSON, le 19 février 1997.  
(Faubourg 27)

Le culte sera célébré au temple de Dombresson, le samedi 22 février, à 13 heures 30,  
suivi de l'incinération sans suite.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

En sa mémoire vous pouvez penser, à la paroisse protestante de Dombresson, ccp  
20-3949-4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



*Un rayon de soleil s'est éteint  
au firmament.  
Une nouvelle étoile brille dans le ciel.*

Monique et Willy Jeanneret-Lagger,  
Thierry et Magali Jeanneret-Thiébaud;

Madame Alice Lagger, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Lily Lagger-Brossin, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Philippe Lagger,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

## Monsieur Alcide LAGGER

Dit Bouby

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami  
enlevé à l'affection des siens mercredi à l'aube, dans sa 85e année.

*Ce qui fait la valeur d'un homme  
c'est sa bonté*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 février 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 21 février, à 15 heures.

Bouby repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Willy Jeanneret-Lagger  
Avenue Léopold-Robert 21

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand  
deuil, la famille de

## Monsieur Roger RIESEN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse  
épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver  
ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-2779

# Aujourd'hui Les nuages s'éloignent

Situation générale: entraîné par le tempétueux flux d'ouest qui sévit sur l'Atlantique et le nord du Continent, un front nuageux achève de traverser le Jura ce matin. Prévisions pour la journée: au chant du coq, les forts vents qui soufflent du nord-ouest sont rageurs et ils bousculent les nuages défilant dans notre ciel. Ils laissent encore échapper quelques flocons le long des crêtes. Dès le milieu de la matinée, le soleil joue des coudes avec un succès certain puisqu'il s'impose peu à peu. Le mercure partage le même enthousiasme et s'élève à 8 degrés sur le Littoral et 3 à 1000 m. Les vents, qui soufflent également en rafales sur le Plateau le matin perdent en intensité. Samedi et dimanche: le soleil bien ensoleillé. Samedi et dimanche: le soleil cède un peu de place aux nuages mais la pluie à la délicatesse d'attendre la fin de la période pour se montrer.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter: Aimée

### Températures

#### Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 8°
- Boudry: 8°
- Cernier: 6°
- Fleurier: 5°
- La Chaux-de-Fonds: 3°
- Le Locle: 3°
- La Vue-des-Alpes: 2°
- Saignelégier: 3°
- St-Imier: 5°

#### Hier à 14 heures

##### En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 8°
- Berne: beau, 6°
- Genève: beau, 8°
- Locarno: beau, 12°
- Sion: beau, 9°
- Zurich: peu nuageux, 5°

##### ...en Europe...

- Athènes: nuageux, 11°
- Berlin: très nuageux, 6°
- Istanbul: peu nuageux, 6°
- Lisbonne: beau, 15°
- Londres: très nuageux, 9°
- Moscou: beau, -7°
- Palma: beau, 17°
- Paris: très nuageux, 8°
- Rome: beau, 12°

##### ...et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 33°
- Le Caire: nuageux, 20°
- Jérusalem: beau, 12°
- Johannesburg: nuageux, 26°
- Miami: nuageux, 26°
- New Delhi: nuageux, 25°
- New York: nuageux, 14°
- Pékin: beau, 7°
- Rio de Janeiro: nuageux, 31°
- San Francisco: nuageux, 16°
- Sydney: beau, 27°
- Tokyo: beau, 9°

### Soleil

Lever: 7h29  
Coucher: 18h04

### Lune (croissante)

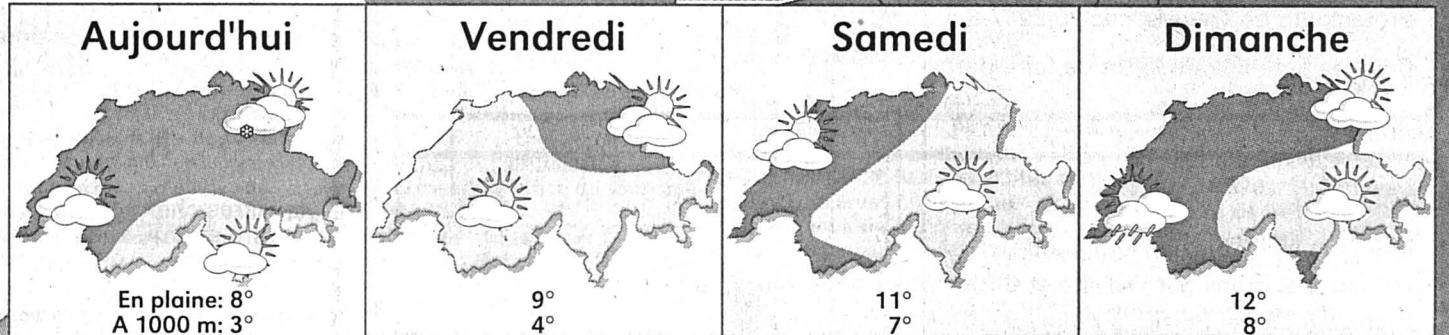
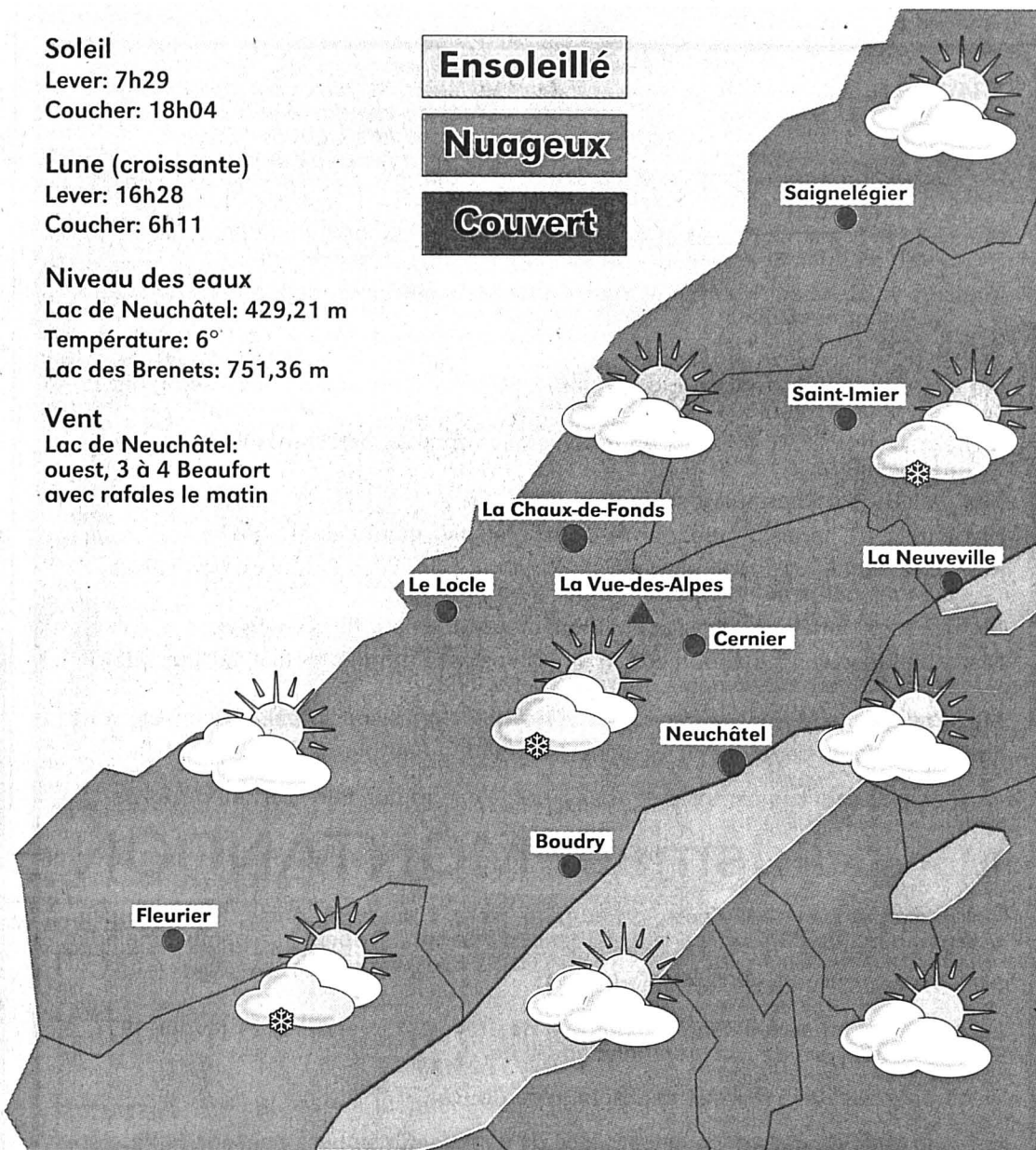
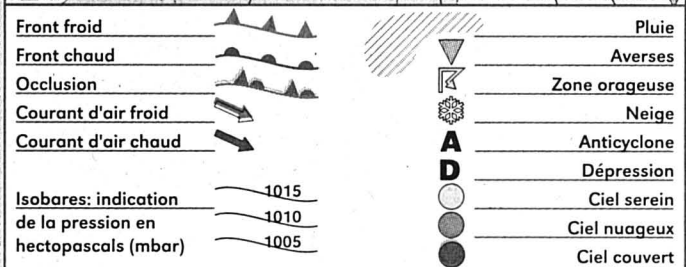
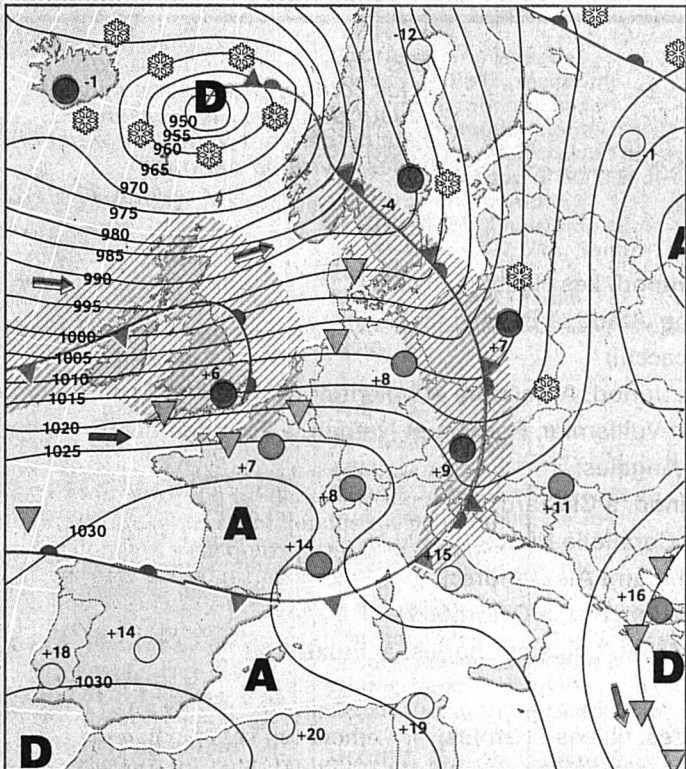
Lever: 16h28  
Coucher: 6h11

### Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,21 m  
Température: 6°  
Lac des Brenets: 751,36 m

### Vent

Lac de Neuchâtel: ouest, 3 à 4 Beaufort avec rafales le matin



## Cuisine La recette du jour

Entrée: SOUPE DE MERLU.  
Préparation: 30mn. Cuisson: 30mn. Ingrédients pour 6 personnes: 1,2kg de merlu entier, 2l de moules, 3 jaunes d'œufs, 225g de crème fraîche, 2dl de vin blanc, 1/2 citron, 2 sachets de court-bouillon.  
Préparation: Grattez et lavez les moules à plusieurs eaux. Placez-les dans un faitout et faites-les ouvrir à sec et à couvert. Retirez-les, ôtez les coquilles, filtrez le jus à travers un tamis.  
Préparez le court-bouillon avec 2 litres d'eau et les 2 sachets de court-bouillon, la tête du merlu, le vin blanc, le jus des moules, le 1/2 citron. Faites cuire 20mn, puis filtrez le tout en appuyant bien sur la tête pour en extraire tous les sucs.  
Coupez le merlu en tronçons, pochez-les dans le bouillon pendant 8mn. Sortez les morceaux de merlu, ôtez les arêtes et réservez au chaud. Portez le bouillon à feu doux. Délayez la crème et les jaunes d'œufs avec une louche de bouillon, versez le tout dans une casserole et laissez épaissir doucement. Rectifiez l'assaisonnement et ajoutez les moules. Répartissez les morceaux de merlu dans des assiettes individuelles bien chaudes, versez la soupe dessus. Servez aussitôt.

## MOTS CROISÉS No 74

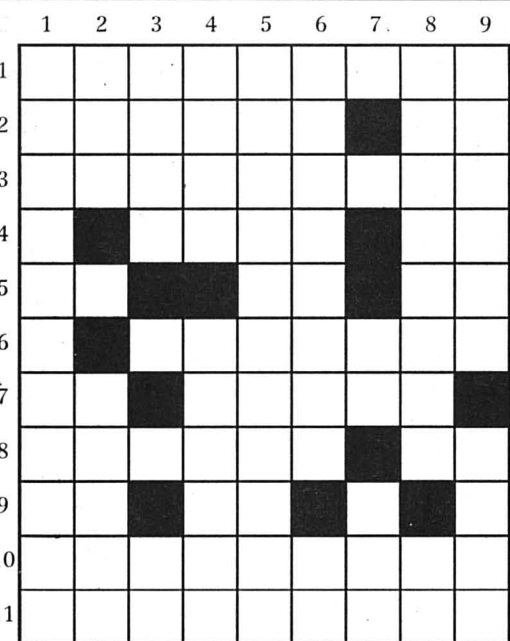
**Horizontalement** : 1. Pour l'avoir, il faut une certaine stature. 2. On en fait une jaunisse - Bord de rive. 3. Cannelier aussi bien que camphrier. 4. On l'espère rapide, quand on l'appelle... - Pièces d'argent. 5. Un inconnu dont on parle beaucoup - Bout de bois - Infinitif. 6. Source de richesse. 7. Coup de baguette non magique - On en parle beaucoup à propos de pétrole. 8. Le temps en fait une petite main - Instants de liberté. 9. Note - Sigle cantonal. 10. Minables. 11. ... mais pas forcément écoutées!

**Verticalement** : 1. Le plus courant est le panneau routier. 2. A l'opposé de là-bas - Hérétique. 3. Dangereux, quand il crache son feu - Sur les bouts du doigt. 4. Refus de juger - Créatinisée. 5. Elimination totale. 6. Un qui compte pour les études - Disque compact. 7. Poussières d'étoile - Femme de fils. 8. Pâtre des alpages - Muettes. 9. Un qui peut mourir sans s'être attaché... - Le grand manager.

Solution dans la prochaine édition

### Solution du numéro 73

**Horizontalement** : 1. Numismate. 2. Aérer. 3. Omniums. 4. Let - Le - No. 5. Irène - Lin. 6. Toua - Fado. 7. Hussard. 8. Ee - Ni. 9. Sautées. 10. Us - Un - Sot. 11. Elixir - Né. **Verticalement** : 1. Néolithique. 2. Méro - Sl. 3. Menteuses. 4. Naseaux. 5. Saule - Uni. 6. Même - Fret. 7. Ars - Lad - Es. 8. Te - Nid - Néon. 9. Ergonomiste..



C'est pas leur truc, aux journalistes, les sports d'hiver. Un accident est si vite arrivé. Si vous passiez à la rédaction de notre «journal Impex», vous verriez les dégâts! Que ce soit la monumentale épéclée de l'un en descente à ski, alors qu'il voulait rattraper son fils visiblement plus agile, que ce soit le claquage musculaire de l'autre en peau de phoque, alors que son âge aurait voulu qu'il s'en souviene, ou que ce soit enfin la spectaculaire glissade (la galerie en fut effectivement épâtée) d'un troisième qui croyait savoir patiner.

## Billet Rédaction-hôpital

Bref: raides ou boitillants, on les a vus, pas fiers, reprendre au bureau plus sagement que dans la nature leur juste place: téléphone ou clavier en main, questions à la bouche, et bien évidemment commentaire méchant sous le crâne.

Pour la semaine de relâche, ordre des rédactions en chef qui s'y connaissent: télé si vous voulez, éventuellement marche le long d'un chemin de forêt, mais de grâce, ménagez-vous!

Rémy Gogniat



Hier au Peuchapatte

photo Leuenberger